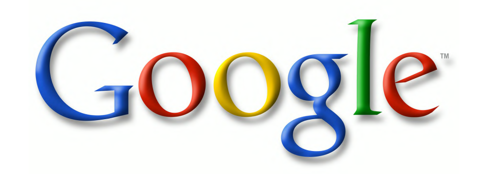


Cabinet de vénerie

1. Falconry





CABINET DE VÉNERIE

PUBLIÉ

PAR E. JULLIEN ET PAUL LACROIX

VII

LA CONFÉRENCE DES FAUCONNIERS

TIRAGE

300	exemplaires	sur papier de Hollande.
20	—	sur papier de Chine.
20	—	sur papier Whatman.

340 exemplaires, numérotés.

N° 141

LA CONFÉRENCE

DES

FAUCONNIERS

DE CHARLES D'ARCUSSIA

RÉIMPRIMÉE SUR L'ÉDITION DE 1644

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES

PAR

ERNEST JULLIEN



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIII



CHARLES D'ARCUSSIA

ET SES ŒUVRES

En 1598, *dans la première édition de sa* Fauconnerie[1], *à la suite du petit poème sur le même sujet, Charles d'Arcussia de Caprée, vicomte d'Esparron-de-Pallières*[2], *en Provence, faisait imprimer ce sonnet :*

Je n'attends le laurier d'Apollon sur ma teste,
Je ne suis pas poussé de telle ambition :
Si j'ay faict ces escrits, c'est en intention
D'estre dit bon chasseur, *et non docte poëte.*
Je n'ay autre dessein; ce que plus je souhaite,
C'est de voir mes chiens noirs briller d'affection,
Lorsque mes deux faucons sont en belle action,
L'un pendu dans le ciel sur l'autre qui l'arreste.
Qui pourchasse de Mars l'honneur d'une victoire,
Qui cherche de Junon la richesse et la gloire,
Qui du dieu Cupidon faict son souverain bien.
Je revere ces dieux, leur faveur et leur grace,

1. Aix, Jean Tholosan.
2. Ancien village du comté de Provence, aujourd'hui commune du canton de Barjols (Var).

Mais j'ay bien plus à gré de me voir à la chasse
Et suivre en ce deduit la sœur du Delien[1].

Ces vers nous révèlent la seule ambition qu'eut jamais d'Arcussia : conquérir et laisser la réputation d'un chasseur habile, expérimenté. Une telle ambition se trouva, du reste, bientôt pleinement justifiée ; car, dès l'année 1600, Olivier de Serres, l'auteur du THÉATRE D'AGRICULTURE ET MESNAGE DES CHAMPS, *recommandait tout particulièrement aux amateurs du gracieux déduit des oiseaux le « beau et excellent livre du gentilhomme provençal*[2] *». Depuis, ratifiant le jugement du savant agronome, la plupart des fauconniers français ne cessèrent de proclamer Charles d'Arcussia le premier d'entre eux.*

Issu de noble race, allié aux familles les plus illustres du comté de Provence, très instruit, poète, favorablement vu de hauts personnages, résidant fréquemment à la cour, d'Arcussia aurait eu le droit de concevoir d'autres aspirations. Mais, au-dessus de l'entrée du manoir d'Esparron, une plaque de marbre blanc portait gravée cette sage devise :

1. Diane, la déesse de la chasse. Apollon, son frère, est souvent appelé le Délien, parce que, selon la mythologie, il reçut le jour dans l'île de Délos.

2. *Théâtre d'Agriculture...* VIIIe lieu, chap. VII. — La première édition de cet ouvrage fut publiée en 1600. Olivier de Serres dit (*loco citato*) que le livre de d'Arcussia a été « de nouveau mis en lumiere » ; il parle donc de la deuxième édition de la *Fauconnerie,* donnée par Jean Rouzé à Paris, en 1599.

Sua sorte contentus [1], *que reproduisent presque textuellement les trois mots grecs* ἀρχούμενος τῇ ἀρχουσίᾳ, *servant de signature à certaines de ses œuvres* [2]. *Puis c'était l'époque où beaucoup de gens croyaient découvrir leur destinée dans l'anagramme de leurs noms. En intervertissant les lettres,* Carolus d'Arcussia *donnait* Cujus sors ad clara, *et le célèbre fauconnier répétait volontiers, après une existence déjà longue : « Mon dessein n'est qu'au ciel, aussi je n'eusse peu resister aux coups de mes infortunes sans cette resolution* [3]. *» Tant de philosophie explique facilement pourquoi commencent ainsi les* INSTRUCTIONS DOMESTIQUES, *adressées par lui à sa famille et à ses amis.*

Combien sont les ames serviles
Qui suivent le train des meschans !
Sage qui sçait bien vivre aux villes,
Sage qui sçait bien vivre aux champs,
Qui jamais personne n'offence,
Et qui ne se peut esmouvoir

---

1. D'Arcussia, *Lettres de Philoiérax à Philofalco,* lettre XXVIII.

2. *Poëme de la Fauconnerie* et *la Fauconnerie,* éd. de 1598. A la dernière page de cette édition, les mots ἀρχούμενος τῇ ἀρχουσίᾳ (satisfait d'une fortune suffisante) sont entourés d'une couronne de laurier. — Ἀρχουσία, qui ne se rencontre dans aucun dictionnaire, constitue un barbarisme, composé du radical ἀρχ, venant du verbe ἀρκεῖν, suffire, subvenir à..., auquel est ajouté le substantif οὐσία, biens, fortune, richesse, d'où la signification, fortune, richesse suffisante.

3. *Lettres de Philoiérax,* XXVIII

Que pour se mettre en la deffence
De la raison et du devoir !

Heureux qui ne s'adonne
Qu'à bien faire en toute saison,
Qui n'est ennemy de personne,
Mais vit paisible en sa maison ;
Et plus heureux qui n'a envie
D'acquerir tous les jours des biens,
Pourveu qu'il laisse aprés sa vie
Aux siens l'heritage des siens !

Charles d'Arcussia apparaît donc comme une figure vraiment originale, intéressante à étudier.

Il y a trente ou quarante ans, le comte de Sinéty, propriétaire de la terre d'Esparron-de-Pallières, voyait arriver chez lui un riche hollandais. Grand amateur de fauconnerie, très enthousiasmé par les récits de d'Arcussia, le voyageur désirait visiter l'ancienne demeure de cet illustre maître et, ses œuvres à la main, parcourir les lieux où il faisait de si merveilleuses chasses au vol. Que de déceptions l'attendaient ! Du vieux château féodal planté, avec ses tours, sur la colline dominant le village d'Esparron, l'enceinte seule restait presque intacte. Une partie des bâtiments d'habitation, portant encore l'écusson des d'Arcussia, servait d'aile à une construction carrée, dépourvue de caractère architectural, élevée, pendant la dernière moitié du XVIIIe siècle, par le secrétaire du roi, de Lordonnet. Aux alentours, les sites avaient peu changé ; mais le gibier, jadis si

abondant en ces parages, faisait presque complètement défaut. Le chasseur battant plaines et coteaux n'y rencontrait plus que quelques lièvres ou de trop rares compagnies de perdreaux. Il en est malheureusement de même des documents qui permettraient de mettre en relief la personnalité de l'auteur de la CONFÉRENCE DES FAUCONNIERS. *Vers la fin du siècle dernier, la descendance masculine du gentilhomme provençal s'éteignit par la mort de Charles-Joseph d'Arcussia, seigneur d'Esparron et du Revest, et par celle de Charles-Michel-Anne d'Arcussia, baron de Fos* [1]. *Les archives de la famille passèrent alors dans*

1. Charles-Joseph d'Arcussia, né à Marseille le 11 août 1691, décédé peu avant ou peu après l'année 1770, était arrière-petit-fils de François d'Arcussia, fils aîné du fauconnier. N'ayant point eu d'enfants de son union avec Isabeau ou Élisabeth Clapiers de Cabris, par testament du 4 mai 1765 (Gantelmy, notaire à Marseille), il légua sa fortune à Jean-Louis de Glandevès-Niozelles, petit-fils de sa sœur Anne-Julie d'Arcussia, dame de Glandevès. Charles-Joseph d'Arcussia avait vendu, le 3 juin 1758, devant Mᵉ Estienne, notaire de la Verdière, à Joseph-François de Lordonnet, secrétaire du roi, moyennant 300,000 livres, la seigneurie d'Esparron-de-Pallières, comprenant alors quelque chose comme 1,200 hectares. Presque aussitôt son acquisition, M. de Lordonnet fit construire le château actuel d'Esparron. Une de ses héritières l'apporta, par alliance, vers 1810, à la famille de Sinéty, qui le possède encore maintenant. — Charles-Michel-Anne d'Arcussia, dernier représentant de la branche des barons de Fos, descendait de Jean-Baptiste d'Arcussia, deuxième fils de Charles. Né le 2 septembre 1710, Charles-Michel-Anne prenait le titre de marquis d'Arcussia. (*Revue de Marseille et de Provence*. année 1881,

des mains étrangères. Un hasard favorable pourrait seul les faire découvrir aujourd'hui.

Avant d'être Provençaux, les d'Arcussia habitaient l'Italie. Leurs ancêtres, d'après divers historiens, appartenaient originairement à la noblesse d'Amalfi. Établis ensuite dans l'île de Caprée, ils rendirent célèbre par de glorieux exploits sur mer le séjour favori d'Auguste et de Tibère. « Arcucii, *rapporte Jules-César Capaccio,* — quos aliqui ex amalfitana nobilitate commemorant et Capræis habitantes — et Faracii eam profectò insulam nobilitarunt [1]. » *D'autre part, si nous en croyons Charles d'Arcussia* [2], *le nom patronymique des siens, d'abord simple surnom de quelque aïeul demeuré inconnu,*

---

p. 425.) Marié en premières noces, le 27 mars 1737, avec Louise de Sabran, puis, en secondes, le 26 mai 1740, avec Suzanne-Gabrielle de Belsunce-Castelmoron, il n'eut de cette dernière que deux filles, dont l'aînée, Marie-Henriette-Félicité-Cécile, épousa, vers 1760, Louis-François Bonault de Lubières d'Aube, marquis de Roquemartine, et la seconde, Madeleine-Léontine, le 8 décembre 1767, Jean-Baptiste-Isidore-Ignace Forbin des Issarts. Le marquis d'Arcussia mourut le 17 février 1786. — Le *Revest* était un fief inhabité englobé dans la seigneurie d'Esparron.

1. *Neapolitanæ Historiæ a Julio Cæsare Capaccio ejus urbis a secretis et cive conscriptæ.* Neapoli, apud Jo. Jacobum Carlinum, 1607, tom. I, lib. II, cap. XIV. — Amalfi, de nos jours ville peu importante, située à 30 kilomètres au sud-est de Naples, sur la Méditerranée, fut autrefois le siège d'une république florissante, rivalisant par sa richesse et son commerce maritime avec celle de Venise.

2. *Lettres de Philoiérax...* XXVIII.

venait du grec ἀρχουσία, mot bien en rapport avec la devise aimée du fauconnier, et permettant de lui attribuer ainsi une origine se rapprochant singulièrement de la légende. Quoique d'apparence très savante, cette étymologie, tirée d'un substantif absolument étranger à la langue d'Homère [1], semble des plus fantaisistes. En effet, les armes des d'Arcussia étaient, d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois arcs à tirer flèches, de gueules, cordés de même, posés en pal, 2 et 1, avec deux aigles pour supports. Au-dessous d'elles, sur une des portes du château d'Esparron, se lisait le quatrain suivant :

Les trois arcs dans ces escus,
Sont marques de trois victoires
Ou hieroglyfiques notoires
De trois ennemis vaincus [2].

Selon certaine tradition rappelée par ce quatrain, le premier chevalier qui mit de telles armoiries sur son écu le fit en souvenir d'un combat où, ayant tué trois Sarrasins, il prit comme trophées leurs arcs

1. Voir ci-dessus p. III, note 2. — Dans l'édition de 1643 des *Lettres de Philoiérax...*, on trouve ἀρκοῦσα, qui est évidemment une faute. Ce participe présent féminin du verbe ἀρκεῖν, signifiant seulement *suffisante,* donnerait à l'étymologie un sens trop incomplet ; nous avons donc cru devoir le remplacer par le barbarisme ἀρχουσία, si près du français *Arcussia*, et paraissant rendre plus exactement la pensée de l'auteur.

2. *Lettres de Philoiérax...*, XXVIII.

encore sanglants [1]. *De là peut-être aussi le surnom, puis le nom d'*Arcussia, *avec le sens d'arc, porteur d'arc, archer, dérivant soit de l'italien* arco, *soit, plus vraisemblablement, du latin* arcus [2].

Charles d'Arcussia prétendait descendre au douzième degré d'Élysée d'Arcussia, un des chefs des Gibelins italiens dans leurs luttes contre les Guelfes [3]. *Général des galères de l'empereur Frédéric* Barberousse, *Élysée d'Arcussia était souverain et comte de l'île de Caprée, où, lors des passages très fréquents en cette île, des tendeurs soldés par lui prenaient nombre de faucons, de sacres et de laniers, bientôt offerts au puissant monarque* [4].

Le fils du comte de Caprée, Pansellus ou Pancellus d'Arcussia, mort en 1220, suivait de semblables errements, pour conserver les bonnes grâces de Henri VI, dit le Cruel. *Fauconnier fort habile, il*

---

1. César de Nostradamus, *Histoire et Chronique de Provence*, Lyon, Rigaud, 1614, in-fol., p. 494. — L'abbé R. D. B. (Robert de Briançon), *État de la Provence*, Paris, Pierre Andouin, 1693, t. I, article *Arcussia.*

2. César de Nostradamus (p. 493, 494 et 586) écrit souvent *Arcuccio, Arcusse, Arcuce,* et même *Arcus,* pour *Arcussia.* Diverses chartes latines du XIVe siècle portent tantôt *Arcucia* et tantôt *Arcutia.* (*Catalogue de la bibliothèque de Carpentras,* t. II, p. 464-465, t. III, p. 6 et 137.) On a vu plus haut (p. VI) que Capaccio disait *Arcucius.*

3. De Maynier, *Histoire de la principale Noblesse de Provence,* Aix, J. David, 1719, art. *Arcussia.*

4. *Lettres de Philoiérax... Épître liminaire* de I. D. P., docteur en théologie.

faisait même hommage d'oiseaux tout dressés au prince si redouté des habitants des Deux-Siciles [1].

Vers les premières années du XIVe siècle, le troubadour provençal Guilhem des Amalrics célébra souvent, en l'harmonieuse langue du gai savoir, la beauté d'une dame napolitaine de la maison d'Arcussia, fille du comte de Hautemure [2]. *Un des chants de l'amoureux poète préludait par ces gracieux vers :*

Diu de mon esperansa, e ma forsa, e vertut,
Fay qu'yeu non seiy contrari a ta ley pura e santa
En temps d'adversitat, quand l'ennemy m'encanta,
E my conselha d'estre eslugnat de vertut [3].

La dame des pensées de Guilhem des Amalrics devait être parente de très près avec un autre Pansellus d'Arcussia, seigneur aussi de l'île de Caprée, propriétaire et commandant de plusieurs navires en 1300 [4]. *Sans refuser d'admettre le général des galères de Frédéric* Barberousse *comme un des ascendants de Charles d'Arcussia, on peut affirmer que la fi-*

---

1. *Lettres de Philoiérax...*, *ibid.*

2. *Hautemure*, ou plutôt *Altamura*, ville de l'ancien royaume de Naples, située au pied des Apennins, dans la province de la Terra di Bari.

3. Jehan de Nostre-Dame, *les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, Lyon, Alexandre Marsilii, 1575, p. 195-196. — D'autres auteurs désignent le troubadour sous le nom de Guillen Amalric ou d'Amalric.

4. *État de la Provence*, art. *Arcussia*.

liation du fauconnier est seulement démontrée à l'égard de ce second Pansellus. Des preuves fournies par les ouvrages spéciaux résulte ainsi sa généalogie [1] :

I. Pansellus II d'Arcussia, que La Chenaye-Desbois [2] appelle Pauzelle, mort dans le courant de l'année 1304.

II. François d'Arcussia, secrétaire et trésorier de Jeanne Ire, reine de Naples [3], marié à Philippe Rossa.

III. Jacques d'Arcussia de Caprée, comte de Hautemure, secrétaire aussi et grand chambellan de Jeanne Ire, qui le fit comte de Minerbino, par une donation de la ville de ce nom datée de 1374 [4]. Suivant lettres royales

---

1. Dans cette partie de notre travail, nous avons surtout pris pour guide une notice généalogique, inédite, des plus intéressantes, sur les d'Arcussia, émanant de M. le marquis de Boisgelin, qui habite le château de Saint-Martin-de-Pallières, voisin de celui d'Esparron. De non moins utiles renseignements, relatifs à Charles d'Arcussia ou à sa famille, nous ont été adressés : d'Aix-en-Provence, par MM. le conseiller de Mougins-Roquefort, Paul Arbaud, L. de Berluc-Pérussis et F. Vidal ; de Saint-Maximin (Var), par MM. Rostan et Fernand Cortez ; puis, de Draguignan, par M. Mireur, archiviste du Var. Nous ne saurions trop remercier tant d'aimables et savants correspondants. Si cette étude offre quelque intérêt, elle le devra à leurs très gracieuses communications.

2. *Dictionnaire de la Noblesse*, art. *Arcussia*.

3. Jeanne Ire, fille de Charles duc de Calabre et petite-fille de Robert d'Anjou, auquel elle succéda sur le trône de Naples le 19 janvier 1343, fut, dit-on, étouffée sous un lit de plume, au château de Muro, dans la Basilicate, par les ordres de Charles de Duras.

4. *Catalogue de la bibliothèque de Carpentras*, t. II, p. 464-465. — *Minerbino* ou *Minervino*, ville de l'ancienne

des 18 octobre 1375 et 8 janvier 1377, il reçut encore, dans le comté de Provence appartenant à la même souveraine, de nombreuses terres, telles que Tourves [1], Boissatel, Seyssons, Gueillet [2], les îles Saint-Geniez et Jonquières [3], ainsi que les deux tiers du château de Sénas [4]. Très en faveur auprès de Jeanne, Jacques d'Arcussia jouissait du droit de faire battre des monnaies de la valeur d'un quart d'écu, portant, d'un côté, les armes de la reine, et, de l'autre, celles de sa famille [5]. Il avait épousé Morette Valva, de la maison de Maramalde. En 1382, Louis Ier d'Anjou l'envoya à Aix, avec Raymond d'Agout, seigneur de Sault, afin d'obtenir des Provençaux la reconnaissance de sa qualité d'héritier de Jeanne Ire [6]. La même année, Jacques d'Arcussia se joignit à l'armée que conduisait vers Naples Louis d'Anjou, pour combattre Charles de Duras [7]. L'épitaphe ci-après, placée sur le tombeau de ce grand seigneur, dans l'église des Chartreux de l'île de Caprée, fixe la date de sa mort : *Clauditur hoc tumulo magnificus dominus Jacobus Arcussius de Capro, regni Siciliæ magnus camerarius, comesque Minerbini et Altemuræ dominus, sacri hujus monasterii fundator, defunctus anno Domini MCCCLXXXVI, die*

---

province napolitaine de Terra di Bari. — Les syndics de Minerbino prêtèrent serment à Jacques d'Arcussia, dans le château de Nuceria, le 29 septembre 1374.

1. Autrefois village de la viguerie de Saint-Maximin, aujourd'hui commune du canton de Brignoles (Var).

2. Membres de l'ancienne seigneurie de Tourves.

3. Petites îles ou cités flottantes, à l'entrée de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), qui, réunies à celle de Ferrières, vers la fin du XVIe siècle, formèrent la ville des Martigues.

4. Sénas, jadis de la viguerie de Tarascon, actuellement commune du canton d'Orgon (Bouches-du-Rhône).

5. *Lettres de Philoiérax...*, Épître liminaire.

6. Gauffridy, *Histoire de Provence*. Aix, 1694, p. 245.

7. L'abbé Papon, *Histoire générale de Provence*, Paris, Pierres, 1784, t. III, p. 244.

XXIV novembris[1]. Malgré le rang élevé qu'il occupait, Jacques d'Arcussia avait une simplicité tout antique et une excessive bonté. L'historien Capaccio dit à propos de lui : *Exstant apud me Jacobi* (de *Capro*) *litteræ ad Antonium Vulcanum Lucaniæ justitiarium missæ, quem militem et honorabilem fratrem suum litterarum initio appellat, et latino quoque idiomate subscribit Jacobus de Capro. Earum litterarum exemplar antiquam redolet simplicitatem et bonitatem*[2].

IV. François II (Francisquello, Francisquet ou Franchisquel) d'Arcussia de Caprée, deuxième fils de Jacques. D'après La Chenaye-Desbois, il s'établit en Provence dès l'année 1370[3]; Artefeuil veut, au contraire, que ce ne soit que plus tard, à la suite de la mort de Jean, son frère aîné, qui, marié, le 15 mai 1377, avec Laudune de Sabran, comtesse d'Anglon, ne laissa point d'enfants[4]. La femme de François II d'Arcussia était Cizula Arthus, des comtes de Sainte-Agathe. Jacques d'Arcussia, sur les conseils duquel Jeanne Ire favorisa l'antipape Clément VII contre Urbain VI, prévoyant les malheurs qui pouvaient résulter pour l'Italie de la lutte des deux compétiteurs à la tiare, avait obtenu de la reine, en faveur de son second fils, la confirmation des donations des 18 octobre 1375 et 8 janvier 1377, relatives à ses biens de Provence[5]. Lors de l'année 1396, François siégea, parmi les membres de la noblesse, aux états de ce comté qui votèrent des subsides et levèrent des troupes afin de secouer le joug de Raymond de Turenne, devenu la terreur du pays[6]. Le 7 juillet 1399, il si-

---

1. *Lettres de Philoiérax...*, Ép. liminaire.
2. *Neapolitanæ Historiæ...* t. I, l. II, cap. XIV.
3. *Dictionnaire de la Noblesse*, art. *Arcussia*.
4. *Histoire héroïque et universelle de la Noblesse de Provence*. Avignon, veuve Girard, 1776, t. I, art. *Arcussia*.
5. La Chenaye-Desbois, *loco citato*.
6. Papon, *Histoire générale de Provence*, t. III, p. 292. — César de Nostradamus (*Histoire et Chronique de Provence*,

gna, comme témoin, le traité de paix conclu, à Marseille, entre Marie de Blois, mère de Louis II d'Anjou, et le maréchal de Boucicaut, agissant pour le compte du vicomte de Turenne, son beau-père [1]. D'importants services rendus par le second fils de Jacques d'Arcussia lui valurent de Marie de Blois, p... de Louis II d'Anjou, outre la confirmation des donations antérieurement faites à sa famille, d'autres non moins considérables. Il se trouvait ainsi, en Italie, comte de Caprée, de Hautemure et de Minerbino; en Provence, seigneur de Tourves, de Seyssons, de Gueillet, de Salignac, d'Entrepeyres et d'Auzet [2]; propriétaire des châteaux de Saint-Geniez, de Dromon près Saint-Geniez, de Briançon et d'Authon [3]. François II d'Arcussia périt victime d'un naufrage près de Naples, en 1411, tandis qu'il commandait la flotte de Louis II d'Anjou, pendant la malheureuse expédition de ce prince contre Ladislas de Duras [4].

V. Louis d'Arcussia de Caprée, vicomte des Martigues, seigneur de Tourves, Gueillet, Saint-Julien [5], Auzet et au-

---

p. 503, 507 et 509) et Gauffridy (*Histoire de Provence*, p. 202) placent la réunion de ces états en 1390.

1. Papon, t. III, p. 295.

2. *Salignac, Entrepeyres* ou *Entrepierres* et *Auzet*, maintenant communes du département des Basses-Alpes, dépendaient anciennement, les deux premières de la viguerie de Sisteron, la troisième de celle de Seyne.

3. *Saint-Geniez*, *Dromon* et *Authon*, autrefois aussi de la viguerie de Sisteron, aujourd'hui de l'arrondissement du même nom. — *Briançon*, vieille ville forte des Hautes-Alpes.

4. La Chenaye, art. *Arcussia*.

5. Probablement Saint-Julien-d'Asse, présentement commune du canton de Mézel (Basses-Alpes). — Louis avait un frère cadet nommé Jacques, qui, élevé par sa grand'tante Isabelle d'Arcussia, femme de Marin Squaletto, gentilhomme napolitain, fut institué son héritier. Jacques resta en Italie, où il devint l'auteur de la branche des d'Ar-

tres lieux, écuyer du roi René, dont il acquit la terre d'Eguilles, de la viguerie d'Aix, moyennant 2,000 florins d'or. Sur la couverture d'un manuscrit ayant appartenu au bon roi, une main, restée inconnue, traça, dit-on, les blasons souvent très mordants des vingt-huit familles les plus considérables de Provence. Celui des d'Arcussia, fait vraisemblablement, comme les autres, d'après le caractère ou les actes des membres de l'illustre maison, était tout à l'honneur de l'écuyer du souverain et des siens. Il portait : *Gravité d'Arcussia*. Moins favorablement traitée, la famille de Catherine de Castellane, femme de Louis d'Arcussia, avait : *Dissolution de Castellane*[1]. Louis mourut à Tourves, en 1463.

VI. François III d'Arcussia, vicomte d'Esparron, fils puîné de Louis. François III devint propriétaire du château et de la vicomté d'Esparron-de-Pallières, par suite de son alliance, dès avant 1466, avec Madeleine d'Esclapon, fille de Véran II d'Esclapon, vicomte d'Esparron[2]. Le roi René lui céda, le 2 janvier 1471, les droits qu'il possédait, comme comte de Provence, audit Esparron[3]. Les historiens locaux

---

cussia existant encore à Naples au XVIIe siècle. (La Chenaye, *ibid.*)

1. *Histoire et Chronique de Provence*, p. 647.

2. Esparron-de-Pallières fut érigée en vicomté vers 1379, par Jeanne Ire, reine de Naples et comtesse de Provence. (*État de la Provence*, t. I, p. 217.)

3. Archives de la famille de Sinéty, *Inventaire des papiers et titres de Charles d'Arcussia, dressé en* 1589. — Dans le contrat de mariage de François d'Arcussia avec sa fille Madeleine, Véran II d'Esclapon s'était engagé à faire son héritier le fils aîné de celle-ci. Le 28 août 1466, Madeleine n'ayant pas encore d'enfant, Véran d'Esclapon, par un testament devant Me Jehan Vincent (*alias Pugeti*), notaire à Saint-Maximin, déclara lui laisser tout ce qu'il possédait et dit qu'au cas où elle mourrait sans postérité, ses biens passeraient après elle à François d'Arcussia. *Ibid.* — La famille d'Esclapon détenait le fief d'Esparron depuis la

le citent parmi les personnages importants des états qui, assemblés dans Aix le 9 avril 1487, proclamèrent, en exécution du testament de Charles d'Anjou (10-11 décembre 1481), l'union définitive de la Provence à la couronne de France, sous Charles VIII [1]. François III d'Arcussia mourut vers la fin de l'année 1505 et fut inhumé à Notre-Dame du Revest, chapelle proche du château d'Esparron et dépendant autrefois d'un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît. L'épitaphe placée sur sa tombe, sise à l'entrée de l'abside, est conçue en ces termes : *Cy gist François de Arcussia, seigneur de Sparron, fils de Loys, comte de Capri, Haultemure, Menerbin et Sérignole, au royaulme de Naples, seigneur de Torreves* (Tourves), *et plusieurs aultres places en Provence, fina sa vie* 1505... *du moys de novembre.* Depuis François III d'Arcussia, les membres de la branche d'Esparron, comme successeurs des anciens seigneurs de ce nom, ajoutèrent à leurs armes une épée d'or, mise en pal derrière l'écu, ayant le fourreau et la poignée de sable [2]. Ils mirent encore autour du même écu le verset du psaume XLIII : *Non enim in arcu meo sperabo, et gladius meus non salvabit me* [3].

---

fin du XIVe siècle, époque à laquelle Véran Ier, grand-père de Véran II, avait épousé Catherine d'Esparron, fille de Guidon, vicomte d'Esparron, et de Béatrix de Barras.

1. César de Nostradamus, p. 687, et Papon, t. IV, p. 9, note.

2. Selon Nostradamus (p. 484), les Esparron, seigneurs d'Esparron, d'une très noble et très ancienne famille de Provence, portaient : « d'or à une bande de gueules, chargée d'une espée, couverte d'un fourreau de sable ou de velours noir, passée dans sa ceinture de mesme, roulée à guise de serpent, l'une et l'autre garnis d'argent. » Le même auteur (p. 190) cite une donation de l'année 1235, « par Raymond Berenguier (Raymond-Bérenger IV), comte de Provence, à Bertrand d'Esparron, en consideration des grands et notables services qu'il luy avoit rendus aux exploits de guerre, de tout ce qu'il avoit en la ville de Riez. »

3. *État de la Provence,* t. I, art. *Arcussia.*

VII. Jean d'Arcussia, vicomte d'Esparron, mari d'Honorade ou Honorée de Séguiran, fille de Melchior seigneur de Vauvenargues et de Marguerite Ducros. Jean d'Arcussia, mort à Esparron, en octobre 1546, fut aussi inhumé dans la chapelle de Notre-Dame du Revest, à côté de son père. Sous l'épitaphe de ce dernier se trouve la sienne : 1546... *du mois de octobre, Jehan de Arcussia, seigneur de Sparron, fils de Françoys, est decédé la... année de son tems. Icy repose.*

VIII. Gaspard d'Arcussia, vicomte d'Esparron, reçu docteur « graduel » à Aix, le 18 janvier 1532 [1], d'abord viguier [2] de Forcalquier pendant les années 1535 et 1536. Des lettres royales, datées de Brionne, le 20 mai 1542, lui conférèrent ensuite un office de conseiller-clerc au parlement de Provence. Sa réception eut lieu le 22 juin de la même année; mais, quelques mois après, vers le commencement de 1544, il quitta la robe, et suivant contrat devant M° Maliverny, notaire à Aix, du 13 juin 1546, épousa Marguerite de Glandevès, qui avait pour dot 6,000 francs, évalués à la somme de 10,000 florins [3]. Gaspard décéda au château de Puimoisson, le 31 juillet 1554 [4].

IX. Charles d'Arcussia de Caprée, vicomte d'Esparron, seigneur du Revest et de Courmes [5], auteur de *la Conférence des Fauconniers,* ainsi que d'autres ouvrages sur le déduit des oiseaux.

---

1. *Inventaire des papiers et titres de Ch. d'Arcussia.* — *Graduel,* gradué, qui a pris ses grades dans une université.

2. Juge des anciennes provinces du Midi qui, remplissant les fonctions de prévôt royal, constituait le premier degré de juridiction.

3. D'Hozier, *Armorial général de la France,* registre premier, 1re partie, art. *Charles-Michel d'Arcussia.*

4. *Inventaire des papiers et titres de Ch. d'Arcussia.*

5. De l'ancienne viguerie de Saint-Paul-lès-Vence, actuellement du canton de Bar (Alpes-Maritimes). Le fief de Courmes était venu à Ch. d'Arcussia par sa grand'mère

Le mariage de Gaspard d'Arcussia avec Marguerite de Glandevès avait été un mariage entre voisins. Le père de Mme d'Arcussia, Charles de Glandevès, ancien conseiller à la cour du parlement de Provence, possédait, en effet, comme coseigneur, une partie de Saint-Martin-de-Pallières, fief limitrophe de la vicomté d'Esparron. Gaspard, mort probablement dans un âge non encore avancé, laissa, outre le célèbre fauconnier, deux filles, Marguerite et Anne, qui devaient être plus jeunes que leur frère. La première devint, le 14 *juillet* 1573, *la femme de Jean de Raffélis, coseigneur aussi de Saint-Martin-de-Pallières*[1]. *La seconde épousa, le* 9 *août* 1578, *Philippe de Jarente ou de Gérente, écuyer, demeurant à Marseille*[2].

Charles d'Arcussia naquit entre 1547 *et* 1550[3],

---

maternelle, Marguerite de Grasse de Saint-Jannet, dame de Carros et de Courmes, femme de Charles de Glandevès, dont il est ci-après parlé.

1. Jean de Raffélis, premier consul d'Aix en 1579 et en 1595, descendait de Pierre de Raffélis, secrétaire des commandements de Louis III d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence. (La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse,* art. *Raffélis.*)

2. Philippe de Gérente comptait parmi ses ancêtres Imbert de Châtillon-sur-Marne, gouverneur de Damas, commandant en 1037 les troupes de Champagne en Palestine, et qui échangea, dit-on, son nom contre celui de Gérente, Jarente ou Jarento. (La Chenaye-Desbois, art. *Gérente.*)

3. Telle est la date qu'on peut seulement indiquer d'une manière approximative, d'après les données fournies par d'Arcussia sur son âge, dans les diverses éditions de ses

soit au château d'Esparron, soit à Aix, où ses parents habitaient, rue de Jouques, une maison englobée depuis longtemps dans des bâtiments occupés aujourd'hui par les religieuses de la Présentation [1]. *Sa famille ne détestait pas les procès. Au décès de Gaspard d'Arcussia, il en existait un entre lui et un de ses cousins, Honoré Redortier, commencé dès le mois de novembre 1526, à propos de la succession de Madeleine d'Esclapon, femme de François III d'Arcussia. Honoré Redortier réclamait le supplément de la légitime de Catherine d'Arcussia, sa mère, fille de Madeleine d'Esclapon. Marguerite de Glandevès soutint les droits de Charles, dont elle était tutrice ; mais l'issue des débats ne fut point en faveur de ce dernier, qui se trouva condamné à des restitutions importantes envers l'héritier de Catherine* [2].

œuvres. Dans la troisième des *Lettres de Philoiérax à Philofalco,* publiées en 1626, notamment, il dit « que les incommodités octogénaires l'approchent pour le bloquer dans sa maison ».

1. « Gaspard d'Arcussia... avait pris à nouveau bail, du chapitre de Saint-Sauveur, par acte du 17 avril 1549, notaire Bernardin Borilli, une maison avec jardin, à la rue de Jouques, moyennant une redevance annuelle dont il avait encore passé reconnaissance au chapitre le 15 juin 1553, devant le même notaire... » (Roux-Alphéran, *les Rues d'Aix,* Aix, Aubin, 1846, t. I, p. 323, note 2.) Cette maison fut plus tard confondue dans les bâtiments des Pères de l'Oratoire, où les Carmélites avaient un couvent en 1846. (*Ibid.*)

2. *Inventaire des papiers et titres de Ch. d'Arcussia.* — Catherine d'Arcussia avait, le 17 janvier 1496, épousé no-

Durant la minorité de son fils, Marguerite de Glandevès entama peut-être aussi contre Anne d'Arcussia, dame de Tourves et femme de Gaspard de Vintimille, d'interminables procédures devant singulièrement troubler de trop nombreuses années de la vie du fauconnier. Ces procédures tendaient à l'exécution d'un testament fait par Louis d'Arcussia, seigneur de Tourves, le 4 novembre 1462 [1]*. Louis avait eu trois fils : Honoré, chef de la branche de Tourves; François, troisième du nom, cité plus haut, souche des d'Arcussia d'Esparron, et Jacques, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, décédé sans postérité. Le seigneur de Tourves institua Honoré pour seul héritier, en le frappant d'une substitution au profit de sa descendance masculine. Puis, par un fidéicommis inséré dans le testament du 4 novembre 1462, il déclara que, tant qu'il subsisterait des mâles portant le nom et les armes des d'Arcussia, les femmes ne pourraient recueillir aucun des biens provenant de sa succession. Honoré eut seulement un fils, nommé Isnard, mort vers 1529, laissant*

---

ble homme Laurent Redortier, de Manosque. Le procès dont il s'agit ici dut être originairement intenté contre Jean d'Arcussia, père de Gaspard, décédé seulement au mois d'octobre 1546, et qui était le propre frère de Catherine. Celle-ci mourut après le 31 juillet 1505, car telle est la date de son testament, fait devant Me Fabriciis, notaire à Saint-Maximin.

1. Me Bertrand Arpilhe, notaire à Sisteron. (*Inventaire des papiers... de Ch. d'Arcussia.*)

une fille unique, Anne, mariée, le 19 avril 1518, à Gaspard Ier de Vintimille, baron d'Ollioules[1]. *Jean d'Arcussia, de la branche d'Esparron, petit-fils de Louis, invoqua alors la clause de fidéicommis du testament de son aïeul. Mais bientôt (15 septembre 1529), il transigea avec la dame de Tourves moyennant 2,000 écus. Ce pacte de famille, auquel prit part Gaspard d'Arcussia, fils aîné de Jean et père de Charles, fut-il ou ne fut-il pas suivi d'effet? Quoi qu'il en soit, le 13 août 1558, Marguerite de Glandevès obtenait un arrêt des Grands Jours du parlement de Grenoble, par lequel la femme de Gaspard de Vintimille se voyait obligée de rendre à Charles d'Arcussia « les biens et hoirie » qu'elle tenait de leur ancêtre commun. La dame de Tourves refusant néanmoins de céder, il y eut encore transaction (24 juin 1570), nouveau procès, puis lettres de rescision*[2]. *Enfin, le 3 mars 1584, Gaspard II de Vintimille, petit-fils d'Anne d'Arcussia, promit de verser 17,000 écus-sol*[3] *à son cousin. Comme*

---

1. Isnard d'Arcussia se maria en premières noces avec Élisabeth Guiramand, fille de Raybaud, seigneur de La Perme, et en secondes avec Julie de Vintimille, fille de Bertrand de Vintimille seigneur d'Ollioules. Anne d'Arcussia était du premier lit.

2. Sous l'ancien droit, le roi, par des lettres qu'il adressait aux juges, cassait et annulait dans certains cas, sur la demande des parties, les actes que les ordonnances déclaraient sujets à cassation. On appelait ces lettres, lettres de rescision.

3. L'écu d'or soleil représentant 7 francs 2 centimes de

conséquence, celui-ci renonça aux avantages résultant pour lui du fidéicommis objet d'un si long différend entre les membres de la même famille[1]. *Charles d'Arcussia, fatigué des avocats et des procureurs, pouvait donc, non sans raison, dire plus tard :*

C'est suivre le train des impies
Et ne faire estat de l'honneur,
De vouloir estre chicaneur,
Pour donner de proye aux harpies[2].

Tandis que Marguerite de Glandevès mettait ainsi en œuvre les maîtres de la basoche pour le compte de son fils, le vicomte d'Esparron entra parmi les pages de Claude de Savoie, comte de Tende, gouverneur de la Provence. « C'estoit la vraye escole et l'academie de la jeune noblesse du pays[3]. » *Les familles les plus considérables sollicitaient l'honneur d'y faire admettre leurs aînés. D'Esparron rapporte même que deux de ses camarades aux pages de Claude de Savoie se trouvèrent dans la suite investis du gouvernement du comté*[4].

---

notre monnaie (Berry, *Études et recherches sur les monnaies de France*, t. II, p. 146), 17,000 écus-sol feraient aujourd'hui 119,340 francs.

1. *Inventaire des papiers... de Ch. d'Arcussia.*
2. *Lettres de Philoiérax à Philofalco*, XX.
3. *Ibid.*, XXVI.
4. *Lettres de Philoiérax...*, XXVI.

Homme d'État assez habile, dépourvu toutefois de certaines aptitudes nécessaires pour régir une province alors incessamment remuée par l'ambition et le fanatisme des catholiques comme des protestants, le comte de Tende possédait les qualités du grand seigneur. Ses habitudes fastueuses, jointes à la générosité la plus large, le faisaient adorer de chacun. Charles d'Arcussia conserva toujours précieusement le souvenir des années passées auprès de lui. Claude de Savoie était « un des premiers fauconniers de l'Europe, tant pour tenir un bel équipage que pour estre entendu à toute sorte d'oyseaux : aussi n'espargnoit-il rien pour en recouvrer[1] *de toutes parts. Il se plaisoit pour les champs*[2] *à tenir des sacres, des laniers, et pour la corneille, courlis et autres voleries, les faucons luy plaisoient fort. Il avoit aussi des vols pour le milan et le heron; mais residant luy en Provence, les herons n'y sont pas frequens; si pourtant avoit-il des vols à tout et pour tout faire. Il ne mettoit guere des oyseaux en muë*[3]*, renouvellant sa fauconnerie tous les ans, fust par les cagiers grecs*

1. S'en procurer.
2. Pour voler, chasser la perdrix.
3. Les oiseaux muent, changent de pennage tous les ans, soit vers la fin de l'été, soit en automne. A cette époque, la plupart des fauconniers, considérant les oiseaux de vol comme malades, ne les faisaient point chasser. Ils les enfermaient alors dans des chambres plus ou moins chaudes, appelées *mues*, et leur imposaient une médication souvent très empirique.

qui luy en apportoient, que des Hollandois qui ne manquoient annuellement de venir à luy. Il tenoit encore des tendeurs de duc[1] *suisses qui prenoient en la Crau, prés d'Arles*[2], *des laniers, sacres et autres oyseaux fort excellens*[3]. » *A ce témoignage émané de d'Arcussia, il n'est point inutile d'ajouter une lettre du comte de Tende, montrant, en effet, le soin apporté par le gouverneur de Provence pour conserver sa fauconnerie constamment en état. Le 1er août 1557, le comte écrivait de Marseille aux consuls de Saint-Maximin*[4] : « *Messieurs les Consuls, j'ay donné charge à Jehan Maurisi Faulquete, de vostre ville, de chasser et prendre tous les faulcons et tiercelles*[5] *qu'il porra, pour me les faire tenir, au moyen de quoy il ne porra vaquer à aultres affaires; et, pour ce que j'ay esté adverti qu'on le veult comettre à l'exaction*[6] *de quelque taille, je vous en ay vouleu fere la presente, pour vous prier sur tous les plaisirs*

1. Chasseurs à gages qui, à l'aide d'un duc (*Bubon européen,* oiseau nocturne de la famille des Chouettes) captif, attiraient des oiseaux de proie et les prenaient dans des filets.

2. *La Crau,* vaste plaine au sud d'Arles, entre le Rhône et l'étang de Berre.

3. *Lettres de Philoiérax...*, XXVI.

4. La lettre du comte de Tende a été extraite du *Registre des délibérations du conseil de la communauté de Saint-Maximin* (année 1557, f° 38), par M. Fernand Cortez, à qui nous devons aussi communication de l'*Inventaire des papiers et titres de Ch. d'Arcussia.*

5. Tiercelets, faucons mâles.

6. Perception.

que vous me desirez fere, vueilhes pour l'amor de moy vous despartir de luy donner aultre charge ny estat de ville et le bailher à caulcun aultre, me faisant responce à ceste icy et vous me fairés fort grand plaisir... »

Reçu fort jeune, comme page, à la petite cour du gouverneur de Provence, Charles d'Arcussia y prit bientôt un goût extrême pour la chasse au vol. Il nous apprend que déjà à cette époque il entretenait un « attirail » de fauconnerie[1]*. Peu après la mort de Claude de Savoie, survenue le 23 avril 1566*[2]*, le vicomte d'Esparron visita l'Italie, examinant curieusement les divers équipages servant pour le déduit des oiseaux, notamment ceux si renommés des ducs de Ferrare et de Savoie*[3]*. Son passage à Ferrare le rendit même témoin d'un fait assez original. Certain « sei-*

1. Ch. d'Arcussia, *la Fauconnerie*, éd. 1598, l. I, disc. 2.

2. Claude de Savoie, comte de Tende, né le 17 mars 1505, succéda en qualité de gouverneur de Provence à René, bâtard de Savoie, comte de Tende, tué à Pavie le 24 février 1525. Comme on l'accusait de favoriser les protestants, Charles IX lui adjoignit son fils, le comte de Sommerive, en 1562. Celui-ci leva presque aussitôt des troupes contre son père et l'obligea à s'exiler en Piémont. Papon (*Histoire générale de Provence*, t. IV, p. 196) dit que Claude de Savoie mourut à Cadarache (hameau de Saint-Paul-lès-Durance, Bouches-du-Rhône), tandis que selon Nostradamus (*Histoire et chronique de Provence*, p. 803), ce serait à Aix.

3. *La Fauconnerie*, éd. 1627, 1re partie, ch. XXVII, et 5e partie, ch. XXV.

gneur ferrarois, raconte-t-il, avoit pour voisin un riche banquier, lequel, voyant venir de deux jours l'un ce seigneur de la chasse, s'enquist de luy combien il prenoit de perdrix le jour qu'il alloit aux champs, et combien luy despendoit[1] *son attirail. L'affection que ce gentilhomme ferrarois avoit aux oyseaux, luy fit representer la prinse plus grande et les frais moindres qu'ils n'estoient : de sorte que, sur l'heure, ce banquier, eschauffé de desir, demanda à ce gentilhomme un de ses oyseaux, avec des chiens et un fauconnier, en eschange d'un carrosse tout attelé, ce qui luy fut accordé. Pour le premier jour que cet ennobly fut à la volerie, les affaires allerent assez bien ; mais la seconde journée, le soleil piquant un petit, l'oyseau monte en essor*[2]. *En ce poinct, le fauconnier pique des esperons, tousjours sous le vent, et voilà le banquier en allarme, jouant des talons plus qu'il n'avoit fait de sa vie, disant par plusieurs fois à par soy : — Adieu mon carrosse ! adieu mon carrosse ! — En fin, voyant fondre l'oyseau vers le Pô, il se mit à jurer et dire que son carrosse estoit perdu, puis qu'il suivoit le mesme chemin du carrosse de Phaeton. Ce qui fut veritable, et ce ne fut sans estre repentant d'avoir fait l'eschange et d'avoir recherché des plaisirs qui luy estoient mal convenables*[3]. »

Avant le départ de Charles d'Arcussia pour l'Italie,

---

1. Dépensait, coûtait.
2. S'élève dans l'air.
3. *La Fauconnerie*, éd. 1627, 5e partie, ch. XXIII.

Marguerite de Glandevès s'était remariée, vers 1565, *avec Barthélemy Thomas, seigneur de Millaud, conseiller au parlement de Provence, dont elle eut un quatrième enfant, Charles Thomas, qui épousa, en* 1585, *Bernardine de Tulle* [1]. *Le second mariage de sa mère, la tutelle peut-être assez sévère du conseiller, contraignirent vraisemblablement l'ancien page du comte de Tende à s'éloigner. De retour en Provence, il obtint la main de Marguerite de Forbin, fille de Gaspard de Forbin, seigneur de Janson, baron de Villelaure, et de Marguerite de Pontevès. Les Forbin ne cédaient en rien aux d'Arcussia pour l'ancienneté de leur race, les alliances, les services rendus, ainsi que pour les emplois qu'ils avaient occupés. Originaires d'Écosse, établis dans le comté de Provence dès* 1325, *prenant rang parmi les familles les plus illustres du pays, ils comptaient au XVI*[e] *siècle, outre la branche des Janson, celles des La Barben, des La Fare, des Gardanne et des Soliers. L'auteur de ces derniers était le fameux Palamède de Forbin, dit* le Grand, *conseiller et chambellan du roi René, puis de Louis XI. Sous*

1. *Inventaire des papiers... de Ch. d'Arcussia,* et *Dictionnaire de la Noblesse,* art. *Thomas.* — Les Thomas, seigneurs de Millaud, descendaient de Charles Thomas, général des troupes de Gilbert, comte de Provence, tué en 1119, alors qu'il défendait Toulon contre le roi de Tunis. — Barthélemy Thomas avait d'abord épousé Marguerite de Vento. Après la mort de Marguerite de Glandevès, il contracta une troisième union avec Sylvestre de Digne.

son inspiration, Charles d'Anjou, successeur du bon roi, fit (10-11 décembre 1481) le testament en vertu duquel les comtés de Provence et de Forcalquier devinrent unis à la couronne de France du vivant de Charles VIII.

Le mariage de Charles d'Arcussia avec Marguerite de Forbin fut célébré dans la ville d'Aix, le 7 juin 1573[1]. *Malgré ses seize ans à peine alors accomplis*[2], *la jeune vicomtesse d'Esparron, personne de rare mérite, sut bientôt conquérir l'estime et l'affection de celui qui l'avait choisie pour compagne de sa vie; aussi le fauconnier ne répétait-il pas sans cesse, comme un de ses cousins moins heureux en ménage : « La plus austere regle de toutes est le mariage, et si on y donnoit un an de noviciat, il ne se trouveroit homme qui ne quittast l'habit*[3]. » *Les trois strophes ci-après des* INSTRUCTIONS DOMESTIQUES *semblent, au contraire, trahir une sorte de culte professé par d'Arcussia à l'égard de Marguerite de Forbin :*

Chacun doit respecter sa femme
Sans jamais luy fausser sa foy;

---

1. D'après certaines indications, le contrat de mariage de Charles d'Arcussia et de Marguerite de Forbin aurait été passé devant Mᵉ Pétrus Alphéran, notaire à Aix, dont les minutes paraissent aujourd'hui malheureusement perdues.

2. Marguerite de Forbin était le cinquième enfant de Gaspard de Forbin et de Marguerite de Pontevès, qui s'étaient mariés le 31 mars 1551. (La Chenaye-Desbois, art. *Forbin*.)

3. *Discours de chasse*, VI.

Il faut l'aimer comme nostre ame,
Dieu le commande par sa loy.
Que ton humeur ne l'importune
Ny ne la fraude de ses droits.
Le soleil honore la lune
Et la visite tous les mois.

Ceux qui se plaignent de leurs femmes
Ne connoissent pas ce qu'ils font ;
Souvent ils inventent des blasmes
Qui leur rejalissent au front.
Celuy tiendroit-il de l'honneste,
Qui voudroit salir un bonnet,
Qu'il faut qu'il porte sur sa teste ;
Peut-il aprés se dire net !

Aussi quand leur femme est prudente,
Ils ont raison d'estre contens ;
La qualité de telle plante
Est fort à priser en ce temps.
L'homme jouyt du ciel en terre,
Alors qu'il est bien marié,
Comme il se voit toujours en guerre,
Quand il est mal apparié.

Les premières années d'une union si bien assortie se passèrent tout au moins en partie à Aix. Plusieurs enfants du vicomte d'Esparron furent, en effet, baptisés dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, dont dépendait la maison de la rue de Jouques habitée par les d'Arcussia [1].

Depuis la mort du comte de Tende, la lutte entre

1. Roux-Alphéran, *les Rues d'Aix*, t. I, p. 423, note 2.

les catholiques et les protestants continuait en Provence avec la même ardeur, comme du reste dans les autres provinces du royaume. Honoré de Savoie, comte de Sommerive, les maréchaux Gaspard de Saulx et Albert de Gondi, François de La Beaume, comte de Suze, le cardinal d'Armagnac et Henri comte d'Angoulême, grand prieur de France, successivement gouverneurs du comté, essayèrent vainement d'y rétablir la paix. Leur autorité, souvent méconnue par les partis en présence, par les états, voire même par le parlement, ne put empêcher d'horribles désordres. Les historiens retracent longuement les chocs trop fréquents des Garcistes que dirigeait le grand sénéchal de Provence, Jean de Pontevès, comte de Garces, contre les Razats, presque tous huguenots, ayant à leur tête les barons d'Allemagne et des Arcs. Les discours du président de Coriolis, du procureur du pays de Joannis, aux états tenus à Lambesc, le 22 février 1579, montrent combien peu même la souveraineté du roi inspirait de respect. Les deux orateurs ne parlent que de meurtres, d'incendies, de villes emportées d'assaut, pillées ou soumises à de fortes contributions. De Joannis ajoute que, des bandes de brigands infestant les grands chemins, la plupart des gentilshommes et des députés des villes n'ont pu venir prendre leurs sièges [1]. Dans ces temps si profondément troublés, les familles se

1. Papon, *Histoire générale de Provence*, t. IV, p. 220-221.

trouvaient constamment divisées. Sous des influences diverses, leurs membres embrassaient des partis opposés. Des Glandevès, des Forbin, alliés de la maison d'Arcussia, tenaient pour le comte de Garces [1]. *Jean d'Arcussia, seigneur de Gardanne, conseiller au parlement de Provence et oncle du fauconnier, adopta un moment les doctrines de la religion réformée. Son office fut supprimé; mais, ayant abjuré, la protection du grand sénéchal le lui fit rendre, en août* 1572 [2]. *Magistrat de haute valeur, quoique esprit remuant, Jean d'Arcussia exerçait une grande influence sur ses collègues. Ceux-ci le déléguèrent, ainsi que les présidents de Coriolis et Pélicot, le conseiller Somat et le procureur général Piolenc, pour présider les états réunis à Lambesc le* 22 *février* 1579 [3]. *Quelques jours après, les mêmes états l'envoyèrent à Salon, avec une députation, afin de prier le comte de*

---

1. Papon, p. 215.

2. Gitton, *Histoire de Provence*, Aix, 1666, p. 544; Prosper Cabasse, *Essais historiques sur le parlement de Provence*, t. I, p. 191-192. — Jean d'Arcussia était le troisième fils de Jean d'Arcussia et d'Honorée de Séguiran. Son frère aîné, Gaspard, l'envoya en Italie et en France suivre les cours de plusieurs universités. Il obtint ensuite pour lui des bénéfices importants. (*Inv. des papiers... de Ch. d'Arcussia.*) Jean fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Provence, par lettres du 8 mai 1560, en la place et sur la démission de Charles de Glandevès, beau-père de Gaspard. Il épousa Benoîte de Gras, dame de Gardanne, dont il n'eut point de postérité.

3. Papon, *Histoire générale de Provence*, t. IV, p. 220.

Garces, chef des catholiques, de modérer le zèle aveugle de ses partisans et d'assurer l'ordre dans la province[1].

Tandis que de semblables événements se passaient en Provence, le vicomte d'Esparron paraît avoir joué un rôle assez effacé. Au déclin de sa vie, sous le coup de nombreuses désillusions, il put bien écrire :

Contente-toi de ta fortune
Et ne mandie les honneurs.
Sage qui les grands n'importune,
Car rarement sont-ils donneurs.
Rends-leur donc avecques prudence
Tout le respect qui leur est deu,
Et tiens-toy d'egale distance
Autant du prince que du feu.

La cour est un fascheux dedale,
Duquel on ne sort aisément;
Y penser monter, on devalle,
Bien que l'on marche incessamment.
Les faveurs y sont incertaines,
La sagesse un art de mentir,
Et ne reste aprés maintes peines
Qu'un miserable repentir[2].

Divers passages de ses œuvres tendraient néanmoins à prouver qu'il fut un des courtisans assidus des rois Charles IX et Henri III[3]. *D'autres nous le montrent parmi les compagnons de chasse habituels du comte*

1. Papon, p. 224.
2. *Instructions domestiques.*
3. *Lettres de Philoiérax...*, VII et XXVII.

d'Angoulême, après la nomination de celui-ci comme gouverneur de la Provence. Tantôt il offre un lanier au grand prieur, tantôt il le suit dans la Crau d'Arles, pour voler des perdrix avec des sacres[1]*. Très bon cavalier, le fils naturel de Henri II était un veneur émérite. Malheureusement ses meutes, gênées par l'odeur du thym, de la lavande et du romarin, plantes aromatiques fort communes dans les pays voisins de la Durance, tenaient difficilement la voie de grands animaux*[2]*. Force lui fut de s'adonner à l'art des fauconniers. Depuis, jamais on ne vit, affirme d'Arcussia, « pour les champs, aux perdrix, un plus bel attirail ». Les perdrix rouges, les perdrix grises, devinrent le gibier favori du comte d'Angoulême. De là défense expresse aux paysans de les prendre avec des chiens, et à qui que ce soit de les tirer au vol*[3]*.*

Une telle similitude de goûts avait dû attirer auprès du grand prieur l'ancien page de Claude de

---

1. *La Fauconnerie*, éd. 1627, 2e partie, chap. XXXI. *Id.*, éd. 1598, 3e livre, ch. XVI; *la Conférence des Fauconniers*, p. 50. — Henri, comte d'Angoulême, grand prieur de Malte, dans la langue de France, fils naturel de Henri II et d'une dame écossaise de la maison de Leviston, nommée Flamin, eut d'abord le gouvernement de Provence, par commission, du 25 mai 1577 au 1er juin 1578, durant l'absence du maréchal de Retz. Catherine de Médicis, passant à Marseille, le lui rendit en juin 1579, sur le refus des états de reconnaître le comte de Suze.

2. *Cabinet de Vénerie*, t. I. Jean du Bec, *Discours de l'antagonie du Chien et du Lièvre*, p. 20.

3. *La Conférence...*, p. 50.

Savoie. Peut-être aussi y fut-il amené par Georges de Glandevès, frère de sa mère, dont la mort tragique constitue un des épisodes caractéristiques du temps. Au mois d'août 1577, le comte d'Angoulême alla attaquer, avec six mille hommes, tant nationaux qu'italiens, Ménerbes, ville du comtat Venaissin, qu'occupaient les protestants. Le lieutenant de sa compagnie d'ordonnance était Louis de Montafié, jeune seigneur piémontais. Celui-ci demanda au prince, pour un de ses amis, le commandement de Ménerbes, quand elle se serait rendue. Puis, craignant certaines compétitions de la part de François de Gérente, baron de Sénas, gentilhomme de la suite du comte, il accusa le baron d'entretenir des intelligences dans la ville assiégée. Sénas, pour dissiper les soupçons auxquels donnait lieu une pareille imputation, s'exposa follement et se fit tuer sous les murs de la place. Après de nouvelles sollicitations, restées malgré cela infructueuses, Montafié répandit les propos les plus outrageants sur le gouverneur; puis finalement quitta sa compagnie d'ordonnance, pour retourner en Piémont. Irrité de tant d'audace, le grand prieur s'adressa alors à Georges de Glandevès, seigneur de Saint-Martin-de-Pallières, beau-frère du baron de Sénas [1], qui servait aussi dans son armée, et lui rap-

1. Georges de Glandevès avait épousé Anne de Gérente, sœur du baron de Sénas. Il en eut une fille unique, Susanne de Glandevès, morte quelques mois après lui, dans le courant de l'année 1578, et dont Charles d'Arcussia fut

pelant que Montafié était la première cause de la mort du baron, il lui persuada de ne pas le laisser sortir du pays sans avoir tiré vengeance de cette mort.

« Saint-Martin, entendant à demi-mot ce que désirait le grand prieur, ne se fit pas prier longuement, et, se mettant à la poursuite de Montafié, il l'atteignit lorsque celui-ci était à dîner à Aix, au logis de la Cloche. Il entre brusquement dans la salle à manger avec trois de ses amis, Séguiran, Bastier et Bonieux, et un laquais, qui décharge un pistolet chargé à deux balles dans les reins de Montafié et les lui casse; après quoi Saint-Martin lui fend la tête d'un coup de son épée. Une grande rumeur s'émeut aussitôt dans l'hôtellerie, et comme les assassins cherchent à s'évader, un cuisinier, armé d'une broche, les attend au pied de l'escalier, et la passe au travers du corps de Saint-Martin. On le remonte dans la salle, où Montafié, qui respirait encore, lui adresse ces paroles : « Malheureux jeune homme, que t'avais-je fait? » Mais Saint-Martin était hors d'état de ré-

---

tuteur avec le sieur de Montblanc. D'Arcussia, ses sœurs Marguerite et Anne, ainsi que Charles Thomas, se partagèrent la succession de la demoiselle de Saint-Martin-de-Pallières, comme représentants de leur mère, Marguerite de Glandevès. Roux-Alphéran, l'auteur des *Rues d'Aix* (t. I, p. 502, 503), à qui ce récit est en partie emprunté, place la fin si malheureuse de Georges de Glandevès en 1578. Selon l'*Inventaire des papiers... de d'Arcussia*, elle aurait, au contraire, eu lieu en octobre ou en novembre 1577.

pondre et rend le dernier soupir, tandis que sa victime n'expira qu'une heure après. »

Comparant le comte de Tende et le grand prieur, au point de vue de l'habileté de chacun dans l'art de la fauconnerie, d'Arcussia disait : « Je ne sçaurois à qui des deux en donner le prix. Tous deux en estoient capables et l'excellence de leur temps[1]. » *Comme ses contemporains, il vante aussi la sage administration de Henri d'Angoulême. Ce prince, homme d'esprit, savant pour son siècle, avait, du reste, de rares ennemis, mais parmi eux un adversaire implacable, Philippe Altoviti ou Altovitis, baron de Castellane, mari de la belle Renée de Rieux, l'ancienne maîtresse de Henri III. En 1586, Altovitis, qui habitait Marseille, écrivant à sa femme alors à la cour, prétendit que le gouverneur de Provence commettait de nombreuses exactions et laissait durer, afin de se rendre nécessaire, la guerre entre les ligueurs et les protestants, quand il lui était si facile de la terminer*[2]. *La lettre, communiquée à Henri III, fut immédiatement envoyée par Sa Majesté au comte d'Angoulême. Sur ces entrefaites, « le premier juin, jour de l'ouverture des états, le grand prieur apprend qu'Altovitis est arrivé à Aix, et va le chercher à l'hôtel Saint-Jacques, où il le croyait logé. Ne l'ayant pas trouvé, il revenait au palais, lorsqu'il l'aperçoit*

1. *Lettres de Philoiérax...*, XXVI.
2. Papon, *Histoire générale de Provence*, t. IV, p. 255.

malheureusement causant avec d'Arène, autre gentilhomme de Marseille, à une fenêtre du logis de la Tête-Noire. Tout bouillant de colère, il s'élance et monte dans la chambre où se trouvaient ces seigneurs. « Est-ce toi qui as écrit cette lettre ? » dit-il à Altovitis, en la lui montrant, et tandis que celui-ci balbutiait quelques mots d'excuse, il lui passe son épée au travers du corps. Altovitis a encore la force de saisir son poignard, et, furieux, il en perce à son tour le grand prieur dans le bas-ventre [1]. » Le comte d'Angoulême mourut le lendemain. Ce jour fut pour d'Arcussia, comme pour tous les Provençaux, un vrai jour de deuil. Chacun oubliait que le prince objet de tant de larmes venait de ternir par un horrible assassinat une vie qu'auraient pu lui permettre d'illustrer des qualités natives des plus brillantes.

Après la fin si triste du grand prieur, le fauconnier se retira probablement, durant le premier gouvernement du duc d'Épernon (1586-1587) et celui de La Valette (1587-1592), dans son château d'Esparron. En tout cas, les événements de l'année 1591 l'y mirent à même de faire preuve de son dévouement à la cause royale. La Provence était partout en armes. Dès 1590, les ligueurs, assemblés à Aix, refusant de reconnaître Henri IV comme successeur de Henri III, avaient, sur les instigations de la célèbre

1. *Les Rues d'Aix*, t. I, p. 581.

comtesse de Sault[1] *et du baron de Vins, appelé Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour prendre la défense de la religion catholique. Le duc occupait une partie du comté, tandis que La Valette, avec des alternatives de succès et de revers, tenait l'autre sous son obéissance. Le 8 mars 1591, Charles-Emmanuel, ayant dépensé des sommes considérables dans une province qu'il espérait annexer à ses États, fit voile de Marseille vers l'Espagne, afin d'obtenir des subsides de Philippe II. Au même moment La Valette demandait du secours à Lesdiguières. Celui-ci, suivi de troupes bien disciplinées, quitte Grenoble, dont le parlement venait de le recevoir comme gouverneur, pénètre en Provence par la vallée de Sault et joint, le 13 avril, La Valette, à Vinon*[2]. *Le surlendemain, les deux généraux défirent, non loin de là, l'armée du duc de Savoie. De son château, sis sur une colline de la chaîne des Pallières commandant le pittoresque village d'Esparron ainsi qu'une partie de la belle vallée de Rians, d'Arcussia contribua très utilement au succès de cette journée. « Après la prise de Vinon, rapporte Honoré Bouche*[3], *le sieur de La Valette ayant appris que le comte de Martinengue, gé-*

---

1. Chrétienne d'Aguerre, veuve de François-Louis d'Agoult, comte de Sault, qui, par ses intrigues, exerça une certaine influence en Provence à la fin du XVIe siècle.
2. Village du Var, sur les bords du Verdon.
3. *Histoire chronologique de Provence*, Aix, 1664, t. II, p. 752-753.

néral de l'armée du duc de Savoye, faisoit de grands préparatifs de guerre dans le lieu de Rians, et qu'il avoit déjà envoyé par avance quelques-unes de ses troupes, conduites par les sieurs de Bezaudun, d'Allamanon, de Cucurron et d'Antrages, Provençaux, par Saint-Romans, du Languedoc, et par Vitelly, baron romain, et qu'elles prenoient la route du village d'Esparron-de-Pallieres, il s'y en alla, au-devant, le 15 avril, avec ses troupes provençales et dauphinoises : à la veuë desquelles rencontrées en la campagne, celles du duc de Savoye prirent si fort l'épouvante que les unes retournerent au lieu de Rians, et les autres s'allerent enfermer dans le lieu d'Esparron qu'elles prirent par force, où elles se fortifierent et défendirent assez vaillamment durant quelque temps, tant contre les attaques des troupes du gouverneur, qui étoient dehors, que contre celles du seigneur du lieu [1]*, qui estoit grand royaliste et qui, de son château, ne manquoit pas de les incommoder grandement dans le village à coups d'arquebuze; mais enfin, pressées plustost de la faim que de forces humaines, elles se rendirent à telle composition que les chefs et les gentilshommes furent faits prisonniers, et presque tous les soldats furent condamnés aux galeres.* »

---

1. Au dire de Nostradamus (p. 901, 902), dont le récit plus prolixe met de même en relief la belle conduite de d'Arcussia, comme royaliste, ces troupes auraient été envoyées au château d'Esparron par La Valette.

La conduite de Charles d'Arcussia, en cette circonstance, à l'égard des ligueurs, permet de supposer qu'il soutint non moins activement les intérêts de la couronne pendant le reste du gouvernement de La Valette et le second du duc d'Épernon (1592-1595). Autour de lui beaucoup étaient au nombre des partisans les plus ardents de Henri IV. Son oncle, Jean d'Arcussia, comptait parmi les conseillers du parlement royaliste qui siégea à Manosque jusqu'en juin 1594. Son beau-frère, Melchior de Forbin-Janson, un de ses cousins de Vintimille-Tourves, se signalèrent par leur opposition au duc d'Épernon, quand ce duc voulut demeurer en Provence malgré les ordres du roi. Néanmoins les historiens locaux ne citent pas le nom du seigneur d'Esparron avant le renouvellement de l'état consulaire de la ville d'Aix, au mois de septembre 1596.

Très libérale, quoique des plus simples dans son organisme, la constitution de la Provence donnait, depuis François Ier [1], aux trois consuls et à l'assesseur d'Aix une autorité considérable. Ils étaient, durant l'année de leur magistrature, procureurs-nés du pays. Pour faire comprendre le second rôle de ces officiers municipaux, il semble utile de rappeler comment s'administrait le comté, pays d'états, uni, mais non subalternisé à la couronne. Chaque communauté (ville ou village) avait son conseil nommé, ainsi que ses

1. Édit de 1535, dit *Édit de réformation.*

consuls, par l'universalité des habitants. Les premiers consuls ou maires des communautés formaient, sous la présidence de celui du chef-lieu, le conseil de la viguerie. Les états, dominant le tout, convoqués par lettres patentes royales, présidés de droit par l'archevêque d'Aix, constituaient le grand conseil municipal de la province. Les députés des vingt-deux vigueries, avec ceux de quelques communautés, y représentaient l'ordre du tiers. Les prélats, le prévôt du chapitre de Pignans, les abbés commendataires et les commandeurs de Malte composaient celui du clergé. Enfin l'ordre de la noblesse comprenait tous les possédant-fiefs, qu'ils fussent gentilshommes ou roturiers.

Dans cette organisation, en vertu de laquelle la Provence jouissait d'une existence propre, le parlement « exerçait aussi une influence politique élevée, équilibrant les droits du pouvoir avec ceux des peuples, défendant la royauté menacée et lui résistant quand elle devenait despotique, repoussant les impôts inconstitutionnels et refusant d'enregistrer les lois destructives de la liberté [1] ». Auprès des états, corps délibérant, réuni temporairement, incapable de régler la marche journalière des affaires du comté, les procureurs du pays remplissaient les fonctions de pouvoir exécutif. « Ils veillaient aux intérêts généraux, donnaient une haute direction à l'administration intérieure,

---

1. Charles de Ribbe, *Pascalis, Étude sur la fin de la constitution provençale*, Paris, Dentu, 1854, p. 44.

tenaient la correspondance, passaient et signaient tous les contrats, exerçaient toutes les actions en justice... L'emploi des deniers publics leur était confié; ils étaient directeurs et ordonnateurs des ponts, chemins et chaussées [1]. » *Le trésorier des états ne versait aucune somme au souverain sans le mandement de ces magistrats, dont le visa, l'attache, comme on disait alors, rendait seul exécutoires les ordres du gouverneur, du lieutenant du roi ou de tout autre personnage ayant le commandement de la province* [2]. *Par suite, l'élection des consuls et de l'assesseur de la ville d'Aix, procureurs-nés du pays, avait lieu avec une grande solennité. Le samedi le plus proche du* 3o *septembre, jour de la fête de saint Michel* [3], *en présence de deux conseillers au parlement et d'un avocat général, délégués par la cour souveraine, en présence aussi du juge royal, le conseil de la cité composé de soixante membres, trente notables tirés au sort, le Prince d'amour, l'Abbé de la ville* [4], *les*

1. Ch. de Ribbe, *ibid.*

2. L'abbé R. D. B., *État de la Provence*, p. 17.

3. Plus tard, des lettres patentes de Louis XIV, en date du 13 décembre 1668, ordonnèrent que l'élection des consuls et de l'assesseur d'Aix se ferait le samedi le plus voisin du 3o novembre, et que ces officiers municipaux entreraient en fonctions le 1er janvier suivant. (*Les Rues d'Aix*, t. I, p. 93, note.)

4. Le roi René, vers 1462, institua, pour la Fête-Dieu d'Aix, des jeux qui attiraient un grand concours de monde et qui se continuèrent jusqu'à la Révolution. Le Prince d'amour, l'Abbé de la ville, nommés tous deux, chaque

capitaines des quartiers, le trésorier municipal, les consuls et l'assesseur en exercice, ainsi que leurs prédécesseurs immédiats, se réunissaient à l'hôtel de ville. Le premier consul présentait aux suffrages de ces électeurs le nom de son successeur parmi ceux des gentilshommes ayant fief les plus qualifiés de la province, marquis, comtes, vicomtes ou barons. L'assesseur, qui tenait le deuxième rang, véritable procureur général des états, était toujours un des plus anciens avocats près le parlement ; le second consul, un noble habitant la ville, et le troisième appartenait à la bonne bourgeoisie de la cité.

En 1596, Jean de Raffélis, seigneur de Saint-Martin-de-Pallières, mari de Marguerite d'Arcussia, déjà premier consul d'Aix de 1579 à 1580, occupait de nouveau le même poste. Le 28 septembre, ce magistrat proposa aux électeurs municipaux, pour lui succéder, son beau-frère, le vicomte d'Esparron [1]. *Charles d'Arcussia fut élu avec l'assesseur Badet, le*

---

année, par le conseil de ville, le lundi de la Pentecôte, y remplissaient les principaux rôles. Le premier se trouvait choisi parmi les jeunes gens de la haute noblesse de la province, le second, parmi les artisans. En 1668, les gentilshommes se plaignant de ce que la charge de Prince d'amour obligeait leurs familles à de trop grandes dépenses, Louis XIV la supprima. On n'élut plus dès lors qu'un Lieutenant de Prince, qui était un fils de bourgeois ou un étudiant en droit. (*Les Rues d'Aix*, t. I, p. 108 et suiv.)

1. *Les Rues d'Aix*, t. I, p. 458.

deuxième consul, Jean de Salla, et le troisième, Esprit Jusbert ou Jusberti [1].

Lorsque, selon l'usage, le vicomte d'Esparron entra en charge le 1er novembre 1596, le duc d'Épernon, abandonné des anciens ligueurs, auxquels il s'était allié, manquant de troupes et d'argent, avait quitté la Provence depuis le 27 mai. La ville de Berre demeurait, il est vrai, encore entre les mains du duc de Savoie; mais Charles de Lorraine, duc de Guise, nommé gouverneur du comté dès l'année 1594, tenait le reste du pays sous son autorité. Homme énergique, administrateur habile, très dévoué à la personne de Henri IV, Charles de Lorraine supportait difficilement la résistance à ses volontés; aussi les fonctions de d'Arcussia, comme procureur du pays, ne laissèrent pas que de devenir souvent assez délicates.

Pierre Libertat, en livrant la ville de Marseille au duc de Guise (17 février 1596), avait stipulé qu'elle aurait une chambre de justice distincte du parlement d'Aix, chargée de juger « les partialités et différens qui s'étoient grandement accumulés par la division de ses habitans [2] ». Un édit composa, pour deux ans, cette chambre de magistrats pris dans le parlement de Provence, sous la présidence du conseiller d'État

1. De Haitze, *Histoire de la ville d'Aix* (manuscrit de la bibliothèque Méjanes d'Aix), t. II, année 1596.
2. *Ibid.*



Guillaume du Vair. « Il faut un verd, — avait dit Henri IV, — puisque en Provence on a la tête verte[1]. » *Appuyée par les procureurs du pays, la cour souveraine d'Aix protesta contre un tel démembrement de sa juridiction. On envoya au roi une députation dont d'Arcussia dut faire partie; mais ce fut sans succès, car la chambre de justice de Marseille tint sa première audience le 7 janvier 1597*[2].

Quelque temps après les états se trouvaient convoqués à Aix, pour le 25 février, suivant un ordre du roi. Au moment de leur réunion, le duc de Guise décida qu'ils seraient transférés à Marseille, où du Vair les présiderait. S'il faut admettre la version de César de Nostradamus[3], *Charles de Lorraine, en agissant ainsi, attestait un certain ressentiment de n'avoir pas été reçu par les habitants d'Aix, comme ses services et sa qualité lui paraissaient l'exiger. De Haitze*[4] *prétend, au contraire, que le duc ne fit que céder aux instances de plusieurs nobles effrayés « de l'exemple funeste de deux gentilshommes, Villeneuve-Beauregard et La Salle, précédemment gouverneurs de places restées fidèles au duc d'Épernon et qui avaient été décapités » peu de jours avant, en exécution d'un arrêt du parlement. Quoi qu'il en soit, le duc de Guise ne pou-*

---

1. Papon, *Histoire de la Provence*, t. IV, p. 407.
2. Nostradamus, *Histoire et chronique de Provence*, p. 1080.
3. *Ibid.*, p. 1042.
4. T. II, année 1597.

vait s'autoriser d'aucun usage, ni d'un fait antérieur, pour transférer ainsi, de son autorité privée, les états hors du lieu de leur convocation primitive. En outre, Marseille était du nombre des terres adjacentes, c'est-à-dire soumises au roi comme comte de Provence, mais possédant une administration séparée de celle du comté. L'indication de la réunion des états dans la ville de Marseille souleva donc, de la part des députés des communautés, des réclamations que d'Arcussia et les autres consuls d'Aix allèrent soumettre au gouverneur. Bouche[1] *raconte comment elles furent accueillies : « Le sieur d'Esparron, dit-il, et ses collègues, étant venus d'Aix à Marseille, représenterent au duc de Guise que c'étoit chose inusitée de changer une assignation déjà faite pour la ville d'Aix, et beaucoup plus d'assigner les députés à Marseille, ville qui n'entroit point aux charges du pays non plus que Arles, que c'étoit la raison pour laquelle les états ne se tenoient jamais dans ces deux villes; que si elles y assistoient, c'étoit par honneur seulement et pour être informées des choses qui se passoient dans la province*[2]. *Non obstant ces remontrances, le prince insista que c'étoit la volonté du roi et que le sieur du Vair y présidât. A quoi, les communes rassemblées à Aix, en la maison du sieur d'Esparron, premier consul, consentirent pour cette fois et avec*

---

1. *Histoire chronologique de Provence*, t. II, p. 826.
2. Les députés de ces deux villes n'avaient pas, en effet, le droit de vote aux états.

supplications trés humbles au prince de ne vouloir plus désormais brécher aux privileges de la ville d'Aix et de la province, et de choisir telle autre ville qui lui conviendroit pour l'assemblée des états, pourvu qu'elle fust de celles qui entrent aux charges de la province. » Bouche ajoute encore : « *Par dessus cette contention, il en arriva une autre entre les consuls de Marseille, qui vouloient assister aux états fixés au 5 mars 1597, et les consuls d'Aix, comme procureurs-nés des gens des trois états du pays de Provence, à l'occasion du chaperon* [1], *qui est leur ornement consulaire, un chacun voulant se l'approprier, comme lui appartenant de droit : ceux de Marseille, comme gouverneurs de la ville, et ceux d'Aix, comme procureurs de tout le pays. Pour les mettre d'accord, il fut décidé que l'ouverture des états se feroit dans la ville, où les uns et les autres pourroient porter le chaperon; mais que les délibérations se feroient dans l'abbaye de Saint-Victor, qui est hors de la cité et dans les terres du pays de Provence, sujettes aux charges de la province, auxquelles terres les seuls consuls d'Aix peuvent porter le chaperon, comme procureurs ou gouverneurs ou administrateurs généraux de toute la province.* »

---

1. Le chaperon « était une espèce de camail en velours, mi-partie de noir et de rouge, qui couvrait les épaules et descendait jusqu'aux reins. L'assesseur le portait sur sa robe noire du palais ». (*Les Rues d'Aix,* t. I, p. 103, note.)

Les exigences réitérées du duc de Guise n'occupèrent que trop les derniers mois du consulat du vicomte d'Esparron et de ses collègues. Le 20 avril, Jean de Médicis, frère naturel de Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane, s'empare du château d'If. Le 29 juin, des galères espagnoles, sous la conduite de don Pedro de Tolède, qui rôdaient autour des îles d'Hyères, menacent avec des navires toscans le fort de Ratonneau. Le 27 août, des patentes royales ordonnent la construction immédiate de quatre vaisseaux devant protéger le port de Marseille. Chaque fois Charles de Lorraine demande des levées d'hommes et de l'argent. Il lui en faut aussi pour tenir sur un pied convenable ses garnisons, de même que pour assiéger Berre occupée par les troupes de Charles-Emmanuel de Savoie. Mais les troubles des années précédentes ont épuisé le comté. Les communes peuvent difficilement « violenter leurs miseres et leurs calamiteuses nécessités, esquelles elles sont engouffrées », selon l'expression d'un contemporain. Par suite, les procureurs du pays, malgré tout le désir de défendre la Provence contre le grand-duc de Toscane, le roi d'Espagne et le duc de Savoie, marchandent souvent les subsides. Le gouverneur alors menace. D'autre part, les gens du roi préviennent d'Arcussia et ses collègues qu'ils seront pris « en parties formelles », s'ils n'usent pas de « l'autorité de leurs chaperons » afin d'obtenir ce qu'on exige de la province. Il en fut notamment ainsi à propos du siège de Berre, dont le

revenu des salines, servant habituellement à payer « les gages ordinaires des magistrats du parlement et de la cour des comptes », se trouvait saisi par le lieutenant de Charles-Emmanuel [1].

Le renouvellement de l'état consulaire de la ville d'Aix, en septembre 1597, fit déposer le chaperon au vicomte d'Esparron le 1er novembre suivant. Toutefois, il ne dut pas demeurer éloigné des affaires publiques; car « un usage excellent avait attribué en Provence une sorte de magistrature politique aux anciens procureurs du pays. Après leur sortie de charge, ils restaient membres du conseil municipal d'Aix et on les consultait même souvent pour les affaires générales dans les cas difficiles [2]. »

De l'union de Charles d'Arcussia avec Marguerite de Forbin, il était né quinze garçons et sept filles [3].

Pourvoy tes enfans d'un bon maistre,
Afin qu'ils ne soient ignorans :
C'est le vray moyen pour les mettre
Du nombre des plus apparens.
Tiens-les loin de chaudes cervelles,
Du joüeur, menteur et mocqueur;
Que les trahisons et querelles
Ne prennent point pied dans leur cœur.

---

1. Nostradamus, p. 1043 et suiv. — Berre ne se rendit au duc de Guise que le 1er août 1598, à la suite du traité de Vervins (2 mai), passé entre Henri IV et Philippe II, traité dans lequel avait été compris le duc de Savoie.
2. Charles de Ribbe, *Pascalis.*
3. *Lettres de Philoiérax...*, épître liminaire.

Si tu parviens à te voir pere
D'enfans, hommes grands et barbus,
Ne sois envers eux trop severe,
Les reprenant en leurs abus.
Du simulacre d'Angeronne[1]*,*
A ce coup faut se souvenir,
En prevoyant à leur personne
Ce qui pourroit leur advenir.

Ces préceptes si sages des Instructions domestiques *montrent quelle sollicitude eut leur auteur pour les divers membres de sa nombreuse famille. Sur les vingt-deux enfants du fauconnier, on n'en connaît guère que quinze*[2].

1° François d'Arcussia, vicomte d'Esparron-de-Pallières, seigneur de Courmes, coseigneur de Neoules, marié, le 27 mars 1602, à Aix, avec Louise de Blancard, fille de François, seigneur de Gaubert et de Néoules, et de Marguerite Boniface de La Molle.

2° Jean-Baptiste, souche des seigneurs de Fos, d'abord chevalier de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, en 1604, élu deuxième consul d'Aix au mois de septembre 1640, mort vers 1663. Il épousa, le 27 juin 1623, Marie Puget, fille de Raymond, seigneur de Barbantane-Ramatuelle, et d'Anne Puget de Cabassole.

---

1. *Angérone* ou *Angérona*, la déesse du Silence. Les monuments anciens la représentent sous la figure d'une femme qui porte un doigt à la bouche. Certaines de ses statues ont encore dans la main droite une bague dont le chaton est aussi placé sur la bouche, comme pour la sceller d'un cachet.

2. M. le marquis de Boisgelin, *Note généalogique sur la famille d'Arcussia.*

3° Pierre ou Michel, reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1597.

4° Charles, *id.*

5° Jacques, seigneur du Bouisset, marié, le 28 avril 1617, à Marguerite Puget, autre fille de Raymond de Barbantane, et mort peu après ; car, le 16 octobre 1624, sa veuve contracta une nouvelle union avec Étienne Icard, écuyer.

6° Melchior, docteur ès droit. Melchior refusa un office de conseiller au parlement de Provence, que son père lui avait acheté. « Il entra dans l'ordre des Capucins, à Avignon, le 18 mars 1597, et y prit le nom de P. Ange d'Esparron, parce qu'il était né au château de ce lieu (vers 1578). Son savoir l'éleva bientôt aux premières charges de son ordre. Son humilité ne lui permit pas d'accepter l'évêché de Sisteron, dont M. de Cuppis voulait se démettre en sa faveur. Aux talents que le P. Ange avait pour le gouvernement des maisons de son ordre, il joignait ceux du prédicateur.., Louis XIII, étant venu à Marseille en 1622, distingua de la foule le P. Ange, qui était gardien du couvent de cette ville... Il mourut étant gardien du couvent d'Aix, le 17 février 1644 [1]. »

7° Gaspard, aussi capucin le 14 juillet 1612, sous le nom de P. Archange, décédé gardien du couvent des Martigues, le 2 février 1659.

8° Henri, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, en 1597.

9° Autre Charles, *id.*

10° Annibal, *id.*, en 1609.

11° Louis, né vers 1595, prêtre, mort en odeur de sainteté, à Aix, dans le courant de l'année 1675 [2].

12° Marguerite, mariée, en 1596, à Antoine de Castellane, seigneur de Jouques, inhumée, le 1er juin 1631, dans l'église paroissiale d'Esparron [3].

---

1. Achard, *Histoire des hommes illustres de la Provence ancienne et moderne,* Marseille, 1787, t. II, supplément.

2. *Les Rues d'Aix,* t. II, p. 122.

3. *Archives du parlement d'Aix, Registre des baptêmes et décès de la paroisse d'Esparron*, 1628-1632.

13° Diane, qui épousa, le 6 novembre 1605, Pierre Hostagier, seigneur de Courmes, fils de Pierre, seigneur de la Grande-Bastide, et d'Isabeau de Vento.

14° Autre Marguerite, mariée, le 17 mai 1613, à Jean-Thomas, seigneur de La Garde.

15° N .., femme d'un sieur de Beaumont de Brignoles [1].

On a vu plus haut que le différend judiciaire entre le vicomte d'Esparron et les Vintimille, à propos de la succession de Louis d'Arcussia, ne se termina qu'en 1584. Vers la même époque prenait aussi fin un non moins long procès intenté par François Penache ou Perrache, seigneur de Ville-Haute, contre le fauconnier, au sujet d'une donation faite à ce dernier par sa tante, Catherine d'Arcussia, veuve d'Antoine de Castellane de Châteauvieux [2]. Cinq ans après (1589), son oncle, le conseiller de Gardanne, le contraignit de plaider devant le parlement de Grenoble [3]. Plus tard, d'Arcussia se plaignait encore, tantôt de rester, en été, à Aix « pour des affaires qui lui importoient [4] », tantôt d'être « plongé » de nouveau « dans le dédale » de la chicane [5]. Cette boutade, venue sous sa plume et visant certains membres du barreau de l'époque, ne saurait donc surpren-

---

1. Achard, *loco supra citato*.
2. *Inventaire des papiers... de Ch. d'Arcussia*. — La dame de Châteauvieux était le cinquième enfant de Jean d'Arcussia, grand-père de Charles.
3. *Inventaire des papiers... de Ch. d'Arcussia*.
4. *La Fauconnerie*, éd. de 1627, 3e partie, ép. X.
5. *La Conférence des Fauconniers*, p. 102.

dre : « Dites à quelque advocat qui desire d'acquerir des escus et de la réputation : « Monsieur, je n'ai pas en « ma maison un procés ; mais mes papiers ne sont « pas bien rangez. Je desirerois de les mettre par « ordre, et qu'un jour vous prinssiez la peine de voir « mes archifs. » Ayant veu vos titres, il vous dira infailliblement : « Je m'esbahy, Monsieur, que vous laissiez perdre les droicts que vous avez sur un tel fidei- « commis de vostre grand oncle, ou de la legitime de « vostre grand'mere, qui estoit de telle maison, sur « laquelle vous avez beaucoup à prendre. » Bref, si vous le croyez, il vous forgera cent procés et vous rendra un estallon du palais. Or, il faut fuir la chicanerie en sorte que l'infortune du roy Phinée[1] *ne nous arrive. Fuyons ces harpies de palais : ce sont de terribles oyseaux qui volent tout ; et, si ce n'estoit les bons magistrats que nostre Roy nous donne qui leur tiennent le bec court, ils devoreroient toute nostre substance*[2]*.»*

*D'Arcussia dut rencontrer aussi des difficultés de a part de personnages faisant partie du clergé. On lit dans la XXVIII*e *de ses* Lettres de Philoiérax à Philofalco : « *Gardez-vous de mesler vos rentes avec celles de l'Eglise, tout ainsi que de faire des entes du pennage de l'aigle à vos oyseaux, car le plus fort l'emporteroit, et telle jonction rongeroit le plus foible*

1. Voir la note de la ligne 10 de la page 105 de *la Conférence*.
2. *La Conférence...*, p. 104-105.

et le briseroit [1]. » Ailleurs il adresse aux siens cette recommandation peu flatteuse pour quelques ecclésiastiques du temps :

Honore celuy qui s'applique
A servir aux lieux d'oraison ;
Mais n'en fay pas ton domestique,
De peur de soüiller ta maison.
L'homme de bien se doit resoudre
De l'occasion n'approcher.
Le feu ne prend plus tost la poudre,
Que la chair enflamme la chair [2].

Si des procès incessants procurèrent de trop nombreux ennuis à d'Arcussia, il les oublia souvent en chasse, soit dans les environs d'Aix, qu'il habitait sept ou huit mois de l'année, soit durant « les chaleurs de l'esté », sur le territoire de son domaine d'Esparron [3]. A soixante ans il disait encore :

Le plaisir du berger est à la bergerie,
Le soin du mesnager [4] à la mesnagerie,
Du soldat aux butins, de l'amant aux amours,
Et ma félicité c'est de chasser tousjours.
Tousjours je suis aux champs, traversant les campagnes,
Chassant, courant, volant, imitant les compagnes

---

1. Quand les oiseaux de vol se rompaient une penne (longue plume), les fauconniers employaient divers procédés, pour enter ou greffer dessus une autre penne d'un animal de même espèce.

2. *Instructions domestiques.*

3. *Discours de chasse*, X.

4. Fermier, cultivateur.

TIRAGE

300	exemplaires	sur papier de Hollande.
20	—	sur papier de Chine.
20	—	sur papier Whatman.
340	exemplaires, numérotés.	

N° 141

LA C[illegible]

[illegible]

FAUCO[illegible]

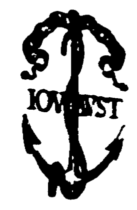
DE CHARLES D'ARC[illegible]

RÉIMPRIMÉE SUR L'ÉDITION DE [illegible]

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTE[illegible]

PAR

ERNEST [illegible]



PARIS

[illegible]

Rue Saint-Honoré, 33

M DCCC LXXXII

ore
20,
cu-
ent
éu-
les
ent
se
et

gne
Es-
u-
tré
de
La
au
les
r,
ic,
n-
les
et
oir
es.
ds

Du troupeau delien, exerçant tel deduit
Depuis l'aube du jour jusqu'à ce qu'il est nuit.
Trois fois vingt ans *n'ont peu me lasser de la chasse;*
Car en chose qui plaist jamais on ne se lasse.
Je suis tousjours plus frais, quand avec le doux vent
Je voy haut un oyseau qui se bande et se pent
Droit sur mes espaigneux, faisant la cresserelle[1].
Lors, si la perdrix part, on voit en deux coups d'aisle
Descendre cest oyseau, sans laisser plus aller
Ceste pauvre perdrix qui ne peut revoller[2].

Louis XIII fit gentilhomme honoraire, puis gentilhomme ordinaire de sa chambre, le vicomte d'Esparron[3]. *C'est ainsi que celui-ci, se trouvant à Paris lors des états généraux de* 1615, *put conférer avec tant de grands seigneurs, habiles fauconniers, venus des diverses provinces du royaume, et dresser, sur leurs indications, une sorte de rôle de tous les Français, tenant « attirail de volerie*[4] ». *En* 1619, *d'Arcussia obtint, pour la seconde fois, le chaperon de premier consul de la ville d'Aix. Ses collègues étaient l'avocat Honoré de Coriolis, seigneur de Corbières, assesseur, l'écuyer Pierre de Albis, deuxième consul, et le bourgeois Benoît Beau, troisième consul*[5]. *Pendant cette*

---

1. Voir note de la ligne 14 de la page 33 de *la Conférence.*

2. *Poème de la Fauconnerie.*

3. *La Fauconnerie du Roy, avec la Conférence des Fauconniers,* éd. 1617, titre. — *Discours de chasse,* éd. 1619, *ibid.*

4. *La Conférence des Fauconniers,* p. 44.

5. De Haitze, t. II, octobre 1619.

nouvelle magistrature, le duc de Guise convoqua encore les états de Provence, pour le mois de septembre 1620, dans l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Procureurs du pays, d'Arcussia et ses collègues assistèrent les communes de leur présence. Comme lors de la réunion des états de 1597, le lieu de l'assemblée, les prétentions des consuls de Marseille, occasionnèrent des réclamations assez sérieuses; « mais le tout se termina en paix, et il fut résolu des choses au bien et à l'avantage de la province[1] ».

En déposant, le 1er novembre suivant, l'insigne de premier consul de la ville d'Aix, le vicomte d'Esparron paraît cette fois s'être retiré des affaires publiques, voire même de la cour. Le deuil avait pénétré dans sa maison. Sur ses cinq fils restés chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, quatre étaient morts[2]. La XXIIe des Lettres de Philoiérax, *très curieuse au point de vue de la chasse, permet aussi d'apprécier les sentiments qui agitaient alors son esprit : « Monsieur, — écrivait-il à cet ami, grand amateur de fauconnerie, désigné sous le pseudonyme de Philofalco, — en attendant que mes oyseaux soient prests pour voler les perdreaux, je vous diray comme je trompe le temps et la façon de la chasse en laquelle je m'employe soir et matin, propre pour la saison où nous sommes. Ayant moy en desdain le long sejour du lit, je prends*

1. Honoré Bouche, t. II, p. 858.
2. *Lettres de Philoiérax,* épître liminaire.

une harquebuze qu'un laquais me porte aprés, de laquelle je me sers encore, comme je faisois il y a trente ou quarante ans, et m'en vay dans le bois tirer à tout ce qui se presente; ou bien je prends d'autre costé en pays de buissions, où je me place au guet des lievres ou des lapins et du chevreuil encore. Bref, je tire à tout ce qui se laisse voir à port d'arquebuze, et vous diray que telle chasse n'est pas sans plaisir, mais qu'on soit en pays propre, mesme s'il y a des loups ou renards, ou autres bestes nuisibles, soient sangliers ou blereaux..... Vous trouverez estrange que je m'amuse en tel employ, mais c'est pour ne languir, outre que les hommes septuagenaires n'y perdent pas leur temps, s'entretenant en telle attente avec leur chappellet, en contemplant les merveilles de Dieu; car j'ay autrefois apprins d'un bon vieillard et capable chasseur : que les hommes de nostre aage doivent avoir sur eux trois choses : la premiere, un petit horloge sonnant; la seconde, un miroir, et la tierce, un chappellet. La premiere, pour conter les heures et les bien employer; l'autre, pour voir le changement et le declin qui se trouve en nous; la tierce, pour eslever nostre esprit et nous souvenir de nostre fin, puis qu'en cette vie nous ne faisons que passer. .... Or, je vous diray encores, comme revenant de la chasse depuis n'y avoir esté, passant moy devant un crucifix, cette meditation me vint en teste.

Pleure, pecheur, contemple le mystere :
Medite en toy, voyant ce crucifix,

Comme ton Dieu sur le mont de Calvaire
Pour ton salut n'espargna pas son Fils.
Ses mains, ses bras et sa teste baissée,
Son corps sanglant de playes tout couvert,
Ses pieds percez ont ta coulpe[1] *effacée,*
Lorsque pour toy son costé fut ouvert.
Ces bois, ces foüets, ces cloux et cette lance,
Cette couronne et tout ce que tu vois,
Te vont disant que l'Agneau d'innocence
Pour tes pechez se soumit à la croix.
Donc que ton cœur tout en larmes se fonde,
Reconnoissant que le ciel te conquit,
Et que son sang fut le rachat du monde,
Lorsque la mort par sa mort il vainquit.

« *Ce sont les entretiens auxquels je me plaists aujourd'huy, en attendant celle que je ne puis eviter, ayant moy ordinairement en ma bouche ce mot :* Moriatur anima mea morte justorum . »

Parfois d'Arcussia, désireux de solitude, allait à Boisset ou Bouisset, petit fief dépendant d'Esparron[2]. *C'est de là qu'il mandait encore au même ami :* « *Vous me reprenez de ma retraicte en cet anacorisme de Boisset, où je suis pour y passer l'esté seulement. Si vous venez nous y voir, vous jugerez que je ne fais pas mal de chercher icy la tranquillité de l'esprit, mesme que d'Esparron à ce lieu il n'y a qu'un pourmenoir. Icy je ne languis jamais, ayant l'agriculture*

1. Du latin *culpa*, faute, péché.
2. La Bastide Bouisset (en provençal, petit buis), aujourd'hui simple ferme au nord-est d'Esparron, faisait dernièrement encore partie du domaine de ce nom.

et la chasse pour mon entretien; et lassé en cela, j'ay recours aux morts et à leurs escrits. A ce lieu ne se mesdit de personne, je dors la nuict sans ouyr passer les carrosses; je dîne et soupe à mes heures, n'estant obligé à courtiser les mortels comme moy, ny sujet aux devoirs des villes, n'estant visité que de mes confidens. Ne me reputez donc de ceux qui se trouvent empeschez à ne rien faire. Ce me seroit commettre un sacrilege si je me trouvois une heure oisif. D'ailleurs, quel livre peut-on lire où se puisse plus apprendre qu'en admirant la nature? Il y a plus dequoy s'instruire en la campagne que dans les villes, et, me voyant approcher les soixante et quinze ans, il n'y a que quelques jours que je me connoy estre un ignorant, commençant seulement d'apprendre, estant veritable le dire de l'Ecclesiaste : cum consummaverit homo, tunc incipiet. *Je prends tous les jours des leçons des bestes qui me monstrent mes deffauts, et ce qui est inconnu à plusieurs qui croyent de tout sçavoir*[1]. »

Il y avait excès de modestie de la part de d'Arcussia à se taxer ainsi d'ignorance. Le grec, le latin et l'italien lui étaient non moins familiers que le français. Ses œuvres, quelquefois empreintes de mysticisme, abondent en textes empruntés à l'Écriture sainte ou aux Pères de l'Église. Beaucoup de chapitres renferment des citations de Platon, de Philon de Larisse, de Plutarque, de Cicéron, d'Horace, de Martial, de

1. *Lettres de Philoiérax*, XI.

Juvénal, de Pollux et de Sénèque. Ailleurs ce sont de savantes réfutations, basées sur l'expérience, d'erreurs accréditées soit par Aristote, soit par Pline le Naturaliste, et l'on remarque que l'auteur faisait volontiers sa lecture des Essais *de Montaigne*[1]. *Tant d'érudition, employée le plus ordinairement fort à propos, prête un grand attrait aux divers traités du vicomte d'Esparron. Quoique ces traités aient uniquement pour but l'art des fauconniers, d'Arcussia ne dédaignait pas les autres chasses. La XXIIe lettre de Philoiérax à Philofalco l'a déjà montré tirant avec une arquebuse sur tout gibier se laissant « voir à port » de cette arme. Les* Discours de chasse[2], *comme la* Conférence[3], *attestent son goût pour forcer le lièvre à l'aide de chiens courants et de lévriers. Dans la IIIe lettre de Philoiérax il ajoute encore : « Ayant escrit en diverses saisons et en differens aages, les pays mesmes se trouvans differens en commoditez ou incommoditez m'ont porté à des opinions differentes. Si ne suis-je de ceux qui disent de ne prendre plaisir qu'à une chasse, car je me plaists à toutes. Et quand je suis à la venerie, je m'y eschauffe comme les plus affectionnez, et ne se fait point de chasse que je n'y prenne bien plaisir. »*

D'Arcussia avait, du reste, étudié le laisser-courre

---

1. *La Fauconnerie*, éd. 1627, 4e partie, chap. xxvii.
2. Discours IIe.
3. Pages 94-95.

dans le livre de Gaston Phébus, puis dans celui de du Fouilloux [1]. *S'il fut néanmoins surtout fauconnier, si de ses œuvres ressort fréquemment une préférence marquée pour la volerie, la mode du temps le voulut bien un peu. D'autre part, le sol, le climat du Midi, où il résidait habituellement, assez défavorables aux meutes des veneurs, n'empêchaient jamais l'emploi des faucons ou des autours.*

La Provence, rien moins que giboyeuse aujourd'hui, l'était extrêmement autrefois. Les anciens comtes souverains du pays possédaient leur parc pour la chasse du cerf à Ginasservis [2]. *Jeanne de Laval, seconde femme du roi René, en établit un nouveau près du château de Saint-Remy* [3]. *Le bon roi, assure-t-on, échangea la riche baronnie d'Aubagne contre les domaines alors stériles de Saint-Cannat et de Valbonnette, plus peuplés d'animaux de toute sorte* [4]. *Mais le comté était principalement renommé à cause de ses innombrables compagnies de perdrix grises et de perdrix rouges. Il y en avait de telles quantités, prétend d'Arcussia, que, si on ne leur eût fait une rude guerre, elles auraient rendu « dans dix ans le pays deshabité* [5] ». *Certaines contrées marécageuses*

1. *Discours de chasse,* IV.
2. Le nom de Ginasservis viendrait même de *gymnasium cervorum.*
3. De Villeneuve-Bargemont, *Histoire de René d'Anjou,* t. III, p. 39, note.
4. *Ibid.,* t. II, p. 241.
5. *La Fauconnerie,* éd. 1627, 3e partie, ép. XXXVII.

se trouvaient fréquentées par des bandes multiples d'oiseaux aquatiques. Aussi, longtemps avant les comtes de Tende et d'Angoulême, les hauts personnages, les feudataires de la province, cultivaient-ils l'art de la chasse au vol. Le roi Robert[1] *et Louis de Tarente, deuxième mari de Jeanne Ire, reine de Naples, attaquaient le héron, l'outarde, avec des faucons, tantôt dans la Crau d'Arles, tantôt dans le voisinage de la ville d'Aix*[2]. *Les lieux de prédilection de René d'Anjou, pour se livrer au déduit des oiseaux, étaient, soit les bords de la Durance, près de Mirabeau, chez la dame de Beauveau, sa fille naturelle, soit l'étang du petit village de Gardanne, où il avait une modeste habitation de plaisance*[3]. *Vers la même époque, justifiant le mot du bon roi,* libéralité de Villeneuve, *un chevalier de cette maison, surnommé le Prodigue, céda un fief considérable en échange d'un oiseau de vol parfaitement dressé*[4]. *Toutefois, le fauconnier le plus habile du temps était Artaluccio d'Alagonia, comte de Policastro et d'Agnati. Issu d'une très ancienne famille du royaume de Sicile, Artaluccio, ayant soutenu, contre Alphonse d'Aragon, les droits de René d'Anjou sur le trône de Naples, dut quitter*

1. Robert d'Anjou, dit *le Sage*, roi de Naples et comte de Provence, de 1309 à 1343.
2. *Discours de chasse*, Dernières Résolutions.
3. De Villeneuve-Bargemont, t. II, p. 242-243, et t. III, p. 44, note.
4. *Id.*, t. III, p. 264.

l'Italie lors du départ de ce prince, en 1442. Ses biens, s'élevant à 30,000 ducats de rente, furent confisqués. Pour le dédommager, René, qui l'avait pris comme conseiller et comme chambellan, lui donna, non loin d'Aix, le beau château de Meyrargues (1443). C'est dans ce château qu'Alagonia composa sa FAUCONNERIE, *imprimée seulement cent ans plus tard, par Enguilbert de Marnef et les frères Boucher de Poitiers* [1].

Au commencement du XVI[e] *siècle, un gentilhomme de Marseille, Jacques de Léon, écrivit aussi une autre* FAUCONNERIE, *restée longtemps manuscrite. Jacques de Léon s'intitulait « conseiller, escuyer et eschanson de feu monseigneur d'Orléans et de Milan* [2], *etc...., capitene d'une des galleres du roy Louis XII....., consierge de sa maison de Marseille, estant en l'exercisse de veneur* [3]. »

---

1. Ces libraires publièrent, en 1567, la *Fauconnerie* d'Alagonia avec celles de des Franchières, de Tardif, et un *Recueil de tous les oyseaux de proye servans à la fauconnerie...*

2. Charles d'Orléans, père de Louis XII, né en 1391, mort en 1465.

3. Le manuscrit de cet ouvrage, petit in-folio de quarante-huit feuillets, relié ou plutôt cartonné dans le XVII[e] siècle, appartient au savant bibliophile M. le marquis de Clapiers, de Marseille. Il a pour titre : *Le Veritable Discours de Faulconnerie, curieuzement cōposé par messire Jacques de Léon...*, et porte à la fin du dernier chapitre : « Cy finist un beau traictié de faulconnerie, lequel a esté escript par moi, Vices Philippon, l'an mil Vc et XII, par mandement de l'auteur. » — Le premier titre du volume

Du vivant de Charles d'Arcussia, les grands seigneurs aimant le déduit des oiseaux ne manquaient pas davantage en Provence. Après Claude de Savoie et Henri d'Angoulême, aux somptueux équipages, on citait le grand sénéchal Jean de Pontevès, comte de Garces[1], *le marquis François d'Oraison, qui tenait son « attirail » à Cadenet, et avec lequel le vicomte d'Esparron chassait souvent dans la plaine de Puyricard, près d'Aix*[2]. *Quelques gentilshommes de moins haut parage avaient aussi des faucons, mais seulement « pour entretenir noblesse », comme on disait alors*[3]. *Parfois encore de savants conseillers du parlement ne craignaient pas de compromettre leur dignité en faisant empiéter des perdrix par des autours*[4]. *A ces gentilshommes, à ces magistrats, chasseurs peu expérimentés, s'appliquait le quatrain du célèbre maître :*

Tous ne sont pas pour se plaire
A voler avecques nous :

---

imprimé (petit in-8° de 102 pages) est : *La Fauconnerie de Messire Jacques de Léon, dédiée au Roy, par Gaspard de Léon, gentilhomme de Marseille,* à Aix, par Estienne David... MDCXLIII. — Dans la dédicace à Louis XIII, signée G. de Léon, il est beaucoup question de la famille de l'auteur et de l'éditeur, qui, au dire du dernier, remontait au règne de Philippe de Valois. (*Bulletin du Bouquiniste,* année 1858, p. 215 et suiv.)

1. *Histoire et chronique de Provence,* p. 833.
2. *Discours de chasse,* V.
3. *La Fauconnerie,* éd. 1627, 3e partie, ép. VII.
4. *Discours de chasse,* II. — *Empiéter,* prendre.

Aussi n'est-ce pas à tous
Le sçavoir et pouvoir faire [1].

Plus favorisé qu'eux, d'Arcussia avait appris l'art de la fauconnerie à l'école du comte de Tende, dans certaines traditions de famille transmises d'âge en âge, et surtout dans « un cahier domestique » malheureusement actuellement perdu, contenant cent trente-deux avis adressés par Elysée d'Arcussia à l'empereur Henri VI [2]. *Il possédait en outre, au milieu de la partie la plus giboyeuse de la Provence, le vaste domaine d'Esparron-de-Pallières, sur lequel une note émanée de son arrière-petit-fils Charles-Joseph d'Arcussia donne les détails suivants : « La terre d'Esparron est distante de la ville de Marseille de neuf lieues, et de six lieues d'Aix. Les terres limitrophes sont : Rians, qui est un gros bour dont on peut tirer toute sorte de susistance, et il n'est esloigné que d'une lieue; Ollieres, qui est à deux lieues; Seillon, deux lieues; Saint-Martin, demy-lieue ; La Verdiere, une lieue, et Ginasservy, une lieue..... Il y a un lac qui fait la séparation entre Esparron et Ginasservy, où il y a en hiver cantité de canards, becasines et autres oiseaux d'eau, et dans la terre d'Esparron il y a toute sorte de gibier en cantité; beau pays de chasse où l'on peut y aller à cheval partout..... Il y a la terre du Revest qui est joignant Esparron, que, quoique*

1. *La Fauconnerie*, éd. 1627, fin de la 2e partie.
2. *Lettres de Philoiérax...*, VII, X, XIX.

la juridiction soit séparée, néanmoins elle appartient au seigneur d'Esparron, estant un terroir inabité, ne fesant qu'une communauté avec Esparron. Le sieur d'Arcussia est seigneur de l'une et l'autre terre..... Il y a six bastides qui appartiennent au seigneur, savoir : 1° la bastide de Bouisset, qui fait 64 charges de bled de rente; 2° la bastide dite de Château-Double, 87 charges de rente; 3° la bastide du Petit-Adrech, 19 charges; 4° la Plasse, 100 charges; 5° le Logis, 53 charges; 6° la bastide de Palieres, 50 charges[1]. »

Charles d'Arcussia parle souvent de ses cantons de Perricous et de la Cole-Pelade, comme étant les plus peuplés de perdrix[2]. Il passait fréquemment par là, quand, tout en faisant voler des faucons, il franchissait à travers champs les quatre lieues qui séparaient Esparron du château de Tourves, habité par ses cousins de Vintimille. Mais connaître à fond l'art de la fauconnerie, avoir soi-même ou trouver chez des amis des terroirs très giboyeux, ne suffisait pas au gentilhomme voulant se livrer à la pratique de cet art. Il fallait encore que la maîtresse du logis ne fût « jamais chiche de ce que son mari employoit à tel exercice et preferast tousjours le plaisir de celuy qu'elle aimoit à ce qu'elle auroit pu espargner en

1. Cette note, extraite des papiers des seigneurs d'Esparron, est encore due à l'obligeance de M. Fernand Cortez de Saint-Maximin.

2. *La Conférence des Fauconniers*, p. 7, 33 et 34. — La carte de Cassini porte *Pierricous* et *Colle Petadi*.

faisant autrement [1] ». Marguerite de Forbin savait agir ainsi; elle se montrait fort tolérante sur le chapitre des fauconniers, des chiens et des oiseaux. Sa basse-cour ne devait pas néanmoins en souffrir; témoin cette plaisante lettre de Philoiérax à Philofalco [2] : « Monsieur, je faisois conte de vous mander demain les deux couples d'espaigneux que je vous ay promis; mais, ce matin, un accident estrange m'est survenu qui m'en donnera de l'empeschement. C'est que, m'en allant à la chasse, j'ay rencontré une troupe de porcs de la mesnagerie de ma femme, dont estans mes chiens couplez, ces bestes se sont mises en furie entendant aboyer mes chiens. Pour eviter ce desordre, il a fallu nous y mesler; en fin, voyant tuer ainsi toute ma meutte, j'ay mis la main à l'espée et n'ay sceu me retenir d'en tuer une quinzaine qui ont payé six de mes chiens. Et ce fust esté un combat cadmeen, si je ne fusse fuy, et retiré par ce moyen du desordre quelques chiens blessez qui me sont demeurez: ainsi la perte en est double et plus encore, car ma femme plaint bien mes chiens; mais elle se fasche de ses pourceaux encore davantage. »

Pendant sa longue existence de fauconnier, d'Arcussia eut des oiseaux de chasse de tous les pays et de toutes les espèces. Longtemps il ne voulut que des faucons, des sacres, des laniers, des alphanets et des

---

1. *La Fauconnerie*, éd. 1627, 3e partie, ép. I.
2. Lettre XIII.

gerfauts. Puis, quand la vieillesse vint, l'autour, au vol moins rapide, fut plus apprécié de lui. Estimant « avoir mal employé le jour auquel » il n'avait « appris quelque chose, à l'exemple des avettes[1] *qui succent toutes sortes de fleurs pour en faire leur profit*[2] *», son esprit se portait naturellement vers l'étude des mœurs, des habitudes et de l'anatomie des animaux; aussi, si d'habiles fauconniers, comme Pignaus et Vignier, le servaient, l'un quarante-deux ans, l'autre quarante-cinq, cela ne l'empêchait pas de pouvoir dresser lui-même ses oiseaux*[3]*. Enfin, quoique préférant de beaucoup le vol de la perdrix, toujours facile durant neuf mois de l'année*[4]*, il avait, soit en Provence, soit à la cour, notamment à la suite de Louis XIII, pratiqué ou vu pratiquer les divers autres vols.*

Le vicomte d'Esparron, pour qui, de plus, la lecture attentive des livres antérieurement écrits sur la fauconnerie révélait sans cesse bien des erreurs contre quelques enseignements utiles, était donc un maître compétent, très capable de traiter, même après tant d'autres, de la chasse avec le concours de l'oiseau de proie. Auteur consciencieux, désireux de donner uniquement des règles dictées par l'expérience, il remania

---

1. Abeilles.
2. *Discours de chasse*, X.
3. *La Conférence...*, p. 91. *La Fauconnerie*, éd. 1627, 3e partie, ép. IV.
4. *La Fauconnerie*, 4e partie, ch. XXVI.

souvent la FAUCONNERIE, *son œuvre principale, modifiant, ajoutant ou retranchant certains passages. C'est ainsi qu'en tête de l'édition de* 1621 [1], *il pouvait répondre à des critiques peu bienveillants :*

Les censeurs jusques au tombeau
Ne cessent jamais de mesdire ;
Mais tel mouchera ce flambeau,
Qui n'en sçauroit fournir la cire.

Les ouvrages de d'Arcussia eurent un grand nombre d'éditions, parmi lesquelles on compte les suivantes :

1° LA FAUCONNERIE, de Charles d'Arcussia....., divisée en trois livres, avec une briefve instruction pour traitter les autours, sur la fin de l'œuvre, par le mesme autheur. Au magnanime Henri IV, trés-chrestien roy de France et de Navarre, *à Aix, par Jean Tholosan,* 1598. — *Cette édition princeps* [2], *in-8°, est ornée d'un beau portrait de Henri IV, au-dessous duquel se lisent ces vers :*

Voicy le portrait de celuy
Qui est nostre roy legitime,
Et qu'il faut qu'un chacun estime
Qu'il n'est point de pareil à luy.

2° LA FAUCONNERIE, de Charles d'Arcussia...., *Paris, Jean Houzé,* 1599, in-8°.

---

1. *Avis au lecteur.*

2. Un exemplaire de cette édition, devenue très rare, fait partie de la riche bibliothèque provençale de M. Paul Arbaud, d'Aix-en-Provence.

3° *Id.*, divisée en quatre parties; *ibid.*, 1605, in-8°.

4° *Id.*, divisée en cinq parties; *ibid.*, 1607, in-8°.

5° *Id.*, *ibid.*, 1608, in-8°.

6° *Id.*, *ibid.*, 1615, in-4°. — *Édition dédiée, comme les autres du même traité qui vinrent après, au roi Louis XIII.*

7° LA FAUCONNERIE DU ROY, avec la CONFÉRENCE DES FAUCONNIERS, *ibid.*, 1617, in-4°.

8° DISCOURS DE CHASSE où sont representez les vouls faits en une assemblée de fauconniers, *ibid.*, 1619, in-4°.

9° LA FAUCONNERIE..... *divisée en neuf parties*, *ibid.*, 1621, in-4°. — LA FAUCONNERIE *proprement dite comprend cinq parties, auxquelles se trouvent ajoutés des exemplaires des éditions originales des deux opuscules précédents qui forment les quatre dernières.*

10° LES LETTRES DE PHILOIERAX A PHILOFALCO, où sont contenues les Maladies des oyseaux et les remèdes pour les guérir; *ibid.*, 1626, in-4°.

11° LA FAUCONNERIE....., divisée en dix parties; *ibid.*, 1627, in-4°. — *Les neuf premières parties sont les mêmes qu'en* 1621. LES LETTRES DE PHILOIERAX *constituent la dixième. Cette édition a de plus cette particularité, que la* FAUCONNERIE DU ROY.... *et les* LETTRES DE PHILOIERAX..... *portent la date de* 1626.

12° *Id..... Rouen, François Vaultier et Jacques Besongne*, 1643; in-4°.

13° *Id..... ibid.*, 1644; in-4°.

Dans toutes les éditions de la FAUCONNERIE, *le texte renferme des planches sur bois, représentant des oiseaux de vol du vicomte d'Esparron. En outre, les éditions de* 1621 *et de* 1627 *doivent, pour être complètes, avoir, après le titre, un portrait de l'auteur par le graveur Isaac Briot* [1], *puis à la page suivante, les armes des d'Arcussia surmontées d'un casque orné d'un panache retombant des deux côtés de l'écu.*

Le succès justement mérité du principal traité de Charles d'Arcussia, en France, le fit traduire à l'étranger. Le British Museum de Londres et la Bibliothèque nationale de Paris [2] *en possèdent, tous deux, une version allemande dédiée aux princes Louis-Philippe et Frédéric de Hesse. Elle est intitulée* :

FALCONARIA, DAS IST EIGENTLICHER BERICHT UND ANLEYTUNG, WIE MANN MIT FALCKEN UND ANDERN WEYDTVÖGELN BEITZEN SOLL :..... IN FÜNF THEIL ABGETHEILET, VON CAROLO D'ARCUSSIA..... FRANZÖ-

1. Né en 1585, mort en 1670, à Paris. — Des amateurs d'estampes durent détacher certains portraits des éditions auxquelles ils appartenaient, car on en rencontre parfois de séparés. Sur un d'eux, fort gracieusement prêté par M. Paul Arbaud, la maison Goupil, de Paris, put ainsi faire la photogravure qui est jointe à quelques exemplaires de ce volume.

2. S. 434, in-4.

SISCH BESCHRIEBEN : JETZ UND ALLEN LEBHABERN SOLCHER ADELISCHEN OBUNG TEUSCHER NATION ZUGEFALLEN IN UNSER MUTTERSPRACH FERSETZTE..... GEDRUCKT ZU FRANCKFURT AM MAYN DURCH NICOLAUM HOFFMANN, 1617 [1].

« Raciocinant [2] *» facilement « sur les miseres et l'inconstance de ce monde* [3] *», le vicomte d'Esparron avait souvent l'esprit hanté par la pensée de la mort. Ses préoccupations à cet égard se trahissent dans le sizain qui termine le* XII[e] DISCOURS DE CHASSE :

Trois poincts sont troublant mon esprit,
Que je voudrois bien qu'on m'apprit.
Le premier, de sçavoir mon heure,
L'autre quelle sera ma mort.
Mais le tiers me trouble plus fort,
Doutant où sera ma demeure.

Dans ses INSTRUCTIONS DOMESTIQUES *il dit aussi :*

Le plus vigoureux et robuste,
Le delicat et le floüet,
Doit envier la mort du juste,
Sans avoir point d'autre souhait.

---

1. « *Falconaria,* ou Véritable Instruction et Méthode, pour dresser au vol les faucons et les autres oiseaux de proie..., divisée en cinq parties, écrite en français par Ch. d'Arcussia,... aujourd'hui traduite en allemand et destinée à tous les amis des nobles exercices,... imprimée à Francfort-sur-le-Mein, par Nicolas Hoffmann, 1617. »

2. Raisonnant, méditant.

3. *Discours de chasse,* XII.

Où, à quelle date, le célèbre fauconnier fut-il frappé par cette mort dont une philosophie toute chrétienne semble lui avoir fait peu redouter les angoisses? Les biographes, sans le mentionner, se contentent d'affirmer que d'Arcussia parvint jusqu'aux limites extrêmes de la vieillesse. Pour ce qui est de la date, celle de l'édition princeps des LETTRES DE PHILOIÉRAX *ne permet pas de la placer avant* 1626. *En cette année parut seulement la curieuse correspondance entre Philoiérax, c'est-à-dire Charles d'Arcussia, et l'ami désigné sous le pseudonyme de Philofalco. L'auteur de l'épître liminaire, le docteur en théologie* I. D. P., *rapporte qu'il l'a copiée, « le mois passé », au château même d'Esparron où il était allé « visiter le seigneur du lieu ». L'épître se trouve suivie du* COMPLOT DES OYSEAUX DE FAUCONNERIE, *dont les vers, dignes d'un poète chasseur, attestent bien aussi que Philoiérax vivait encore en* 1626. *Le docteur en théologie prête ce langage aux oiseaux de vol :*

Philoiérax, si ton sçavoir
Nous a mis en main le pouvoir
De servir les plus grands monarques,
Sçaches que d'un commun accord
Nous empescherons que les Parques
Ne conspirent jamais ta mort.

Et quand ton esprit vers les cieux,
Pour aller rechercher son mieux,
Fera sa derniere retraicte,
Nous avons l'œil à ce dessein,

Afin qu'à cette longue traicte
Nous puissions te faire le train[1].

Après avoir démontré que le fauconnier n'avait point cessé de vivre en 1626, il faut, pour chercher à indiquer, même approximativement, l'époque de sa mort, entrer dans le domaine des conjectures.

L'église du village d'Esparron fut édifiée vers le milieu du XVIe siècle. D'après un registre paroissial de 1629 à 1632, les d'Arcussia y firent construire leur caveau funéraire, et, selon une tradition locale, ce caveau existe sous la chapelle de la Vierge, affectée de tout temps aux habitants du château. Le retable de l'autel de la chapelle, doré, carré, soutenu par deux colonnes torses, encadre un tableau de véritable valeur artistique, ni signé ni daté, mais évidemment du commencement du XVIIe siècle, représentant Notre-Dame du Rosaire. La sainte Vierge est environnée d'un rosier à deux branches, dont les fleurs blanches entourent quinze médaillons, où se trouvent reproduits les mystères du Rosaire. Dans un coin du tableau, à gauche, on voit saint Dominique et saint Charles Borromée; dans l'autre coin, à droite, saint François d'Assise. Les saints, les regards tournés vers la Vierge, semblent chanter ses louanges. Au premier plan, sous saint Charles, l'artiste a placé le portrait et les armes du vicomte d'Esparron. Le vicomte, agenouillé, les mains jointes, l'épée au côté, portant la

1. T'accompagner.

moustache à la royale et les cheveux coupés ras, paraît être âgé de soixante ans. Un manteau noir recouvre en partie son costume de couleur sombre, sur lequel se détachent une collerette aux canons peu saillants et des manchettes de mousquetaire. Au-dessous de saint François, l'auteur du tableau a aussi peint Marguerite de Forbin-Janson, dans la même posture que son mari. Grande, d'assez forte corpulence, peu flattée comme âge, la dame d'Esparron est en robe foncée, avec col haut, venant en pointe en avant et renversé sur une guimpe carrée. L'existence de ce retable, les portraits des pieux personnages qui évidemment l'offrirent à la chapelle de la Vierge, démontrent, conformément à la tradition, que là le seigneur d'Esparron et sa femme choisirent leur dernière demeure. Malheureusement, le caveau, fermé par une dalle très commune, n'est recouvert d'aucune inscription extérieure. Le sépulcre garde son secret. Le registre paroissial de 1629 à 1632, le seul que l'on ait de la première moitié du XVIIe siècle, ne renseigne pas davantage. Il constate uniquement : 1° le 30 juin 1631, l'inhumation, dans le tombeau de famille, d'une fille du fauconnier, de Marguerite d'Arcussia, dame de Castellane et de Jouques ; 2° le 23 août suivant, celle, au même lieu, de Claire d'Arcussia, enfant âgée de trois ans environ, fille de François, fils aîné de Charles[1]. Par suite, si l'on

1. *Anno Domini sexcentesimo tricesimo primo et junii*

LA CONFÉRENCE
DES FAUCONNIERS



A MONSEIGNEUR DU VAIR

Garde des seaux de France.

MONSEIGNEUR,

PARTICIPANT, *comme je fais, à l'obligation generalle que vous a toute cette province du repos où vous l'avez maintenuë durant vingt ans qu'elle a eu l'honneur de vous avoir pour chef de la Justice, et vous en ayant encor une infinité de particulieres, j'ay pensé que, si j'estois hors d'espoir d'y satisfaire par quelque revenche, je me devois au moins cette consolation de ne laisser rien passer où je vous en peusse tesmoigner quelque ressentiment. C'est à ce dessein, Monseigneur, que je vous offre ce nouveau Traicté de Fauconnerie, que, suivant ma promesse, et par commandement expres de Sa Majesté, j'ay adjousté aux precedens que j'avois faits sur le mesme subjet. Je vous ay tousjours veu plaire aux discours de cet*

exercice et faire cas de ces termes comme de chose d'où, autant que nulle autre, nostre langage pouvoit tirer de l'embellissement. Cela me fait croire que la lecture ne vous en sera point desagreable, et qu'ayant à vous relascher du soin que vous prenez à r'habiller les desordres de l'abominable monstre dont nostre jeune Hercule vient de nous delivrer, vous serez bien aise quelquefois de vous y divertir. Au moins y recognoistrez-vous l'intention de l'autheur, qui n'est autre, Monseigneur, que de se continuer tousjours l'honneur de vostre bienveillance, et d'estre tousjours reconneu

Vostre tres-humble, tres-obeissant et tres-fidele serviteur.

CHARLES D'ARCUSSIA D'ESPARRON.

A Esparron.





TABLE DES MATIERES

TRAICTÉES EN CETTE CONFERENCE OU ASSEMBLÉE DE FAUCONNIERS, FAITE EN SEIZE JOURNÉES.

En la Premiere Journée il se discourt de la perte d'un bon amy et de l'amitié entre les fauconniers, puis on se prepare pour conferer de la fauconnerie.

En la Seconde Journée se presente le vol du milan, et le moyen de le ravaler avec les ducs, lorsqu'il est trop haut.

Aprés il est dit comme on l'attaque, et avec quels oyseaux, et comme du commencement les oyseaux deguisent leur vol afin qu'il ne monte pour se sauver.

Vol fait le jour de saincte Catherine, en presence du Roy.

Comme les oyseaux taschent de gaigner le dessus du vent.

Termes du vol du milan.

Ruse du milan pour se sauver, et comme il se deffend.

Comme il perd courage, il commence à criailler et geindre.

Mort du milan, et comme on en fait la curée aux oyseaux.

Autre get fait avec malheur volant pour milan.

Ce terme de aveüer, c'est à dire le choisir bien et le voir au partir que l'oyseau fait du poing pour l'attaquer.

Bonté du Roy connuë à ce vol.

Advis aux fauconniers.

En la Troisiéme Journée il est parlé du vol de la corneille.

Que les oyseaux pour ce vol sont à tout faire.

Comme le vol se fait.

Comme on attire les corneilles en beau lieu.

Quelles corneilles on doit attaquer, et comment.

Le chouquas est le plus facile à prendre.

Quels oyseaux il faut avoir et combien.

Ruse necessaire à ce vol.

Que trois faucons font ce vol, et un sacret ou un faucon niais parmy.

Qu'en pays couvert un autour est propre, pourveu qu'il soit accoustumé en compagnie de faucons.

Comme les gerfauts y sont bons pour leur vistesse.

Raisons pourquoy plus vistes que les faucons.

Moyen d'envoyer des corneilles pour dresser les faucons.

Question, si les oyseaux pour corneilles peuvent voler tout au long de l'an sans muer.

Pennage de faucon sor retenu trois ans sans muer.

Que les fauconniers, ayant noüé la longe, peuvent s'employer à levreter, et pendant ce temps on peut garder un oyseau pour voler quelque perdrix.

En la Quatriéme Journée il se dispute quels oyseaux on doit desirer pour soy.

Qu'au vol du heron les gerfauts sont les meilleurs, puis les faucons, sacres et sacrets, puis les faucons balarins.

Pourquoy en Italie on dit faucon gentil.

Pourquoy on appelle un lanier faucon vilain.

Que les faucons sont plus courageux à tout.

Que les laniers sont meilleurs à la perdrix.

Comme les oyseaux qui se paissent à la desrobée sont fascheux.

Exemple avec moyen de reprendre les oyseaux.

Conclusion de la dispute à l'advantage des laniers, au vol de la perdrix seulement.

Cinquiéme Journée où se represente une chasse faite pendant la conference au vol de la perdrix.

Perricoux, quartier du terroir d'Esparron, fort abondant en perdrix.

Rencontre des chiens, terme de ce vol en questant.

Bourrir, terme propre, parlant des perdrix rouges.

Aveüer, c'est bien voir, ou bien choisir la perdrix au partir que fait l'oyseau du poing.

La sauver, c'est la voir remettre, terme du vol.

Tourner à mont, c'est quand l'oyseau soustient juste sur les chiens.

Ruses des perdrix rouges de s'enterrer aux troux de lapin ou se mettre en creux du buisson, ou sur l'arbre, ce que ne fait la perdrix grise.

Faire plaisir aux oyseaux, c'est leur laisser plumer la perdrix, ou donner quelque coup de bec sur ce qu'on leur reprend, terme de l'art.

Ruse des chiens sages et dressez à ce vol.

Vent leger, et non trop frais, terme de ce vol.

Noms des chiens de la meute noire.

Le brin du buisson, c'est le haut du buisson ou la cime de l'arbre; et le creux du buisson, c'est le dedans.

Le laneret en compagnie d'un lanier est le plus viste.

Comme à ce vol la fortune favorise, il faut estre prompt aux actions de chasse.

Cole-pelade, terroir d'Esparron, lieu abondant en perdrix et beau à voler.

Ruse des perdrix de s'envoler au bruit de la queste.

Le Real descouvrant les perdrix les vole de loin.

Vol des perdrix grises.

Quand les perdrix se rompent à un grand vol, l'effect qu'elles font les garde de repartir.

Ruse des buses de se rendre à la remise des perdrix.

Double plaisir aux fauconniers.

De la bonté des perdrix.

Dispute sur la question avec la conclusion.

Aventure de chasse.

A la Sixiéme Journée, on poursuit encores, et se traicte aussi de la nourriture des oyseaux pour les conserver.

Des oyseaux pillards qui ne volent en compagnie, avec dispute si tels oyseaux sont plus courageux.

Qu'un bon oyseau pour perdrix doit voler seul.

Question, s'il est bon de faire suivre les oyseaux, ou de les jetter du poing à voler les perdrix.

Autre question sur l'entretien des oyseaux.

Autre question sur le curer, où il se dit comme l'humeur du fiel tombant dans la mulette fait curer l'oyseau, sans laquelle humeur il faut le droguer par choses ameres.

A la SEPTIÉME JOURNÉE est discouru de la connoissance de plusieurs fauconniers vieux et modernes.

De la grande connoissance du Roy au fait de la fauconnerie, et que les plus belles inventions en cet art se sont trouvées de son temps.

Comme à son imitation chacun se plaist à tenir des oyseaux.

Invention de prendre le poisson par les cormorans.

Invention des pigeons sillez, et de leurs effects.

Comme les pigeons sillez vont tousjours contre la clairté du soleil.

Effect d'un pigeon sillé.

Que les Genies des rois sont plus soigneux de les contenter en leurs plaisirs que ceux des hommes communs.

Que les Holand. et Flam. volent sans art, et que la preuve le fait voir.

Que la fauconnerie est maintenant en son lustre en France plus qu'elle ne fut jamais.

De plusieurs fauconniers qui ont esté depuis 60 ans, que l'autheur a connus.

Journée où il fut pris 47 perdrix.

Conclusion, que la fauconnerie ne fut jamais mieux coneüe que de present.

HUICTIÉME JOURNÉE, où il se parle de la diligence faite par un sacret, duquel il a esté fait mention au chapitre 22 de la *Fauconnerie*.

Montée et eslongnement du mesme sacret.

Raison pourquoy les oyseaux montent plus au mois de mars qu'en autre saison.

Fondre, terme de l'art.

Comme les anciens se servoient des oyseaux de proye pour guides avant que la boussole fust conneuë.

Que le faucon est le hieroglyphe de diligence.

Neuviéme Journée, où il se dispute des termes de l'art, et comme il faut s'en servir.

De la difference qu'il y a de dire attaquer et jetter, avec plusieurs autres termes de l'art.

Pour quelles raisons on dit aucunesfois bourrir et autresfois partir, au lever des perdrix.

Noms des trois oyseaux pour heron.

Branloire, terme de ce vol.

Fait arrivé en presence du Roy au vol du heron.

Que les testes des prises sont les droicts du Roy, comme un hommage qu'on luy rend.

Dixiéme Journée, où il se traicte des differentes formes des oyseaux, de leurs natures, et quels sont les faucons sahins, et quels les balarins.

Que la quantité des faucons sahins vient de l'Archipel.

Faucons sahins propres en Turquie pour la gruë et pour le heron.

Faucons balarins ont la teste noire, et les autres non.

Dispute des faucons niais et des passagers, et lesquels sont plus à priser.

D'un faucon qui fit une seconde nichée.

Onziéme Journée, où il se discourt des esmerillons, falquets et hobereaux.

Representation d'un falquet du Roy.

Des esmerillons, de leur vol; comme on les doit reprendre.

Comme les esmerillons craignent le froid, et pourquoy.

Des hobereaux, et comme ils sont bons en compagnie, si on les y employe.

Douziéme Journée, est un abbregé de remedes experimentez. Puis il se traite des mutations ordinaires, communes et remarquées aux oyseaux, de six en six heures de vingt-quatre du jour naturel, et des mouvemens que les oyseaux font à tel poinct, sans jamais y faillir.

Que, si le maistre n'a soin de ses oyseaux, il n'en doit tenir.

Recepte esprouvée pour les blessures des oyseaux.

Autre pour les jambes ou aisles rompuës.

Autre pour le haut mal.

Autre pour le mal d'yeux.

Que la febve, ou le mal de palais, est aux oyseaux comme la gourme aux jeunes chevaux.

Du mal de mains, auquel il faut sur tout purger l'oyseau du commencement.

De la mulette, et des remedes à ses maux.

Question des mutations qui arrivent de six en six heures, qui est la raison pourquoy les oyseaux ne sont tousjours en mesme estat.

Que de six en six heures on y recognoist des effects de l'une des quatre saisons.

Que le matin depuis trois heures jusques à neuf, on sent l'émotion du sang.

L'émotion de la colere depuis neuf heures du matin jusques à trois apres midy.

L'émotion du flegme, de trois heures apres midy jusques à neuf heures du soir, et les six, depuis neuf heures du soir jusques à trois du matin, sont dominées par la melancolie.

Question, pourquoy le coq fut mis sur le temple de santé.

D'un instrument de fer, dit desempelotoir, avec quelques nouveaux moyens à mesme effect.

Treiziéme Journée, où il se traicte de quelque querelle arrivée pendant la conference. Et aussi que les oyseaux meritent d'estre respectez des nobles.

Plus le recit d'une autre querelle sur un accident arrivé à la chasse, avec l'accord qui en fut fait.

Que d'une querelle il en arrive parfois grande amitié, mesmes entre fauconniers.

QUATORZIÉME JOURNÉE, où il se traicte des autours, et comme on les dresse au heron, outre ce qui en a esté dit en son lieu.

Piquet, c'est une cheville, terme de l'art.

Vol à la source, à leve-cul, ou à la couverte, termes de l'art d'autourserie.

Recit d'une chasse plaisante.

Erreur des valets de chasse d'aujourd'huy.

Balandran, habit de chasse.

Guairo, mot de ce vol de perdrix.

Termes de l'art.

Autours bons à la corneille, et comment.

Autours debatteurs de leur naturel.

Comparaison des hommes inquiets aux oyseaux debatteurs.

Advis aux fauconniers.

QUINZIÉME JOURNÉE, où il est traicté des chiens.

Que les chiens amenez d'autres pays ne sont si bons que les chiens du pays mesme.

De quoy servent les chiens aux oyseaux, et comment.

Comme ils servent à la haute volerie.

Comme on dresse les levriers ou metifs au heron.

Comme on dresse les barbets au vol de riviere.

Comme servent les chiens au vol de perdrix.

Des chiens d'Artois.

Que les chiens doivent estre dressez de jeunesse à ce à quoy on s'en veut servir.

Sagesse d'un levrier turc.

Termes de l'art.

Faussetez dites par les naturalistes du sang de bouc, de la vipere, des pigeons, des lievres, du renard, de l'aigle et du corbeau.

Ce qui est veritable du corbeau.

Pullis corvorum, etc. Verset 10 du Pseaume 146, expliqué autrement qu'on ne fait.

Exemple d'une chienne, avec autres exemples.

Huchet, c'est la trompe des chasseurs, ou le cornet de chasse.

Que les chiens des damoiselles ne donnent que du soin, et point de plaisir.

Que les chiens nourris grassement ne sont jamais gueres bons, si on ne les amaigrit.

Seiziéme Journée, où il se traicte du vol des Harpies.

Proverbe venitien.

Que les lettres nous guident souvent au mal.

Recit du discours d'un seigneur bien advisé.

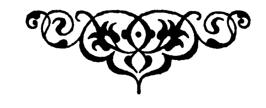
Comparaison des plaideurs à l'aveuglement de Phinée, roi de Bithynie, mentionné en Ovide.

Comme Calaïs et Zete, fils de Borée, delivrerent Phinée des Harpies.

Tableau où est representé l'estat du monde.

Fin de la Conference des fauconniers.

Sur l'appuy de mon Roy j'ay tracé cet ouvrage,
Duquel Sa Majesté m'a fourny le project;
Si sa douce bonté m'accroissoit le courage,
Je poursuivrois encor sur le mesme suject :
Voyant Sa Majesté favoriser mon zele
Et que ce que j'escry se trouve estre à son gré,
J'enteroy des oyseaux qui auroient si bonne aisle
Qu'ils monteroient encor à un plus haut degré.





CONFERENCE

DES FAUCONNIERS

PREMIERE JOURNÉE

DE L'ASSEMBLÉE DES CHASSEURS

Où deux des conferens traictent quel est le regret de la perte d'un bon amy, et puis se preparent à discourir de la fauconnerie.

E. Vostre arrivée nous a resjouys, en sorte qu'en ayant sceu la nouvelle, j'ay aussi tost pris resolution de vous venir voir, ne pouvant plus supporter l'ennuy que vostre absence nous causoit. A vostre depart, vous nous promettiez que l'adieu n'estoit que pour trois mois ; et ces trois mois ont accomply l'année entiere.

O. Vous n'avez point en cela d'advantage sur



moy, car je souffrois impatiemment l'attente de vous embrasser. Mais on ne part jamais de la cour si tost qu'on pense. Estant arrivé en Provence, je me suis enquis de l'estat de mes bons amis et parens, et j'ay appris que, de deux qui m'estoient les plus cordiaux, il ne m'est demeuré que vous, ayant perdu mon cher cousin; de sorte que je me trouve maintenant n'avoir que la moitié de mes consolations en mes ennuis.

E. Quant à la perte que vous dites, on la peut vrayement nommer ainsi, pour vous et pour moy; mais pour luy c'est un bon heur, puis qu'il est mort de la mort des justes; et de vouloir se lamenter de l'avoir perdu, ce seroit plustost l'action d'un envieux et mal-veillant que d'un fidele amy. Je vous accorde que, selon l'ordre de nature, on eust jugé qu'estans ses aisnez, nous partirions de ce monde premier que luy; mais ce sont les secrets de Dieu. Vos larmes tesmoignent estre vray ce que les sages du passé ont dit, qu'il n'y a rien en la nature de plus agreable que les choses semblables à soy, et que les bons sont comme forcez d'aimer ceux qui leur ressemblent : car je reconnoissois que vostre cousin avoit de longue main une fort bonne opinion de vous, qui luy augmentoit l'obligation naturelle qu'il avoit de vous aimer.

E. Aussi le premier sentiment que j'eus de sa bien-veillance fut pour le juger homme de bien, et

l'amitié s'engendra dans mon cœur, pour l'estimer tel. Puis, ayant senty la douceur de ses vertus, elle s'accreut en le frequentant, et encore par l'entremise de quelques liberales demonstrations reciproques avec la fiance entiere, sans nulle reserve. Ces choses joinctes allumerent le feu de nostre amour, bien que mon dessein ne fut jamais avec autre esperance que d'estre aimé d'un homme si parfait.

O. C'est la vertu qui produit tousjours telle amour, et, sans elle, cette amour est privée d'aliment, et ne peut durer.

E. Jamais je ne reconneu qu'il se faschast de mes discours, comme je n'ouïs aussi oncques chose de luy qui offensast personne. Et je dis encores que j'allois avec quelque crainte de luy desplaire, de maniere que je croy que Dieu avoit respandu sa benediction sur nostre amitié, et que toutes autres ne sont qu'ombre au prix de la nostre.

O. La chose la plus precieuse que Dieu ait octroyée aux mortels, c'est la vertu, laquelle attire à soy les gens de bien, comme l'aimant attire le fer, et les unit d'un lien inseparable.

E. Tout ce que nous avions estoit commun entre luy et moy, et le premier qui recouvroit quelque chose de nouveau selon nostre inclination, il l'offroit aussi-tost à son amy, voire prenoit peine de luy en faire envie, pour avoir moyen de l'obli-

ger en la luy donnant. Que si l'un n'avoit de bons oyseaux ou de bons chiens, il avoit recours à l'autre, et sembloit que ce defaut fournist de cordages pour lier nos affections jusqu'à la mort.

O. Le secours qu'un amy reçoit de l'autre en telles necessitez l'oblige extremement à l'aimer.

E. Aussi m'attiroit-il en sorte qu'estans separez j'estois en inquietude, et sembloit qu'entre luy et moy le ciel eust estably une pareille affection. La souvenance que j'ay de sa douce conversation ne sera jamais arrachée de mon cœur, mais, en augmentant tous les jours en ma pensée, fera que je supporteray plus patiemment ma perte, bien que l'aage où je me voy me donne quelque subject de consolation, voyant que je ne puis demeurer longtemps sans le revoir.

O. O! que j'estime miserable celuy qui, n'aymant personne, n'est aymé d'aucun! Un tel homme, bien qu'il regorge de richesses, ne peut estre qu'en perpetuel regret; et, si on luy rend quelques respects, c'est par dissimulation : comme, au contraire, il n'y a douceur pareille que d'avoir à qui communiquer ce que l'on a de secret. La prosperité n'a presque point de goust, si l'on n'a avec qui s'en resjouyr, et les afflictions nous sont alors insupportables, quand nous n'avons à qui nous en consoler; parce que la vraye amitié consiste en l'accord des volontez, ou en la convenance des humeurs.

Mais il me semble que c'est trop lamenté à vous, qui avez blanchy vostre poil à l'escole du monde; je suis venu vous visiter pour me resjouyr avec vous, et vous m'affligez. Ne sçavez-vous pas que les fascheries entre amis sont contagieuses? Resjouissez-vous, si vous desirez de me voir content; passons le reste de nos jours en patience, parlons de nos chasses et de celles que vous avez veu faire aupres du Roy, car j'en ay entendu des miracles. Voicy tout à propos arriver de nos amis et parens qui viennent vous visiter, qui seront joyeux comme moy de vous entendre là dessus, faites-leur meilleur accueil que vous n'avez fait à moy, bien que je le reçoive pour bon, connoissant que la familiarité qui de longtemps est entre nous a fait que vostre cœur s'est allegé en me disant les regrets de vostre perte à laquelle je suis participant. Mais je vous supplie changer ce visage; si la privation de celuy que vous regrettez vous est si amere, souvenez-vous qu'au premier jour il en sera autant de nous, et qu'il faut payer la mesme debte. Je voy approcher de nous ceux qui viennent vous visiter; je connoy leur attirail, leurs chiens sont blancs et tannez, et je reconnois encore la livrée des laquais. Leur arrivée est tout à propos pour assister à nostre conference. Ce qui vous doit donner plus de subject de nous reciter ce que nous desirons sçavoir de vous.



SECONDE JOURNÉE

Où il se traicte du vol du milan.

E. Puisque vous voulez que je vous represente les vols que j'ay veu faire aupres du Roy et que par cy devant je vous ay discouru du vol du heron, au traicté de sa Fauconnerie, comme j'ay fait du vol du corbeau, du cochevy et autres voleries grandes et petites, ne vous ayant fait mention du vol du milan, j'en feray l'entrée de mon discours. Je vous diray donc que l'on commence ce vol par les ducs qu'on jette en leur faisant trainer une queuë de renard ; premier moyen qu'on tient pour attirer ou ravaler le milan à une hauteur raisonnable, si tant est qu'il soit trop haut pour l'attaquer. Estant ravallé ou abaissé comme il faut, on luy donne un sacret ou un tiercelet de gerfaut; puis on jette deux sacres, et souvent un gerfaut pour quatriesme, ou quatre gerfauts en tout. Il arrive par fois qu'à voir la mine des oyseaux, on diroit du commencement qu'ils n'ont point de dessein sur le milan, et qu'ils se haussent pour s'esgayer; mais les oyseaux feignent leur vol pour luy gaigner le des-

sus ou l'advantage du vent. Je vy un jour voler quatre gerfauts qui firent bien. Au partir du poing ils prindrent chacun de son costé. Mais le milan ne tarda pas beaucoup de connoistre que l'entreprise estoit sur luy; parquoy, touché de la peur, il hastoit son vol de tout son pouvoir pour leur gaigner le dessus. Or, il ne sceut tant faire que les poursuivans n'esgalassent incontinent sa hauteur, et que peu à peu ils ne se trouvassent au dessus de luy. A ce poinct les spectateurs qui n'avoient pas la veuë bonne estoient bien en peine, et n'avoient point de part au plaisir. Voicy le combat qui commence. Un gerfaut, nommé l'Ostarde, l'attaque le premier, et, tant pour avoir maintenu son avantage que pour estre oyseau fort gaillard, en donnant au milan fait sa pointe à plus de vingt toises de hauteur par dessus. Les autres tour à tour luy donnerent, et non tous à la fois, mais l'un aprés l'autre, comme les forgerons sur l'enclume, avec un grand bruit que faisoit le singlement de leurs aisles; et, quand un le poursuit, l'autre l'avillonne. Et le troisiéme ne l'avoit si tost buffeté que le quatriéme le choquoit : de sorte que, luy donnant et redonnant sans relasche, l'un aprés l'autre, le milan ne sçavoit comme resister. Il faisoit ce qu'il pouvoit pour se sauver, pliant les aisles tantost d'un costé, tantost de l'autre, pour esquiver la rencontre des ennemis, et, pour n'estre atteint, il se renversoit,

estimant estre bon joüer des griffes, puis que le fuyr ne pouvoit le garantir; mais tout cela ne luy servoit de rien. Or, estant à l'extrêmité, il se leve un peu de vent qui le favorise; si est-ce qu'il ne sçauroit eschapper, parce que la furie des poursuivans s'augmente ainsi que le poursuivy s'affoiblit. Chaque oyseau luy donne et redonne : il commence donc à criailler et geindre, ne sçachant plus de quelle ruse se servir. A mesme temps un des gerfauts le lie, les autres s'y joignent; et voila les cinq oyseaux joints qui viennent à bas. Tous les piqueurs courent là ; le Roy s'y trouve, qui ne voudroit estre devancé du plus hardy. Le sieur de Luyne, chef de ce vol, n'y manque pas. On l'approche pour garder que les oyseaux ne se pillassent ou que le milan ne joüast du bec ou des griffes, qu'il a aiguës et venimeuses; parquoy, arrivant à la curée, on luy rompt les jambes, on luy arrache la teste, puis on paist les oyseaux d'une poule de mesme plumage, pour les tromper, afin qu'ils estiment avoir esté pus de leur prise, estant la chair du milan puante et mal saine aux oyseaux.

Le mois de fevrier passé, estant prés du Roy, je vy faire un autre jet à un milan, qui estant quelque peu trop haut, le gerfaut plus courageux qui avoit coustume d'attaquer le premier, n'aveüant pas bien au descouvrir, partant du poing, print d'autre costé. On jette alors ses compagnons qui l'aveüent

et vont droit au milan. Or, ce premier qui estoit ordonné pour l'attaquer, estant en aisle, entreprend ses compagnons. Tous ces oyseaux sembloient aller à mesme dessein : ce qui ne fut pas, car le premier, se voyant le dernier, va lier un de ses compagnons et le mene à bas ; ce qui destourna ce jet en sorte que le Roy n'en fut pas content, bien que facilement telle disgrace arrive lorsqu'on y pense le moins. Je vous diray encores que le Roy est si benin que par fois il fait conserver des milans pris par ses oyseaux, et les fait lascher des fenestres du Louvre, les marquant en leur couppant les deux couvertes de la queuë, en leur donnant liberté, acte digne de luy. Or, j'ay escrit en l'espitre quarante sixiéme de la *Fauconnerie,* comme, au dresser des oyseaux nouveaux à ce vol du milan, il faut attacher une jeune poule aux griffes du milan ; mais il sera beaucoup meilleur de la luy attacher aux deux mahutes, et par dessus en forme de bardelle. Ce qui sera pour advis aux fauconniers.

O. Nous sommes satisfaits de vous au discours de ce vol ; mais nous vous prions tous de nous dire demain quelque chose du vol de la corneille, et nous en donner bien les adresses et l'entiere intelligence.



TROISIÉME JOURNÉE

Où se traicte du vol de la corneille.

É. Le vol de la corneille n'est de grands frais. Un gentilhomme qui loge en pays de campagne le peut tenir; et si les mesmes oyseaux ne le serviront pas moins à plusieurs autres vols quand à luy prendra opinion. Ce vol se fait en cette façon. On lasche le duc en le poussant estant en chasse ou en lieu commode. Si les corneilles sont en veuë, elles y viennent aussi tost. S'il y a des bois auprés qui puissent empescher de voler, on lasche le duc de cinq cens pas en cinq cens pas, esloignant par ce moyen les corneilles de leur retraicte. Et, les ayant attirées en beau lieu, on doit prendre garde de n'attaquer surtout celles qui ont le bec rouge, mais bien celles qui l'ont blanc ou noir; les emmantelées de gris, nommées chucas, sont les plus propres à voler. Il n'est aussi trop facile de prendre les plus petites qu'on nomme choquettes. Or, il faut tousjours attaquer la corneille contre vent. Ce vol se fait bien avec trois faucons; et, s'il s'en trouve un

des trois qui chasse haut de sa nature, il faut le jetter de cinq cens pas derriere les autres, et mettre le plus viste devant pour attaquer : car, au renversé que fait la corneille, le dernier sera le plus à propos pour donner.

O. Je comprens fort bien vostre dire. J'estime que le plaisir en est grand, et suis resolu à l'advenir de m'y exercer. Mais, dites-moy, toutes sortes d'oyseaux y sont-ils propres?

E. On se sert communement des faucons à ce vol, et en met-on trois passagers; mais le vol en est plus parfait d'y en mettre un niais parmy, ou un sacret, pource qu'ils font mieux sortir les corneilles des arbres lorsqu'elles s'y remettent, que les faucons passagers.

O. Et qui accoustumeroit à ce vol un autour ou un tiercelet?

E. Je ne doute pas que, l'ayant accoustumé avec les faucons, il n'y fist rage : donc je suis de cette opinion, et en veux faire l'experience à la premiere commodité.

O. A ce vol de corneille, un tiercelet de gerfaut seroit-il aussi bon qu'un faucon?

E. Ils y sont admirables : car ils percent beaucoup mieux le vent que les faucons, lorsqu'il fait grand froid.

O. Je le croy : on les apporte aussi d'un pays où l'air est plus aspre et plus rude que le nostre;

et est vraysemblable qu'ils sont fort diligens pour se paistre, attendu qu'ils n'ont tant de loisir en hyver en leur pays, où il ne fait que bien peu de jour. Mais, dites-nous, n'ayant des oyseaux dressez à ce vol, comme en peut-on dresser de nouveaux et les bien eschauffer?

E. Tous les faucons de passage y vont naturellement, et, si tant est qu'il fust besoin d'avoir des corneilles vives, qu'en ce pays nous appellons d'eschape, on en peut prendre tant qu'on voudra, faisant comme je vous vay dire. Il faut choisir un arbre en un lieu descouvert, et mettre à trois pas du pied une pierre d'une coudée de hauteur, pour servir de billot à un duc que vous y mettrez, lequel faisant voler vers l'arbre par le moyen d'un cordeau, toutes les corneilles d'autour viendront se jetter sur cet arbre, qui ne doit estre que de deux toises de hauteur, et accommodé en sorte que vous y puissiez mettre force gluaux par dessus, où les corneilles se prendront infailliblement, s'y venans mettre pour voir le duc.

O. J'estime que cette industrie est bonne pour avoir des corneilles d'eschape, et que par ce moyen on eschauffera facilement les oyseaux. Mais se pourroit-il faire que les oyseaux pour corneille volassent tout du long de l'année?

E. Fort bien, car à ce vol les bleds et autres fruicts de respect ne donnent aucun empeschement,

mais la difficulté que j'y treuve, c'est qu'en esté on ne voit gueres de corneilles.

O. J'en ay au pays où j'habite en toute saison.

E. Vous pouvez donc voler quand il vous plaist.

O. Ouy, mais ne faut-il pas que les oyseaux müent?

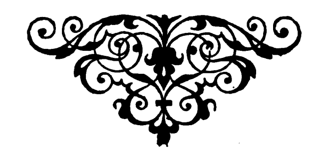
E. Ç'a esté une grande erreur aux fauconneries du passé d'avoir creu qu'un oyseau ne puisse voler en muant; et les oyseaux sauvages comme font-ils? J'accorde qu'il y a des oyseaux de mauvaise nature, mais l'homme par son industrie assujettit toutes sortes d'animaux. J'en ay veu qui ont retenu leur pennage trois ans, et ne leur en estoit que fort peu tombé du plumage mué, et si ils voloient tousjours bien pour les champs aux perdrix.

O. Je suis de vostre opinion, et je croy que nous ferons bien de garder tousjours quelque faucon sor passager, pour n'estre oyseaux de tant de respect que les autres, veu aussi la quantité qui s'en treuve, et afin de ne demeurer oisifs pendant qu'ils muent; outre que nous aurons tousjours des perdrix pour faire bonne chere à nos amis. Car en telle saison il faut levreter, et, si on treuve quelque coq qui n'ait point de femelle, on le vole.

E. Comment! ne croyez-vous pas qu'on despeuple le pays de perdrix en prenant les coqs?

O. Je le croy; mais il faudroit aller loin de chez soy, en may et juin, ainsi que j'ay dit ailleurs.

E. Si on vouloit avoir tant de consideration à la chasse, on ne feroit jamais rien qui vaille : quoy qu'il en soit, si on veut garder les oyseaux sans muer, on le peut; et muans encores on peut les faire voler. A quoy nous conclurons, s'il vous plaist, nos disputes, attendant à demain pour dire le reste.





QUATRIÉME JOURNÉE

Où il se traicte de plusieurs sortes d'oyseaux de proye, et lesquels on doit desirer pour soy.

O. Dites-nous, Monsieur, quels oyseaux avez-vous plus à gré de toutes les especes dont vous avez eu cognoissance ?

E. Pour le lieu où j'habite, il faut que je me serve de ceux qui me conviennent, et que je me contente maintenant des voleries commodes à gens de mon aage; mais cela n'empesche pas que je n'aye tenu des vols en ma jeunesse, qui ont ravy de merveille ceux qui en ont veu les effects. Donc, respondant à vostre demande, je vous dy que celuy qui veut avoir chez soy un vol pour hairon doit priser les gerfauts sur tous autres oyseaux; à faute desquels j'estime les faucons de haute maille que les Turcs nomment sahins; puis je prise les sacres et sacrets à ce vol; et en fin les faucons communs, qu'on nomme vers la Hongrie balarins. Pour les laniers, ils ne sont propres aux hautes voleries.

O. Je le croy, car j'ay leu qu'en la maison des Maphées à Rome il s'est veu un roolle de l'an-

cienne gendarmerie des empereurs, dont une partie des archers se nommoient archers veneurs, qui portoient à leur escu un faucon de couleur jaune, tournant la teste vers l'aigle du costé droit. Il y avoit aussi à Cerole d'autres archers qui portoient un semblable escu, et l'oyseau encore presque de mesmes; mais la teste tournoit du costé gauche; et ceux-cy estoient nommez *lani*, qui cedoient en rang aux premiers : chose qui convient à vostre dire.

E. Voila une remarque qui me plaist bien, et qui nous fait voir que les Romains nous representoient en cela que les uns estoient plus nobles que les autres; et encores pour le jourd'huy on nomme en Italie le faucon, gentil, et le lanier, vilain. Si vous puis-je asseurer que, pour la perdrix, le lanier est le plus à priser.

O. Je le vous accorde; il en est aussi tout de mesme qu'aux hommes : car les vilains sont plus robustes aux choses basses et au travail de la terre, ou aux mestiers mecaniques; mais, aux employs vertueux et de courage, les nobles paroissent par dessus, comme les faucons sur les laniers aux vols plus relevez.

E. Il est veritable que pour le courly et pour la corneille, ou pour le hairon, les faucons sont plus faciles à eschauffer, et pour riviere, et à tout faire; mais il faut confesser que pour les perdrix

en hyver, les laniers tiennent le premier rang; les alphanets de mesme, et les sacres encores. Les alettes y sont excellens, mais ayant pris la perdrix ils se cachent : ce qui est extremement fascheux. Les autours en font de mesme; mais, estans plus gros oyseaux, on les treuve beaucoup mieux, et, s'estans peuz à la derobée, ils ne bougent de là, perchez sur un arbre.

O. A la verité c'est un grand desplaisir quand les oyseaux se paissent ainsi; et ne se peut faire que ceux qui ont cette ruse ne couchent souvent dehors : ce qui les rend en fin sauvages, ou leur fait courir plusieurs fortunes, mesmes quand ils ont la force de charrier leur proye.

E. Puis que nous sommes sur ce discours, je vous diray comme un seigneur de France avoit un fort bon faucon qui voloit pour les perdrix. Il arriva qu'une beccasse partit sous luy à une remise. L'oyseau la prend, et l'emporte sans qu'on le sceust reprendre. Il demeure perdu quelques jours, se paissant de pigeons de coulombier ordinairement. A quelque temps de là, me treuvant à la chasse avec un prince que je ne nommeray point, on voit ce faucon portant des sonnettes; on dit aussi tost que c'estoit un oyseau perdu que on ne pouvoit reprendre, parce qu'il ne se vouloit laisser approcher, et charioit lors qu'on luy jettoit du vif. Je dis soudain que, si on s'amusoit à le suivre, on le

reprendroit. On ne le croyoit pas, parce qu'il avoit esté pris passager il n'y avoit pas longtemps. En fin je m'arreste avec un seigneur qui estoit fauconnier, qui voulut voir ce qui en seroit. La fortune fut qu'un des miens avoit une longue filiere et un pigeon, que je faisoy porter pour un oyseau non encores dressé, que j'avois alors, esperant de le leurrer sur le tard à nostre retour de la chasse : ce qui me vint tout à propos. Ce seigneur, qui estoit demeuré avec moy, me disoit tousjours : « Vous perdrez temps ; on a essayé toute sorte d'artifices pour le reprendre ; mais on n'a peu, car il charriera ou quittera le pigeon. » Ces propos augmentoient l'envie que j'avois de le tenir. En fin, le voyant de loin sur un arbre, je luy jette mon pigeon, lequel il vint aussi tost escumer. Lors je me recule. Voila ce faucon qui retourne au pigeon, le lie et luy couppe la gorge. Je m'approche peu à peu, et fis tant que je fus au bout de la filiere qui estoit longue de dix toises, et fort deliée et subtile ; de laquelle tenant le bout, je commence de tourner à l'entour de l'oyseau du plus loin que je peu. Ayant fait un tour et demy, je tire tout bellement la filiere qui serroit les mains au faucon, sans qu'il s'en prist garde. Je fis encores un autre tour et demy, serrant tousjours avec la filiere, sans que le faucon s'en apperceust. Ce qu'ayant fait, je commence de croire que je le tenois : toutes fois,

voulant faire encore un autre tour pour m'en asseurer mieux, l'oyseau veut charrier; mais il se treuva les mains liées de la filiere qui avoit passé par dessus les sonnettes. Alors je ne tarday pas de le saisir, me mettant au hazard de son bec et de ses serres, comme j'en fus quelque peu touché. On m'apporte soudain un chaperon qui se treuva en la gibessiere. Cela fait, nous remontons à cheval et allasmes retreuver la trouppe, qui demeura bien estonnée d'un succés qu'ils n'avoient pas esperé.

O. Cette invention est fort aisée, mais bien subtile; laquelle je ne veux oublier. Mais, retournant sur nos premiers discours, nous sommes tous d'accord que les faucons aux vols plus relevez sont les plus nobles oyseaux, et que, pour la perdrix, les laniers les devancent. Et c'est l'opinion que j'ay tousjours euë. Si vous nous permettez que demain nous allions, mon cousin et moy, à la chasse, vous nous obligerez bien fort : ce ne sera toutesfois sans vostre congé.





CINQUIÉME JOURNÉE

Où il se traicte du vol des perdrix.

E. J'estime tres à propos de vous faire le recit de la chasse que nous venons de faire, et de vous dire comme les oyseaux de mon cousin ont volé aujourd'huy, puis que nous y avons esté avec vostre congé. Aprés vous avoir laissé, nous avons pris le chemin droict à Perricous, et, pource que j'ay jugé que nos chiens estoient trop gays et trop frais, je les ay fait decoupler. Ils n'ont pas tardé de rencontrer et d'avoir le vent des perdrix. Ce qui m'a fait deslonger vistement, croyant bien qu'elles ne tarderoient gueres de bourrir : ce qui est arrivé. Parquoy, voyant que mon cousin n'avoit pas apresté son oyseaü pour jetter, et que les perdrix s'en alloient sans estre poussées, j'ay descouvert le Real que j'avois sur mon poing, lequel aussi tost les a aveüées et entreprises de grande ardeur, se haussant pour les sauver avec diligence. Or les perdrix, entendans aprés elles le bruit des sonnettes, ont fait un grand effort; toutes fois elles n'ont sceu tant faire que le Real ne les ait sauvées

dans un fonds, où estans arrivez, nous les avons reparties si à propos que une à une, l'oyseau tenant tousjours à mont sur nostre teste, nous en avons tué six, que l'oyseau a assommées à cent pas de nous. La septiéme, qui est celle qui plus gaillardement a levé le cul, ayant pris quelque peu d'haleine, s'est allé jetter dans un trou de lapin, se sauvant par telle ruse. Nous avons à ce coup fait plaisir à l'oyseau d'une de la gibessiere encore toute chaude, en intention de le faire revoler sur la retraicte. Continuant nostre chasse nous avons tiré droict à Perricous, où à l'instant j'ay fait mettre amont mon petit laneret, lequel s'est aussitost pendu à chevaucher le vent comme une crecerelle. Voila Clote qui commence à rencontrer, et tous les chiens de mesme; mais les perdrix, nous sentans approcher, estoient desja parties au bruit, et avoient fait un faux vol à mille pas de là. Les chiens, estimans ce qui estoit, se sont escartez pour prendre le vent qui estoit fort leger. Leur Caron et Tristan ont fait une grande tirade; Cerbere, Augeas et Caparos les ont suivis; Lise, Mignonne et Clovis en ont fait de mesme; Fleurete, Mamie et Cybele, pour n'estre si legeres, ont esté les dernieres; mais elles croyoient bien à la remise en faire leur part. A ce poinct, les perdrix bourrissans, j'ay dit à mon cousin : « Descouvrez hardiment vostre oyseau, car elles sont là »; tant

que les oyseaux sont allez aux chiens, se trouvant si à propos sur la premiere qui a levé le cul qu'elle n'est allée à cent pas qu'elle a esté contrainte de gagner le creux d'un grand buisson où nous avons piqué, trouvant l'un à la brince, et l'autre à soustenir tousjours amont par dessus la remise : les chiens la repartans de là, elle n'est allée à cent pas qu'elle n'ait esté liée en l'air par le laneret, et, les deux oyseaux joints ensemble la tenant, nous leur en avons fait plaisir. Puis, sans nous arrester, sommes remontez à cheval pour aller trouver les autres, devant qu'elles eussent loisir de reprendre haleine. A la premiere qui a bourry, nous avons jetté si à propos qu'elle a esté prise sans repartir, qui a esté le huit. Et de cette compagnie nous en avons encore pris deux fort vistement, qui sont les dix premieres prises en moins de deux heures. Poursuivant la chasse, voyant que l'heure de midy passoit, j'ay dit à mon cousin : « Il ne nous faut plus amuser; allons en trouver une autre compagnie : car celle-cy est trop escartée. » Lors nous avons chassé le nez au vent vers la Cole Pelade, où nous avons trouvé une grande compagnie de perdrix qui est partie d'assez loin. Nous avons descouvert nos oyseaux, qui les volants contre vent, elles sont allées tant qu'elles ont peu gagner un fort pierreux, où ayant mené nos chiens au gallop aisé, nous en avons relevé deux à la fois.

La bonne fortune a voulu que chaque oyseau a entrepris la sienne, en sorte qu'elles ont esté prises toutes deux. J'ay crié à mon cousin : « Il faut paistre », ce qu'il a trouvé bon. Ayant pû nos laniers, nous avons voulu faire voler nostre Real, et renvoyer les autres oyseaux au logis. Cela fait, j'ay dit à nos fauconniers : « Menez la queste sans dire mot, car ces perdrix sont rusées et s'en vont au bruit. » En suite de quoy j'ai pensé que je ferois bien de faire suivre le Real, et que, si les perdrix s'en alloient au bruit, l'oyseau, estant en sa liberté, les verroit mieux partir. Je l'ay donc deschaperonné, et aussitost il s'est mis en aile, branlant sur nous un espace de temps; puis il s'est allé reposer au haut d'un grand chesne, et nous a suivis fort longuement d'arbre en arbre. En fin il est party de luy-mesme, et à tire-d'aile s'en est allé loin. Lors j'ay connu qu'il voloit les perdrix, et qu'elles estoient parties devant. Parquoy nous avons piqué un peu roide, et mené nos chiens où estoit l'oyseau, d'où aussi tost nous avons fait partir une compagnie de perdrix grises, qui ont fait un grand effort pour gagner une vigne proche d'une ferme, allant toutes ensemble, d'où elles n'ont pu repartir. Les chiens d'abord en ont pris trois, l'oyseau tenoit la sienne, et une buze, qui est venuë à cette remise, en avoit une, laquelle elle charrioit. Un de nos gens a piqué aprés, et la luy a fait

quitter. Alors mon cousin m'a dit : « Nous avons dix sept perdrix, paissons vostre Real, et nous en allons. Nous serons encores à temps pour discourir de nostre chasse à l'assemblée. » Voila le discours au vray de nostre journée. Allons voir si nous souperons. Je vous asseure que j'ay bon appetit.

O. Je croy que vous n'aurez besoin de sauce, en ayant pris de celle qui fit trouver les figues si bonnes à Antiochus dans la logette du païsan.

E. Nous aurons avantage sur ce roy, car il ne mangea pas de sa prise comme nous esperons faire de la nostre.

O. A la verité c'est un double plaisir quand, aprés avoir pris des perdrix, on en voit deux ou trois couples à table, et qu'on fait le recit, en les mangeant, comme elles se sont bien deffenduës. Puis on ne sçauroit manger viande qui les vaille ny pour le goust ny pour la santé. Il n'est pas jusques aux pieds qui n'en soient bons pour les personnes qui ne peuvent dormir.

E. Nous le croyons fort bien, mais c'est aprés en avoir mangé le corps.

O. Il se dit encore que les perdrix sont bonnes treize mois de l'an, et qu'il n'y a rien en la perdrix qui ne soit bon, et qu'elles sont meilleures icy qu'en autre part de la France.

E. Si cela est, pourquoy nos cuisiniers en ostent-ils les testes et les aisles ?

O. J'estime que c'est plustost par coustume que par raison, et que les cuisiniers pour avoir plustost fait les nous servent ainsi, et qu'ils font tout de mesme des canars.

E. Je croy plustost qu'estant les testes et les aisles des perdrix et des canars les droits des oyseaux, qui sont exigez sur le champ par nos fauconniers, telle façon de les servir est venuë en usage. D'ailleurs il faut croire aussi que les perdrix rouges en ce pays de Provence sont beaucoup meilleures qu'aux autres provinces de ce royaume. Mais accordez-moy, s'il vous plaist, qu'en la fauconnerie le vol de la perdrix est le plus utile et le plus plaisant de tous.

O. Je ne sçaurois contredire à cela, je le vous accorde, et suis d'advis que ce soit nostre conclusion pour cette journée.

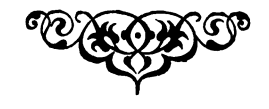
E. Mais je n'ay pas encores dit tout ce qui est survenu en nostre chasse, ny parlé d'une estrange avanture qui par rencontre nous est arrivée. C'est qu'ayant resolu de nous en venir et quitté la chasse, ayant fait coupler nos chiens et gaigné le chemin, nous avons ouy un grand bruit en l'air. Haussant la teste, nous avons veu que c'estoit l'aigle qui fondoit d'en haut. Alors mon cousin m'a dit : « L'aigle fond sur quelque lievre, il faut voir que c'est. » Nous sommes allez de ce costé-là, et avons trouvé un estrange spectacle : c'est que l'aigle

tenoit en ses griffes un serpent d'extreme grosseur, et par mesme moyen le serpent l'avoit entortillé au col et aux aisles, de sorte qu'il le tenoit si serré qu'il ne pouvoit voler. A ce poinct mon cousin, se ressouvenant de la haine que nous luy avons, a mis pied à terre, et du premier coup d'espée luy a couppé le gros os de l'aisle, et alors nos laquais ont achevé de le tuer.

O. Vous devez plus priser cette prise que toutes les perdrix de la gibecière.

E. Aussi fay-je.

O. Mais qu'on remarque en cecy les effects de la fortune, et ce qu'elle peut quand elle est inclinée à favoriser quelqu'un : car toutes choses sont prenables lors que l'heur nous suit. Mais c'est trop parlé pour des gens qui ont envie de souper. A demain.





SIXIÉME JOURNÉE

Où se traicte de la chasse, et de plusieurs choses arrivées encores au vol de la perdrix, et quelles chairs sont bonnes aux oyseaux, et quelles non.

O. Il ne faut pas que nostre conference nous retienne en sorte que nous perdions le plaisir de voler. Nous avons deux heures du jour pour conferer, et pour le reste nous employer à nostre exercice accoustumé. Vostre Alfanet fit hier rage, et à la verité il est bon preneur; mais, pour voler de belles aisles, il n'approche pas de vostre Real, qui se releve jusques aux nuës pour sauver une perdrix. Aussi j'attens avec impatience d'estre à demain pour le voir voler.

E. Vous m'obligez trop de loüer cet oyseau que j'affectionne; mais ce n'est pas sans cause, puisque je le tiens de la propre main du premier roy du monde, le plus remply de vertu et de bonté qui fut jamais, et qui de sa grace luy mit ce nom de Real, me commandant de le nommer ainsi, lors qu'il me le donna comme je l'accompagnois dans son cabinet des oyseaux.

O. Aussi j'estime le Real le meilleur oyseau qui vole perdrix; et, si vostre Alphanet se vouloit accorder avec luy en compagnie, je croy qu'on ne vit jamais un vol pareil.

E. Le Real souffriroit un compagnon, mais l'Alphanet est trop accoustumé à voler seul, y ayant neuf muës qu'il vole ainsi aux perdrix à cause qu'il est pillard, dont il m'a tué deux faucons, en voulant l'accoustumer en compagnie; et si je puis dire qu'il a pris plus de cinq mil perdrix depuis que je l'ay.

O. Il semble que vous vueilliez dire que les oyseaux pillars soient les meilleurs; mais je croy que non, puisqu'aux vols de plus d'effect on employe tousjours trois ou quatre oyseaux ensemble.

E. Il est vray, si vous entendez parler des vols du heron, de la grüe, de la buse, du milan, du corbeau et autres de telle sorte; mais, au vol de la perdrix, un seul oyseau a plus de plaisir, n'estant empesché d'autre, et le plaisir est tout à un. D'ailleurs aux vols que j'ay dits on ne fait gueres voler les oyseaux; et, pour la perdrix, on les presse tout du long du jour jusques à douze ou quinze fois, et plus encore, dont ils ont bien raison quelque fois de despiter, et le despit tombe le plus souvent sur le compagnon plus foible, dont les oyseaux courent hazard de se tuer.

O. Je croy ce que vous venez de dire; mais

apprenez-nous si, volant aux perdrix, il est bon de faire suivre les oyseaux ou de jetter du poing.

E. Il faut faire selon la commodité du pays; mais j'estime que, tout ainsi que les chevaux qu'on met au manege par haut, ou qu'on remet à la poste, perdent leur vistesse, tout de mesme l'oyseau qui tient amont et bransle, ou qui suit longuement, se rend lasche et mol. Au contraire, un oyseau gardé sur le poing couvert ou autrement, le descouvrant et mettant aprés sa proye, il la pousse avec plus d'ardeur.

O. Je suis satisfait en ce poinct; mais il y en a un autre sur lequel je desire sçavoir vostre opinion. Dites-nous quelles chairs vous approuvez pour donner aux oyseaux, et quelles vous n'approuvez pas.

E. Vous me faites une demande sur laquelle il faut considerer beaucoup de choses. Et premierement quels oyseaux on veut traicter, leur espece et leur nature; parce que, comme j'ay dit ailleurs, ce qui est propre aux uns est parfois préjudiciable aux autres : parquoy un homme prudent doit considerer les esmeuts de l'oyseau qu'il traicte, d'où il apprendra ce qu'il doit faire, et à corriger ses manquemens, si tant est qu'il en face. Or, tous les fauconniers doivent sçavoir qu'il y a des oyseaux qui craignent la chair de poulet ou de jeune poule, principalement en hyver; d'autres, la chair trempée

dans de l'eau, bien qu'elle soit de mouton, et d'autres la chair ou cœur de veau; mais sur tout on se doit garder de leur donner jamais de beste qui soit morte d'elle-mesme. Il y a aussi des oyseaux qui craignent de manger de la chair de corneille; pour celle de corbeau, ne leur en donnez point. La perdrix rouge donnée toute chaude est assez bonne, mais la grise est meilleure; les petits oyseaux donnez tous vifs valent encores mieux, mais les pigeonneaux de demy plume surpassent tout. Un sage fauconnier aura toutes ces considerations : je parle aux maistres, et non aux porteurs d'oyseau. Concluant en ce point que les esmeuts que l'oyseau fait nous doivent guider et faire voir si le past est bon ou mauvais pour l'oyseau : car, si le past est bon, l'esmeut sera blanc, et plus il sera blanc, plus c'est signe que l'oyseau se porte bien.

O. J'ay veu faire des hachis de chair de mouton et en bailler aux oyseaux delicats.

E. Cela se fait aux oyseaux du cabinet du Roy, choisissant les filets de mouton, et de telle chair on faict des hachis pour les oyseaux de petite complexion, comme alettes, emerillons, esperviers et autres semblables. Je ne comprens pas en cecy le traictement des gerfauts, qui sont oyseaux de forte nature et complexion robuste, ny les oyseaux qui se herissent et plument leur devant; la chair par morceaux leur est propre, pour garder qu'ils ne se

salissent le plumage. Quoy qu'il en soit, il faut tousjours, comme j'ay dit, prendre garde aux esmeuts.

O. Dites-nous encores, s'il vous plaist, d'où procede qu'aucunes fois les oyseaux tardent tant à curer, et autres fois non?

E. J'en ay dit quelque chose en la *Fauconnerie,* epistre XIII, et encores en l'epistre XXI. Et vous dy encore que, lorsque l'oyseau a fait sa digestion, le foye n'ayant plus contre quoy agir, il s'eschauffe en soy-mesme, et alors le fiel, qui tient au foye, s'eschauffe aussi et s'esmeut par cette chaleur, qui le fait boüillir et vuider son humeur amere, laquelle, tombant dans la mulette, incite l'oyseau à rendre sa gorge; et tant plus un oyseau est plein et en bon poinct, plus il abonde en sang, et par consequent en telle amertume. Au contraire, plus il est bas et maigre, moins il a de sang, et le foye moins de chaleur pour esmouvoir le fiel à se vuider : ce qui est cause que l'oyseau bas et descharné tarde à curer. Par quoy, quand cela est, on les drogue, et leur met-on des choses ameres dans la cure pour les induire à curer : ce qu'on ne faict pas quand l'oyseau cure de bon matin et qu'il est plein.

O. Je croy fort bien ce que vous dites, et n'y sçaurois contredire; nous briserons donc là, car il est tard.



SEPTIÉME JOURNÉE

Où il se traicte de plusieurs fauconniers anciens et modernes.

O. Dites-nous, Monsieur, quels bons fauconniers avez-vous conneus à la cour, puisque vous estiez à Paris lorsque les Estats-Generaux se tenoient ? Je croy que vous en avez veu quantité, estant la coustume des fauconniers de s'accoster volontiers les uns les autres.

E. A la verité, j'ay fait des connoissances dont je seray bien aise de me souvenir tant que je vivray : car, comme vous dites, l'assemblée des Estats y avoit fait venir les seigneurs les plus apparens de chasque province. J'y ay donc conneu une infinité de tres-capables fauconniers qui aymoient les oyseaux avec passion. Outre cela je m'enquerois à ceux que je frequentois du nom et de la demeure de tous ceux qui tiennent attirail de volerie, et en avois dressé un rolle, lequel j'eusse mis ici, si je ne craignois d'en offenser quelqu'un sans y penser, pour ne le placer pas en son rang. Quant aux fau-

conniers qui sont pres de Sa Majesté, ce seroit une redite d'en parler, apres ce que j'en ay dit au traicté de la *Fauconnerie du Roy*. Pour les autres, j'en ay conneu si grand nombre que, si je le disois, j'aurois peur de n'estre pas creu.

O. Je vous prie, respondez nettement à nos demandes. Avez-vous conneu des fauconniers dont vous puissiez avoir appris quelque chose ?

E. Je n'ay jamais discouru longuement avec fauconnier que je n'aye appris de luy; je ne suis pas de ceux qui croyent tout sçavoir; les plus ignorans peuvent enseigner quelque chose aux plus capables. On ne trouvera pas dans Dioscoride ny dans Matthiole qu'ils ayent conneu un nombre infiny de plantes, mesmes une qui fut monstrée à M. Rondelet, medecin, à laquelle on a donné le nom de *Dentilaria Rondeleti*, parce qu'elle s'applique aux dents. La connoissance d'icelle luy fut donnée par un berger, qui en guerissoit ses chevres de la galle, dont elle guerit fort bien tous animaux, mesmes les chiens, comme je l'ay experimenté. Telle herbe meurt en hyver, et n'en reste que la racine, de laquelle, pilée dans un mortier et destrempée avec huile d'olif, oygnant les chiens, on les guerit fort bien, et leur fait-on mourir toutes les puces. Elle jette en avril et se trouve aux lieux secs et au long des chemins. Sa fueille ressemble à celle de l'ozeille sauvage; elle noircit les doigts en la maniant, et

nul animal n'en mange. Si en esté vous en frottez un chien galeux et pelé, il guerira, et le poil luy reviendra. La racine en est rouge, mais non tant que la chelidoine; la plante en est touffuë et s'estend fort en rameaux; les bergers la nomment bacon.

O. Je suis bien aise d'apprendre cela de vous. Mais respondez-nous si en France on fait estat de la fauconnerie comme icy.

E. A la verité, elle y est en telle reputation que toute sorte de personnes relevées, soient ecclesiastiques, gens de justice ou autres qui ont des terres où ils se puissent exercer, tiennent des oyseaux, au moins des autours. Et, s'ils trouvoient des valets propres aux oyseaux de leurre, ils en tiendroient tous : car chacun tasche de se conformer aux inclinations du Roy.

O. Vive donc nostre Roy, puisqu'il s'affectionne à un si honorable exercice et qu'il en donne l'exemple à ses subjets.

E. Vous ne sçauriez mieux parler : car c'est un roy debonnaire, et les plus belles inventions en ce mestier se sont trouvées depuis sa naissance. Je ne veux mettre icy en combien de sortes il fait voir jusques dans le ciel le pouvoir qu'il a sur tous les oyseaux, ny combien d'especes les siens en ont mis à bas, que nul du passé n'eust osé attaquer; mais encores il voit prendre le poisson dans l'eau par

des oyseaux; chose qu'on n'avoit jamais pratiquée en France.

O. Je vous prie, dites-nous ce miracle.

E. Pendant que j'estois à la cour, il y arriva un Flamand qui avoit deux cormorans qui estoient dressez de la façon que je vous diray. Il alloit au bord des marais ou viviers qui estoient abondans en poisson, ayant ses oyseaux sur son poing, ausquels il faisoit lier le col par son homme le plus prés du corps qu'il pouvoit, en sorte que ces cormorans pouvoient seulement respirer, mais non avaller le poisson. Ces oyseaux estoient si bien dressez à cela que, lors qu'ils avoient remply leur gorge ou sçachet, qu'ils ont extremement grand à proportion de leur corps, ils estoient contraints, pour ne pouvoir avaller, de revenir à leur maistre, lequel aussi tost leur deslioit le cordon, et venoient à luy lors qu'il leur crioit, comme oyseau de poing. Mais il ne les deslioit qu'ils n'eussent premierement vuidé leur sachet, puis il les paissoit de leur prise. Or, il ne falloit que leur faire voir du poisson dans l'eau, et jusques au poids de quatre livres il n'en eschappoit pas un, tant ils avoient la veuë bonne. Et si il y avoit un grand plaisir à les voir foüiller dans l'eau, fust-elle claire ou trouble, allans le prendre jusques au plus profond. Et, lors que ce Flamand les rappelloit, s'il n'avoit du poisson, il leur donnoit des tripes couppées par pieces, les jettant

dans l'eau. Par ce discours jugez si nostre Roy n'a pas quelque fatalité d'estre obey jusques hors de son element.

O. Ce que vous venez de nous dire nous met en extase.

E. Cela est comme je vous le dy, je vous diray encore un fait qui me rendit fort esmerveillé. Un jour le Roy estant dans le jardin du Louvre, volant des pigeons sillez, il y en eut un qui monta haut passant par dessus la plus haute, tout tirant contre la clarté du soleil, comme c'est la coustume des oyseaux sillez, et passa par de là la riviere, jusques au droict de l'hostel de la reine Marguerite, ayant tousjours trois tiercelets de faucons en queuë. Ce pigeon, sentant les oyseaux tousjours aprés luy, tourne bec et s'en vient rendre d'où il estoit venu, où le Roy estoit encores; et sembloit que ce pigeon le fist à dessein pour venir porter sa vie entre les mains de Sa Majesté, comme souverain de la chasse; aussi Sa Majesté en pust un des trois tiercelets qu'il nommoit son mignon.

O. Par vos discours on juge que nos roys ont des Genies plus soigneux à les satisfaire en leurs plaisirs que les hommes communs, et leur font rendre la submission qui leur appartient, non seulement par les personnes qui leur sont naturellement subjettes, mais par les bestes mesmes qui n'ont point de raison. Ce qui nous doit faire la leçon et servir

d'exemple. Mais, continuant nostre discours, les Hollandois, ou Flamans, sçavent-ils quelque chose qui nous soit inconneue? Ont-ils quelque beau secret qui nous puisse servir?

E. Non, car leurs oyseaux sont d'autre nature que les nostres, et n'ont point l'industrie de les faire voler que tant que le froid les y contraint, et pource, aussi tost que le printemps arrive, ils quittent la volerie.

O. Ils seroient donc bien du guet s'ils estoient en ce pays chaud; j'estime qu'ils n'y voleroient pas neuf mois de l'année comme nous faisons.

E. J'ay tenu des tiercelets de gerfaut en ce pays, et les ay fait voler jusques au dixiéme d'avril, et si pour cela ils n'estoient pas moins prests à voler au premier jour d'octobre, et bien muez qu'ils estoient. Mais, revenant à nos premiers discours, il faut confesser que la fauconnerie ne fut jamais si bien conneuë que depuis le regne de Henry-le-Grand, et que Loüis XIII la portera à sa perfection, puisqu'il a desja gagné le devant en cette science à tous ceux du passé.

O. Je le croy comme vous le dites, mais je vous puis bien dire aussi veritablement que j'ay conneu des princes, et des seigneurs encore, qui l'entendoient, et aymoient bien les oyseaux. Feu monsieur le duc de Guise les affectionnoit beaucoup. Monsieur le Connestable et tous ceux de sa mai-

son ont tousjours tenu un grand equipage de la fauconnerie, et si la venerie n'y estoit omise : ce que j'ay veu du regne de Charles IX et de Henry III. De ce mesme temps, feu monsieur le Grand Prieur de France, Henry d'Angoulesme, fils naturel du feu roy Henry II, estant nostre gouverneur en ce pays, s'exerçoit à la fauconnerie avec un si bel ordre que depuis on n'a veu, pour les champs aux perdrix, un plus bel attirail que le sien. Mais il ne permettoit point que les paysans prinssent les perdrix avec les chiens couchans, ny qu'on les tirast en volant. Aussi plusieurs de ce temps-là qui vivent encore peuvent dire que la quantité de gibier qui se trouvoit alors étoit infinie.

E. Estant à la cour le dernier hyver, accompagnant le Roy à la chasse, messieurs de Vignacourt, freres de monsieur le Grand Maistre de Malte, m'alleguerent pour tesmoin d'une journée où nous estions, à laquelle il fut pris quarante-sept perdrix, et si il s'en desroba quelqu'une ; mais les quarante-sept furent mises sur la table à la fin du souper et comptées de ma main propre. Cette journée fut faite en la Crau d'Arles, en la tour d'Entresein, et Sainct-Martin.

O. Je croy que si le Roy d'aujourd'huy se trouvoit en un semblable pays, qu'il auroit bien du plaisir.

E. Je n'en doute point : car, autour de Paris, où

le Roy se tient le plus, la campagne a de grandes incommoditez, de sorte qu'on n'y peut voler les perdrix que lors qu'elles sont encores perdreaux. Mais aussi quel plaisir à Sa Majesté estant là, à une infinité de differens vols qu'elle s'exerce !

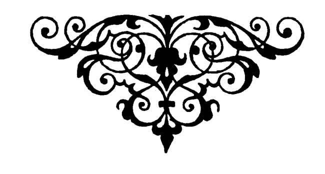
O. Hors du vol du heron, elle auroit icy tous les autres vols autant et plus à commodité. Mais concluons sur nos premiers discours, et sur ce que nous avions commencé à parler des bons fauconniers que vous avez connus.

E. Pour ceux du passé, qu'on lise hardiment les livres des anciens, tant grecs, arabes, latins que autres, on n'y trouvera rien de si bien ordonné que ce que nous en avons escrit, et que nous pratiquons aujourd'huy. Et que cela soit, qu'on regarde les escrits de tout ce qu'ils sont depuis le premier jusqu'au dernier, on trouvera si je dy vray et si je me suis approprié quelque chose du leur.

Pour les modernes, j'ay parlé en autre lieu de ceux qui ont charge des oyseaux du Roy; je n'useray donc point de redite en cet endroict. Quant aux autres, la verité est qu'il y a beaucoup de seigneurs qui veulent avoir l'honneur d'estre estimez sçavans en la fauconnerie, et tiennent grande quantité d'oyseaux et grand equipage; mais ils en remettent le soin à leurs domestiques; et, lors qu'ils ont des oyseaux malades, leur recours est, s'ils meurent, de mettre la main à la bourse pour

en avoir d'autres, et n'en muent gueres. D'où vient que leur fauconnerie renverse le plus souvent; mais je suis d'avis de conclurre sur cette question.

O. Je suis de mesme opinion, et tiens que la fauconnerie ne fut jamais connuë comme elle est de present, et que, si nostre Roy y est porté d'inclination, il tient cela pour estre descendu des Troyens, qui en furent les premiers inventeurs. Je prie Dieu qu'il le face longuement et heureusement prosperer en toutes choses à son souhait.





HUICTIÉME JOURNÉE

Où il se traicte d'une esmerveillable diligence faicte par un sacret mentionné au vingt-deuxiéme chapitre de la Fauconnerie.

O. Vous avez discouru, en la cinquiéme partie de la *Fauconnerie,* d'un sacret qui se perdit à Fontainebleau prés de Paris, qui fut repris le lendemain en l'isle de Malte, distante de cinq cens lieües, qui sont quinze cens milles d'Italie; nous vous prions de nous dire comme cela se peut faire, qu'un oyseau qui ne monte avant les dix heures du matin se trouve, le lendemain à quatre heures apres midy, en un pays si esloigné, veu qu'il n'y a que douze heures de montée et descente pour cet oyseau, en tous les deux jours, et quelque sept ou huit heures du tire d'aile.

E. Il faut que vous m'accordiez que, selon le temps, les oyseaux sont disposez ou indisposez, et que cela fut au mois de mars, qui est la saison que les oyseaux sont en amour; et que la force de l'amour fait plus d'effect que nulle autre sur toutes

sortes d'animaux. M'accordant ce poinct, je vous mettray hors de doute qu'un sacret ne puisse faire une plus grande diligence : car ils ne s'essorent jamais si haut aux grands froids, pource qu'ils ne sont pas conviez d'aller chercher le fraiz à la moyenne region. Mais cela arriva en mars que le soleil commençoit d'avoir quelque force et les oyseaux à entrer en amour : ce qui les invite de s'aller esgayer si haut, que nostre veuë ne peut porter bien souvent à la sixiéme partie de telle montée. Et lors un oyseau se trouvant si relevé, attiré par l'instinct et par l'amour de son pays naturel, baissant quelque peu la teste avec l'aide du mouvement de ses aisles, il peut faire telle diligence qu'elle ne se peut comparer qu'à celle d'un esclair. On le peut juger par le fondre que font nos oyseaux d'ordinaire, lorsque nous sommes à la chasse. Je vous accorde qu'en autre saison qu'au mois de mars cela ne seroit si croyable; mais les raisons susdites vous doivent rendre credule en ce poinct : car n'y ayant que quinze cens milles à faire en douze heures d'essor, et sept ou huit de tire d'aisle, ce n'est pas chose si difficile à croire, pource que l'oyseau allant en pente ne va gueres moins viste qu'à plomb. La raison, c'est qu'à plomb le seul poids de son corps le tire en bas; et, descendant à demy pente, outre sa pesanteur, il a le mouvement des aisles qui le fait aller, en sorte que l'œil

de l'homme a peine de le suivre. Je vous laisse à penser si l'oyseau ne peut pas faire cent milles pour heure, quand il va de telle vistesse, porté par le desir de revoir son air et son pays?

O. J'ay leu que les anciens, avant que la boussole fust connuë, se servoient de nos oyseaux. Et, s'ils vouloient partir pour aller en Barbarie et à Tunis, ville capitale du pays, ils avoient des oyseaux de ce pays-là, lesquels, à cette occasion, ils nommoient Tunissiens. De mesme en faisoient-ils des autres pays; comme, s'ils vouloient aller à Maillorque, ils avoient des oyseaux du pays qu'ils nommoient Maillorquins. Et pour l'Egypte ils avoient des sacres, et gardoient tels oyseaux sauvages couverts d'un chaperon; et, s'estant mis en haute mer, laissoient aller tels oyseaux tous pûz, qui tiroient aussi droit chacun à son pays, et servoient ainsi de guides aux mariniers qui voyageoient. J'ay leu encore que les Egyptiens, qui se servoient de notes hieroglyphiques, quand ils vouloient dire qu'il falloit faire quelque grande diligence en pays estrangers, ils le representoient par la figure de tels oyseaux du pays, et taschoient pour cet effect d'en avoir de chaque contrée, comme animaux capables de se sçavoir rendre à leur pays naturel.

E. Ces remarques sont belles, et semble qu'elles vous approchent de croire ce qui est dit du sacret. Aussi ne devez-vous douter que j'aye escrit chose

qui ne soit vraye, et que ceux qui sçavent que c'est des oyseaux desquels nous parlons mettent en difficulté.

O. Puis que tant de seigneurs qui estoyent du temps du roy Henry II l'ont dit, il n'y a point d'apparence d'en douter, veu mesme que c'est chose que nous tenons de pere en fils.

E. Pour les personnes qui ne sont du mestier et qui ne sçavent les gambades que font les sacres et sacrets, s'ils sont d'humeur de contredire à ce poinct, il faut les laisser en leur incredulité. Car ils trouveroient aussi bien quelque autre subjet selon leur inclination; mais ce sera tousjours pource qu'ils ignorent ce dequoy je parle, et non pour avoir experimenté le contraire. Le reste sera pour demain.





NEUVIÉME JOURNÉE

Où il se traicte des termes de la fauconnerie, et comme il s'en faut servir.

O. Vous nous aviez promis, en l'epistre trente-deuxiéme de la *Fauconnerie,* de nous donner un recueil des termes dont on se doit servir quand on en discourt. Cependant jusques à cette heure nous n'en avons ouy ny veu aucune chose. Dites-nous donc ce que nous voulons sçavoir de vous en ce subjet. Premierement pourquoy usez-vous par fois d'un mot et par fois d'un autre, quand vous parlez de mesmes oyseaux?

E. Je vous diray en ce poinct que, comme les vols des oyseaux sont differens, aussi faut-il, quand on en veut discourir, que les termes le soient; et si bien on vole avec des faucons, des laniers, des sacres, des gerfauts ou autres oyseaux de fauconnerie, ce n'est pas que tels oyseaux nous obligent à nous servir des mots; mais les evenemens qui varient en sont la cause. Et qu'ainsi soit, on dira, volant la corneille, « attaquer la corneille », comme

en autre signification on dira « jetter à la corneille ». De mesme on peut dire « attaquer le heron », et en autre part on dira « jetter au heron ». Car ce mot d'attaquer presuppose qu'on met le premier oyseau en queuë de la proye, et qu'on l'attaque de prés. Mais, si la corneille ou le heron sont desja attaquez par un oyseau, soit à tire d'aile, ou en haut; si on met quelques oyseaux aprés, on ne peut dire proprement attaquer, mais bien jetter; mot qui signifie que la proye s'en va, et qu'on secourt l'oyseau poursuivant qui a desja attaqué. De mesme en peut-on dire du milan, et à tous les vols; comme aussi à toute proye qui s'en va fuyant avec avantage, et qu'il faut que les oyseaux facent effort pour la joindre, soit à la montée ou autrement.

Q. Pourquoy dites-vous donc « jetter les oyseaux aux perdrix », et non, « attaquer les perdrix », puis qu'on leur donne les oyseaux au bourrir qu'elles font de terre?

E. En apparence vous avez quelque raison. Mais nous disons à ce vol-là, « jetter du poing », ou « voler à la toise », parce que ce mot d'attaquer ne presuppose pas seulement qu'on est proche de la proye, mais encore qu'on est le premier à l'attaquer, ou bien attaquer celle qui peut rendre quelque sorte de combat. Ce qui ne se voit aux perdrix, comme il se voit d'ordinaire aux vols du corbeau, du milan, de la buse, de l'aigle pescheur,

et autres. J'ay dit aussi que ce mot de jetter doit estre mis, lorsqu'il faut que l'oyseau qui poursuit face diligence et grand effort aprés la proye qui fuit pour se sauver. Et, au voler des perdrix, si les oyseaux ne sont bien diligens et vistes pour les sauver et voir remettre, ils n'en prendront jamais gueres, pour estre ce gibier extremement viste pour son vol. Si on vole les perdrix en mettant les oyseaux amont, ou en les faisant suyvre, alors on dira « faire partir la perdrix sous les oyseaux » ; comme si on vole pour riviere, ayant mis les faucons amont, on dira « faire vuider les canards de la mare, ou du ruisseau » ; et, tenant les faucons amont, on dira « couvrir la mare, couvrir le ruisseau », et autres termes particuliers à ce vol.

O. Pourquoy dites-vous par fois « bourrir les perdrix », et autres fois « partir les perdrix » ?

E. Ce terme de « bourrir » est propre aux perdrix rouges plus qu'aux grises ; mais bourrir ne se peut dire proprement que lorsque les perdrix partent de gayeté, et avec fort peu de contrainte, ou d'elles-mesmes ; mais, sçachant où les perdrix sont, et les relevant, on peut dire « faire partir les perdrix », ou « les relever », ayant desja fait leur premier vol, auquel elles font plus de bruit en bourrissant des ailes plus rudement.

O. J'entens fort bien ce terme de bourrir ; mais de ce mot d'attaquer, il semble qu'il se puisse dire

au vol du heron, puis que le heron se deffend, et bien souvent nos oyseaux en sont blessez.

E. Par fois on peut employer ce mot, comme quand un heron est à terre, et qu'on le voit reposé : si on va le faire partir et qu'on luy mette en croupe un haussepied, on pourra alors dire « attaquer le heron », parce qu'on s'y porte avec ce dessein.

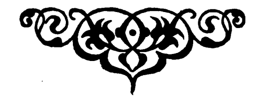
Mais, si le heron est une fois monté, et qu'on vueille secourir le haussepied par un ou deux autres oyseaux qu'on nomme, en nos termes, l'un teneur et l'autre tombisseur, lors il ne se peut proprement dire que ce soit autre chose qu'un jet, et non une attaque. Parquoy nous devons conclure qu'on ne se doit servir de ce terme d'attaquer que lorsque le heron est reposé à terre; mais, quand il est une fois haut passant, ou à la branloire, ou fuyant devant un haussepied, et qu'il faut que les oyseaux facent effort pour y arriver, on dira, pour parler proprement, jetter, et en termes d'autoursier on dira fascher.

O. Resolvez-nous d'un autre poinct : se doit-il dire qu'il y ait combat entre un heron et les oyseaux qui le poursuivent ?

E. Le heron se deffend par la fuite, voulant sauver sa vie, comme fait le lievre devant les levriers, et non par dessein de vaincre. C'est pourquoy il ne se peut dire combat, puis qu'il n'est que sur la deffence. Et, quand on voit aprés le heron

trois ou quatre oyseaux qui le poursuivent, ce terme de combat ne s'entend qu'entre les poursuivans, qui vont à qui l'aura, avec dessein toutes fois d'estre pûz de ce qu'ils pourchassent. C'est pourquoy il faut user des termes propres au discours que l'on tient et enchasser les mots en leur lieu. Mais, à propos de ce que nous avons dit que les herons blessent quelques fois les oyseaux, je vous diray que l'hyver passé un gerfaut en fut blessé au premier choc qu'il donna; dont au mesme instant son compagnon tiercelet, nommé le Gentil-homme, en eut bien la revenche, car il donna à plomb si furieusement au heron qu'il luy emporta la teste tout net : de sorte que le Roy perdit ses droits de ce jet, pour ce que la teste ne se trouva point pour la porter à Sa Majesté comme l'on a de coustume.

O. Vos discours nous apprennent tousjours quelque chose de nouveau, parquoy nous vous supplions de continuer. Mais ce sera pour demain.





DIXIÉME JOURNÉE

Où il se traicte des differentes formes des oyseaux en toutes leurs especes, et des faucons dicts sahins, et des faucons balarins.

O. Vous ne nous avez pas encores expliqué quels sont les faucons que les Turcs nomment sahins, et d'autres qu'ils nomment balarins, desquels on fait tant de cas à la fauconnerie du Grand Seigneur. Dites-nous, sont-ce d'autres especes d'oyseaux que les nostres?

E. Les sahins que vous dites ne sont autres que les faucons de haute maille, qui ont la teste plate au dessus et le pennage bordé de blanc, et encore egalé de roux; dont il semble que la nature leur ait mis sur la teste une guirlande ou couronne pour marque de leur excellence. Bref ce sont les faucons qu'anciennement l'on nommoit pellerins, ou faucons tartares, bien que ce fust improprement parlé, comme j'ay dit en son lieu.

O. Croyez-vous que ces faucons soient de la

mesme espece des faucons communs que nous avons icy?

E. Ils en sont, et ne different que du pays; comme il se voit de la difference entre tous les animaux de divers pays. Ce que j'ay fort bien representé au XVIIe chapitre du premier livre de la *Fauconnerie*, et au chapitre XXe de l'*Autourserie*, où je renvoye le lecteur pour n'user de redite.

O. Ces petits faucons nommez balarins sont bien courageux et legers, mais ils n'ont pas la beauté ny le bon naturel des gros faucons sahins.

E. Il est veritable; je vous dy bien que je me suis tousjours plus longuement servy de ces faucons moricaux que des autres; et, en la fauconnerie du Grand Seigneur, ils les nomment balarins, qui signifie oyseaux legers, propres à soustenir et bransler dessus; mais par toute la Turquie ils font plus d'estat des sahins, comme estans plus forts pour le heron, l'oye, la grüe, et autres semblables oyseaux, qu'ils volent par delà; n'ayans pas les gerfauts si commodes que nous, soit pour n'en pouvoir recouvrer si facilement, ou pour n'avoir l'adresse de les garder et s'en servir.

O. Ces faucons balarins ne sont-ce pas les faucons qui ont la teste noire, et qui communement sont plus petits?

E. Ouy, en certains pays, comme en la Corsegue, en la Sardaigne et en Provence. Mais, du

costé de Maillorque et de l'Espagne, veritablement ils sont fort blonds et fort rougeastres en leurs esgalures, bien qu'ils soient petits de taille.

O. Or, dites-nous, quels faucons prisez-vous le plus des niais ou des passagers?

E. Les passagers sont plus propres à quelques vols; mais, pour les champs aux perdrix, ou pour corneille, j'estime les niais muez estre les meilleurs.

O. Je ne croy pas cela : car un oyseau passager sor me semble plus ardent et meilleur, au moins pour corneille.

E. Par fois cela arrive; mais, quand les niais muez en main d'homme s'y veulent adonner, ils y sont excellens.

O. Je dirois que non, et qu'un passager a plus de ruse : car il faut que luy seul pourchasse sa vie, et si il ne prend pas tout ce qu'il entreprend.

E. Un passager, s'il prend, se paist, et ne vole plus de ce jour-là; ou un niais, bien qu'il prenne, il faut qu'il vole autant de fois qu'il plaist à son maistre. D'avantage un faucon niais doit estre plus robuste et moins delicat, ayant esté nourry en main d'homme et de plus grosses viandes.

O. Un passager est bon à tout faire, et la necessité luy donne plus d'industrie à voler toute sorte de gibier.

E. Le faucon niais a fait habitude avec l'homme, et par coustume estime avoir tousjours esté nourry

de luy. Parquoy il est plus fidele, de plus de durée, et müe tousjours mieux qu'un passager. Quant au courage, les faucons en ont tousjours assez, et trop quelquefois.

O. Je vous veux dire ce qui est arrivé cette année en ce pays. Monsieur Gasqui, capitaine de Brigansson, faisoit garder une aire de faucons. Comme la ponte fut faite, un pescheur qui sçavoit le trou, passant prés du roc où il estoit, envoye prendre les œufs. Le terme qu'on prend les fauconneaux estant venu, le sieur Gasqui envoye au roc. On trouve que le pere et la mere frequentoient tousjours le trou ; mais il n'y avoit point de petits, car le pescheur avoit fait une omelette des œufs, comme depuis il le confessa. En fin, le 25 de juillet, voyant le dit sieur Gasqui que les faucons portoient de la proye, il renvoye visiter le trou de l'aire. On y trouve un fort beau faucon et un tiercelet, qui volent tres-bien maintenant entre les mains du baillif de Manosque, auquel il les donna.

E. J'avois autres fois ouy dire qu'il y a des faucons qui font deux nichées : ce que je ne voulois pas croire ; mais cette preuve m'a resolu de ce qui en est, et croy que, prenant les œufs avant que les oyseaux couvent, ils en refont d'autres. A quoy je ne fais difficulté, puis que par experience nous en voyons les effects. Le reste sera pour demain, s'il vous plaist.



ONZIÉME JOURNÉE

Où il est traicté des esmerillons, falquets et hobereaux, et des moyens de les conserver.

O. Apprenez-nous, Monsieur, comme nous pourrons garder les esmerillons en hyver, puis que si difficilement nous en pouvons recouvrer.

E. Puis que vous me parlez des esmerillons, devant que respondre à vostre demande, je vous veux dire ce qui arriva au Roy le caresme passé. Quelques tendeurs qu'il avoit envoyez pour en prendre luy en apporterent une vingtaine, entre lesquels il y avoit un petit falquet de beaucoup de mües, tenant encore le cerceau et la longue penne. Cet oyseau estoit inconnu aux plus hupez de la cour; il estoit tel que je vous diray. Il avoit la main et le bec orangé rouge, le pennage gris violant, et d'une piece, la taille fort approchante à celle du coqu mué et les ongles blancs. Chacun regardoit cet oyseau, mais nul de ceux qui pensent y estre les plus experts n'osoit en dire son opinion, crai-

gnant de se mesprendre, et aussi pour n'estre contraires à l'inclination que Sa Majesté monstroit d'aymer cet oyseau par dessus les autres. Monsieur de La Romagne dit d'abord à Sa Majesté que cet oyseau ne prenoit que des mouches. Le Roy m'appelle, et, m'approchant, un de mes amis me dit tout bellement à l'oreille : « Tenez bride en main à parler de cet oyseau, car le Roy y a desja mis son affection. » Le Roy m'en demande mon opinion; mais, ayant esté adverty, je luy respondy : « Sire, si cet oyseau a esté pris avec du vif, comme les tendeurs disent, il pourroit estre propre à quelque volerie; il sera bon d'en faire l'essay. » Ce que j'en disois lors estoit pour ne donner occasion au Roy de se fascher en presence de tant de seigneurs. Apres, approchant encores Sa Majesté, je me resolus de luy en dire clairement mon opinion, afin qu'elle ne me reputast ignorant en ce poinct, et je luy dy tout bas : « Sire, Vostre Majesté ne tirera jamais plaisir de ce falquet : ce sont oyseaux sans courage, qui ne se paissent que des restes des esmerillons, et les suivent pour cela; j'en ay tenu qui n'ont jamais sceu voler que le leurre. » Quelques jours aprés, Sa Majesté allant voler du costé de Vincennes estant en chasse, elle commanda au sieur de Ville-longue de faire voir en aisles le falquet : ce qu'il fit tout aussi tost. A cinq cens pas de là on attaque une corneille; et alors

ce falquet, voyant les faucons en l'air, s'enfuit de peur d'autre costé, et depuis ne s'est veu à la fauconnerie du Roy, et soulagea monsieur de Villelongue du soin qu'il en avoit. Or, revenant à nos esmerillons, il y a de la peine à les sauver durant la rigueur de l'hyver; mais aussi on n'y prend pas le soin que l'on doit : car, pour les conserver, il ne faut leur faire voler que les oyseaux aisez à prendre, comme le merle, le gros cochevy, la piegriesche, et autres semblables oyseaux faciles et de peu de deffence, et non l'aloüette legere : cela est bon pour le Roy, qui en recouvre tant qu'il veut. Pour les grives, en fin, elles s'escartent et s'en vont; la perdrix les morfond : bref, c'est assez de leur donner à voler les oyseaux que j'ay dit ou les rossignols, les gorges-rouges et autres oyseaux de la petite volerie, où un espervier peut servir beaucoup mieux. Pour bien conserver les esmerillons, il faut avoir tousjours de petits oyseaux dans la poche pour les paistre, si tant est que vous ne les paissiez de leur prise : car la chair de boucherie les tüe à la fin, combien qu'on la leur donne en hachis. En les reprenant, ayez des moyneaux ou autres semblables oyseaux attachez au leurre, avec du fil retors ou une ficelle, pour leur jetter quand ils seront en aile ou en campagne.

O. Vous nous satisfaites en ce poinct; mais n'est-il pas bon de les tenir en lieu chaud?

E. Non, car vous les rendez d'autant plus frilleux. Aussi ne veulent-ils pas estre eschauffez que par le bec, et de ce qu'on les paist : car le froid ne les fait pas mourir, puisqu'au plus fort de l'hyver nous les voyons en campagne estans sauvages; mais c'est pour n'estre pas bien pleins, ni puz de viande chaude.

O. Et des hobereaux, s'en peut-on servir?

E. On ne se peut asseurer des hobereaux que le mois d'octobre ne soit passé : car auparavant ils suivent les arondelles, et semble que cette proye leur soit donnée pour leur provision à leur passage : car, comme elles retournent en mars, les hobereaux reviennent aussi, et s'en paissent le plus souvent. Ces oyseaux font bien quand ils sont accoustumez de voler avec des esmerillons ou avec des faucons, estans fort legers et de bonne aile, soient niais ou passagers sors. Pour les muez des champs, ils sont du tout infidelles et vont tousjours aux moucherons.

O. J'en ay des aires en mes terres, d'où je suis resolu d'en avoir à cette prochaine saison, pour experimenter leur valeur et ce que vous en avez dit.





DOUZIÉME JOURNÉE

Où il est donné un abregé de remedes pour les maladies des oyseaux, et des mutations qu'on reconnoist en eux de six heures en six heures de vingt-quatre qui sont au jour naturel.

O. Nous voudrions une faveur de vous, c'est que vous nous donnassiez en abregé quelque moyen de tenir nos oyseaux en tel estat que nous n'en eussions jamais de malades; et que, lors que par accident il leur arriveroit du mal, nous les peussions guerir par un seul remede, sans avoir besoin de recourir, sur chaque maladie, au grand nombre que vous nous en donnez.

E. Je sçay qu'aujourd'huy la pluspart des fauconniers tiennent des chasseurs à gages; mais comme voulez-vous qu'ils ayent de bons oyseaux, ny que, s'ils en ont par rencontre, ils puissent les garder longuement sains, si eux-mesme n'en prennent le soin? car il se trouve peu de valets qui sçachent lire, et moins encore qui soient capables de comprendre ce qu'ils voyent par escrit. Parquoy je dy

qu'il faut veiller sur eux, si vous voulez conserver vos oyseaux. Et, quand il leur arrivera des blesseures par quelque heurt en volant, ou par le pillage d'un autre oyseau, ou de blesseure faite par un heron, n'estans les parties vitales offensées, trois gouttes d'huile de rosmarin et autant d'eau-de-vie battuë dans le creux de la main gueriront tout cela; estuvant la playe trois ou quatre fois le jour avec un peu de cotton que vous y tremperez : c'est chose dont j'ay souvent fait voir les effects; et mesmes des oyseaux à qui une arquebusade avoit emporté la moitié du bec. Pour les jambes ou les ailes rompuës, j'en ay donné les remedes aux XXXe et XXXIe chapitres de la seconde partie. De vous parler icy des quatre maladies principales des oyseaux, je vous diray en passant ce qui m'en semble de chacune. Et premier du haut mal, le feu au sommet en est le souverain remede; mais qu'il soit donné comme il est dit au chapitre IIe de la seconde partie. Pour les yeux, il vous est dit aussi aux IVe et V^e chapitres. Mais soyez advertis que les cauteres pour le haut mal se donnent au plus haut du sommet, comme aussi aux deffluxions des oreilles. Et les cauteres pour les yeux ou pour les defluxions des nazeaux se donnent entre les deux yeux et la couronne du bec, comme vous vous pourrez mieux instruire en desseichant des carcasses d'oyseaux morts, pour en avoir les squelettes. Pour le mal

du palais et de la langue, les meures rouges ou leur jus y sont un reméde souverain, données avec le past par morceaux, ayant tiré auparavant les barbillons ou petites glandes, et fait rendre les oyseaux, comme il est dit en son lieu. Mais, quand un oyseau a des defluxions à la teste aux grandes chaleurs de l'esté, il court une grande fortune de mourir. Or, comme les chevaux, sur les quatre ans, ont communement une maladie sous les mâchoires, dite la gourme, de mesme les oyseaux, à leur premiere ou seconde muë, ont le mal du palais nommé la feve, et, l'ayant euë une fois, ils ne l'ont jamais plus. Il arrive aux oyseaux un mal aux mains, et c'est communement en mars que ce mal les saisit : auquel mal il n'est bon de toucher que sur la fin de l'esté, et encore n'en penser les oyseaux que sur le matin, evitant la plaineur de la lune. Les mains des oyseaux gueriront fort bien de ce mal en leur appliquant des sangsuës, faisant comme s'ensuit : Prenez un plat où vous mettrez des sangsuës avecques de la propre eau de laquelle elles auront esté enlevées; et faites en sorte que l'oyseau y puisse tenir les mains dedans un demy quart d'heure, afin que les autres sangsuës s'y attachent; et sans doute l'oyseau guerira par leur succement. Pour les maux qui leur arrivent à la mulette, ou aux boyaux, si tost qu'ils sont conneus, il faut y remedier sans differer, si ce n'est que la mulette soit vuide de

viande. Vous en serez instruits aux XXIIIe et XXIVe chapitres de la seconde partie.

O. Je vous feray encore une demande. J'ay reconneu qu'en nos oyseaux il y a des mutations quotidiennes qui, de six en six heures, changent leurs actions; si bien que j'ay remarqué qu'au grand matin les oyseaux sont plus fiers et plus farouches que le reste du jour. Cela leur dure depuis trois heures aprés minuict jusques à neuf; et de neuf jusques à trois aprés midy, ils sont plus tempestatifs ou enclins à monter à l'essor; et, de trois heures aprés midy jusqu'à neuf, plus sages et de meilleure creance; pour les six qui restent des vingt-quatre heures, plus melancholiques et assoupis. Ce que j'ay bien reconneu, mais, n'en sçachant la cause, je la vous demande.

E. Il faut que vous remarquiez que, comme Dieu eut créé le monde, il fit l'homme comme un epitome, que nous disons petit monde; de mesme, ayant divisé l'an en quatre saisons, il fit le jour et la nuict qu'il divisa en vingt-quatre heures, que les astrologues et philosophes disent jour naturel, qui est un abregé de cette année : recommençant tousjours son cours par un mesme ordre ; et, de six en six heures, nous y voyons par representation les quatre saisons de l'an, commençant le matin à trois heures jusqu'à neuf, qui nous represente le printemps; et de neuf jusqu'à trois aprés midy nous represente l'esté;

et de trois aprés midy jusqu'à neuf du soir nous represente l'automne; et de neuf jusques à trois aprés minuict nous est representé l'hyver. C'est pourquoy telles heures, par quartiers de six en six, representans les quatre saisons, comme il est dit, peuvent causer des mutations suivant la correspondance des quatre qualitez d'icelles aux quatre saisons ; et ce, par la contribution des quatre humeurs, lesquelles sans doute changent leurs dominations de six en six heures, comme vous venez de dire; dont j'estime que c'est la raison plus apparente que je vous puisse donner. Car ne doutez pas que, comme aux quatre saisons de l'année, les quatre maladies des oyseaux ont particulierement leur cours, tout de mesme aux quatre quartiers de ce jour naturel telles maladies n'en ayent quelque ressentiment. Parquoy il sera fort à propos, ayant des oyseaux malades, d'y faire quelque consideration, et aussi aux quatre quartiers de la lune, qui ont quelque convenance et rapport aux quatre saisons. Le meilleur advis que je vous puisse donner, c'est de preparer vos oyseaux pour les evenemens que les saisons leur peuvent apporter, et n'attendre que les maladies se soient formées. Et, pour les mutations que vous dites avoir reconnuës en vos oyseaux, il sera bon d'y faire consideration aussi, et ne les faire voler aux heures suspectes, mais attendre trois heures aprés midy, sur tout aux oyseaux que vous doutez qu'ils ne mon-

tent à l'essor, au moins aux jours d'un beau soleil. Et, faisant telles observations, vous jugerez si je vous dy vray.

O. Outre cela, j'ay remarqué que, tout ainsi que les coqs font mouvement et chantent de six en six heures, de mesme nos oyseaux se meuvent sur la perche quatre fois en ce jour naturel.

E. Quant à ce mouvement du coq que vous dites, je croy qu'il a esté conneu des anciens, et que pour cette raison sur le temple de Santé ils mettoient un coq, comme aujourd'huy on fait sur le haut des clochers de nos églises; et par là ils vouloient representer que les medecins doivent estre vigilans sur les malades, pour estre le coq le hieroglyphe de vigilance. Et vouloient encore dire qu'il falloit prendre garde aux mutations que vous avez dit qui arrivent de six en six heures en ce jour naturel, representées par le coq.

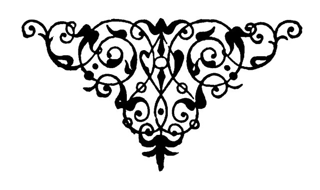
O. Je ne suis pas de vostre opinion en ce point, mais bien j'estime que ce coq mis sur le temple d'Esculape dieu de santé estoit un chapon, qui est la viande la plus propre aux malades; voulant dire par ce hieroglyphe que le chapon entretient la santé et la remet aussi aux corps indisposez, lorsque la nature a vaincu le mal. Et, pour le mouvement que les oyseaux font de six en six heures, je m'en suis de long temps apperceu, et n'y fais aucun doute, car à telles heures les oyseaux font assez ouyr leurs son-

nettes; et tels mouvemens ne sont pas seulement aux coqs, ny à nos oyseaux, mais c'est chose commune à toute sorte d'animaux; à quoy je ne me veux arrester, laissant telles disputes aux plus capables que moy.

E. Or je ne veux omettre aussi à vous dire que, pour le ferrement que j'ay mis en l'estuy de fauconnerie, nommé desempelotoir, marqué par la lettre O, j'ay depuis advisé qu'au lieu que ce fer n'a que deux branches en forme de pincettes, il s'y en peut mettre trois. J'ay encores essayé un autre moyen pour desempeloter les oyseaux, qui est tel : il faut avoir des agraffes fort petites et subtiles, et les attacher à un cordon de soye de trois fils et d'un pied de long. Ces agraffes doivent estre mises à deux doigts l'une de l'autre, couvertes de chair, afin que l'oyseau les avalle de luy-mesme; et, ayant digeré la chair, les agraffes demeurent, qui seront en nombre de huit; et, comme l'oyseau cure, si un des bouts du cordon vient, en tirant doucement, elles pourront s'accrocher à la pelotte, et par ce moyen la tirer dehors. Un fauconnier bien advisé pourra faire plusieurs autres inventions, ou adjouster à celles qui sont desja trouvées, puisque l'industrie d'aller jusques dans la mulette vous a esté apprise par nos advis precedens.

O. Nous apprendrons tousjours quelque chose tant que nous serons au monde; et plus nous irons

avant, plus il s'inventera de moyens nouveaux pour conduire les sciences à leur perfection. Il ne faut donc autre chose qu'estre capable d'apprendre, et ne se desdaigner d'estre tousjours apprentif.





TREIZIÉME JOURNÉE

Où il se traicte de quelques querelles advenuës pour des oyseaux pendant la conference.

O. Un gentilhomme dit hier soir que deux de ses parens estoient sur le poinct de se battre, à cause qu'un faucon que l'un avoit perdu s'est allé rendre sur la maison de l'autre, qui, l'ayant pris et conneu aux vervelles à qui il appartenoit, l'a remis aussi tost en sa liberté ; et depuis l'oyseau ne se trouve pas, dont il y a du danger si on n'y remedie.

E. A la verité, on eut mieux fait de garder l'oyseau et le faire par un tiers rendre à qui il appartenoit. Les oyseaux d'eux-mesmes meritent que les gentilshommes leur portent ce respect. Autresfois des personnes qui ne m'aimoient pas m'en ont fait rendre. L'action sera suspecte si l'oyseau ne se trouve ; mais, s'il n'est mort, sans doute il se trouvera en quelque part. Il arrive assez de querelles pour des oyseaux ; je veux vous faire recit d'une qui fut ces années passées entre deux gentilshommes de mes amis, dont les maisons estoient à demy lieuë

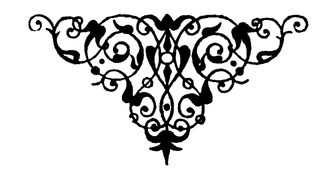
l'une de l'autre. Estans en chasse, il arriva que le lanier de l'un, voyant voler le faucon de l'autre fort loin, s'en va à la curée, et de plus il destrousse le faucon, se rendant maistre de la perdrix. Là dessus le gentilhomme à qui le faucon appartenoit arrive, et, fasché du desplaisir de son oyseau, donne du pied au lanier et le tuë. Cela fait, il reprend son faucon et se retire, recognoissant qu'il en avoit trop fait. Voila le maistre du lanier qui vient quelque peu aprés au lieu où il avoit veu fondre son oyseau, et le trouve mort : de quoy extremement fasché, il jugea bien comme l'accident s'estoit passé, pour avoir veu de loin son voisin et reconneu à ses chevaux. Le voila donc resolu d'en avoir raison. D'autre costé le gentilhomme qui avoit tué le lanier estoit tout porté à le satisfaire, puisque la faute estoit faite. Les choses estans en voye de quelque plus grand malheur, les amis d'une part et d'autre y accourent pour les empescher de se battre. Me trouvant là comme amy des deux, les parties accordent d'en demeurer à ce que j'en dirois. Je l'acceptay, mais à condition que j'en prendrois quelqu'un de ceux de la compagnie pour en faire le jugement avecque moy : ce qui fust arresté. Nous nous assemblons donc pour juger ce differend et trouvons que le faucon devoit tenir la place du lanier mort, et que par ce moyen toutes choses seroient mises en oubly. Ce qui fut executé de la

maniere qui s'ensuit. Je n'oserois nommer les parties, attendu leur discretion qui me le deffend, mais j'en appelleray un, pour ce coup, M. I. et l'autre M. A. En premier lieu le faucon fut remis entre mes mains; et, nous estans assemblez, les parties presentes, avec plusieurs amis que chacun y avoit amenez, je commençay le recit du fait en cette sorte: « Messieurs, il arriva ces jours passez que, M. I. et M. A. estans en chasse chacun à part, le lanier de M. I. vint piller le faucon de M. A. qui tenoit la perdrix : dont M. A. voyant le desplaisir de son faucon, porté d'affection ordinaire aux chasseurs en semblables accidens, donna du pied au lanier, ne pensant pas le tuer comme il fit, mais seulement garantir son faucon d'estre pillé. Parquoy, recognoissant le tort qu'il a fait à M. I., il luy donne de bon cœur son faucon, et le prie de le recevoir et d'oublier ce qui s'est passé, comme chose non advenuë. » Lors M. I. reçoit le faucon que j'avois sur ma main, et respond ainsi : « Je croy que M. A. est marry de la mort de mon lanier. En cette consideration, je reçoy son faucon, et ne me veux plus souvenir de ce qui s'est passé, comme d'actions de chasse. » A ce poinct je prens la parole, et au nom de tous je les supplie de s'embrasser; ce qu'ils firent tous deux fort librement. Cela fait, M. I. tenoit le faucon sur sa main, nous promenans ensemble par la salle, devisant sur d'autres petits

discours. Ayant fait quelques tours, M. A. estoit bien en peine, parce que je l'avois presque asseuré que M. I. seroit si courtois qu'il luy rendroit son faucon; et si pourtant il n'en voyoit encores l'effect : dont il luy tardoit, et commençoit d'en perdre l'espérance, ne pouvant en nulle façon dissimuler ses inquiétudes, bien qu'il y fist tout ce qu'il pouvoit. M. I., l'ayant voulu tenir un peu en peine, s'approche de luy, touché de compassion, et luy dit : « Monsieur, vous garderez, s'il vous plaist, ce faucon pour l'amour de moy. » Qui n'a veu M. A. en cette action, il ne sçauroit croire la joye qu'il en eut : car à peine peut-il avoir assez d'haleine pour respondre ces mots : « Monsieur, je le garderay, puis qu'il vous plaist, et vous remercie de tout mon cœur de ce faucon qui sera tousjours vostre; je vous supplie que le malheur passé soit cause à l'advenir d'une bonne amitié entre nous, qui ne pourra estre terminée de mon costé que par vostre seul desadveu. » Depuis cette heure-là, ces deux gentilshommes ont esté et sont encores comme bons freres, et se visitent tous les jours.

O. S'il arrive des disputes pour des oyseaux, il en arrive aussi des bienveillances, mesmes entre ceux qui les affectionnent comme nous : car les convenances des humeurs engendrent l'amitié, et telle amitié est communément de longue durée, comme vous nous avez dit par cy devant. Mais

j'estime que nous devons envoyer quelqu'un des nostres en diligence pour sçavoir si nous serions utiles à mettre d'accord ces messieurs que je vous ay dit, et offrir d'y aller, s'il en est besoin. Et, en cette attente, nous pourrons aller prendre le disner qui nous affermira le cœur, si tant est qu'il faille monter à cheval.





QUATORZIÉME JOURNÉE

Où il se traicte des autours, outre ce qui en a esté dit ailleurs.

O. Vous nous avez autresfois parlé des autours, bien qu'à mon opinion ils ne meritent pas d'avoir rang parmy ceux dont vous nous avez raconté les esmerveillables effects. Toutesfois, nous desirons encore que vous nous satisfaciez de nous dire maintenant quelque chose de l'estime qu'on en fait parmy les chasseurs des autres provinces de France.

E. Les oyseaux de proye ont esté creez tous indifferemment pour le plaisir des hommes; mais, estans les hommes de differentes opinions, ils prisent aussi mieux les uns que les autres. Si vous diray-je que, pour prendre des perdrix, les autours sont beaucoup estimez partout. Et tous les chasseurs des autres provinces de ce royaume les reputent de tres-bons oyseaux; et si les anciens leur ont donné le nom de preneurs, aussi le sont-ils, si on s'en sçait servir. Et je vous dy davantage qu'ils prennent fort bien le heron.

O. Contez-nous ce miracle, je vous supplie.

E. Plusieurs seigneurs qui en font l'exercice, et le pratiquent tous les jours, me seront garans de ce que j'en diray maintenant. Pour moy, je fay la pluspart de ma demeure en pays où les herons ne frequentent point, et n'en voyons que de passans; encore n'est-ce qu'en certaines saisons : je suis donc privé du plaisir qu'ils donnent à d'autres. Toutesfois je vous representeray comme ce vol se pratique. Il faut avoir un autour formé, et l'accoustumer du commencement à tuer des poulets et des chaponneaux, puis de jeunes poulets d'Inde, ou de jeunes paons, et l'encourager peu à peu. Aprés il faut luy en faire monstre de trente toises, et l'accoustumer d'y aller de si loin qu'il pourra; et, lorsqu'il aura le courage d'y aller, s'il l'empiete et qu'il le tienne bien, il faut l'en laisser paistre. Or, estant bien eschauffé à ces monstres, il faut luy faire encore monstre d'un heron vif qu'on aura preparé, que nous appellons un heron d'eschape, et le luy faire voir en beau lieu, derriere quelque buisson ou haye, attaché toutesfois avec un piquet fiché dans la terre, en sorte qu'il ne se puisse cacher ny mettre à couvert, et faire en sorte qu'il le tuë et qu'il en soit bien pû. Aprés on peut luy monstrer un heron de juste guerre, en pays choisi, et qu'il soit du commencement des jeunes, s'il est possible, et l'approcher à couvert par derriere quelque haye ou

buisson le plus prés que vous pourrez, comme si vous aviez dessein de luy tirer une harquebusade; et, vous trouvant proche du heron environ trente cinq ou quarante toises, il faut hausser tout bellement le poing, pour faire que l'autour l'aveuë à terre, et, l'ayant veu, s'il veut partir, laschez hardiment, car il ne manquera de l'empieter avant que le heron se soit mis en aile. Cette sorte de voler se dit, à la source, ou à levecul, ou à la couverte, en nos termes, qui est proprement le naturel des autours de voler ainsi.

O. Voicy chose que je n'avois ouye ny veuë de ma vie, toutesfois facile à comprendre et à pratiquer en part où il se nourrisse de jeunes herons.

E. Vous ne devez donc pas mespriser les autours : car les premiers fauconniers d'aujourd'huy en font estat, et les princes mesmes les estiment de tres-bons oyseaux. J'en ay veu voler à l'entour de Paris, et prendre des perdrix en des endroits où d'autres oyseaux n'en prenoient gueres, combien que le pays y soit tout plat. Je ne sçaurois me tenir que je ne vous face recit d'une chasse plaisante, que je vy faire un jour qu'un seigneur me convia chez luy pour me faire participant du plaisir. Ce seigneur avoit pour voisin un autre seigneur qui estoit son proche parent, et qui aymoit bien les autours, et en tenoit d'ordinaire. Ce seigneur, duquel je fus convié, en eust bien voulu tenir

aussi, mais il avoit un glorieux fauconnier, qui croyoit que, s'il eust traité un autour, il eust derogé à sa reputation : erreur commune parmy les valets de chasse d'aujourd'huy. Or cet arrogant porteur d'oyseaux mesprisoit tousjours un autoursier qui servoit ce parent de son maistre. Quelques jours auparavant ils avoient disputé, et pris resolution entre eux que celuy qui feroit mieux faire à ses oyseaux seroit le plus estimé, et que l'autre luy cederoit. Or je me trouvay convié ce mesme jour que leur differend se devoit juger. Chacun d'eux avoit preparé ses oyseaux selon son dessein. Le fauconnier avoit dressé deux faucons niais, qui de leur inclination frappoient le leurre en passant, comme les faucons niais font ordinairement, et les avoit accoustumez avec un leurre de marroquin de couleur de chair; et, en les leurrant, il mettoit son leurre sur sa teste, et à force de coups ces faucons abbattoient ce leurre à terre, et se paissoient dessus. L'autoursier avoit apresté un gros autour pillart, qui, aussi tost qu'il avoit pris un perdreau, si on n'estoit habile à le relever, il se jettoit au nez de celuy qui l'approchoit. Nous montons à cheval, le fauconnier et l'autoursier de mesmes, qui estoient vestus aussi de balandrans de semblable couleur. Au partir du logis le fauconnier quitte le balandran, disant que c'estoit pour ne sentir la chaleur, ce qu'on creut facilement pource qu'il estoit jeune

et gaillard. Ce que ne voulut faire l'autre, estant homme de plus de soixante ans, ayant la teste toute pelée, et qui alloit ordinairement sans chapeau, le portant derriere pendant à un cordon, pour s'en servir seulement en temps de pluye. Les voilà à la chasse, où estant on accorde sur l'heure que l'autour voleroit le premier : le fauconnier s'y accorde, pour n'estre l'autour chaperonnier. Le fauconnier donne alors ses faucons à porter à un valet de pied, ce qui pleut fort à l'autoursier, lequel n'avoit dessein que sur sa partie, et non sur les faucons. Bien tost aprés on crie : « Guairo! » Lors l'autoursier ouvre la main et lasche. Le fauconnier, plus hardy, pique le premier et gaigne le devant, comme les glorieux font tousjours; chacun le suit, l'autoursier y va à l'aise, et, en passant, dit à son maistre : « Monsieur, si vous piquez, vous aurez du plaisir, car l'autour empoignera le nez du fauconnier. » Ce seigneur, qui n'avoit encore sceu le dessein de son homme, ne desirant ce desordre, serre les esperons à son cheval; mais il n'y sceut arriver si tost qu'il ne trouvast que l'autour, qui avoit empieté le perdreau, ne l'eust desja quitté pour s'accrocher au nez du fauconnier, lequel, bien qu'il criast à l'aide, l'autoursier ne se hastoit pas trop de le secourir. Donc, si ce seigneur que je n'ose nommer, à qui appartenoit l'autour, ne se fust trouvé là, son oyseau demeuroit sans teste. Le fau-

connier, dissimulant son mal avec dessein de s'en revencher, s'en rioit le premier, criant qu'on pust ce diable d'autour, redisant luy mesme comme le tout s'estoit passé. Cela fait, nous nous en allons, pour voir ce que feroient les faucons, renvoyant l'autour par un laquais, puisqu'il avoit fait sa part. L'autoursier demeure, croyant estre le maistre, et de controller l'action des faucons, et du fauconnier aussi. Mais il en avint tout autrement qu'il ne pensoit : car le fauconnier, aprés avoir pris ses oyseaux sur le poing, demanda permission à son maistre de les deslonger et mettre à mont : ce qui luy fut accordé. L'ayant fait, l'autoursier prend la charge de mener les chiens et les faire quester. Or, estans les oyseaux en aile, ayant fait quelques tours, ayans desja appetit, et reconnoissans l'habit qui estoit semblable à celuy du fauconnier, lequel il avoit laissé au logis, voyans la teste nuë de l'autoursier, qui estoit de la couleur de son leurre accoustumé, les voila qui fondent sur luy, donnant tantost l'un, tantost l'autre, bourrant, frapant, choquant, buffetant, et redonnant tant de coups sur cette teste pelée que ce pauvre autoursier fut contraint de se jetter à terre sous le ventre de son cheval, ce qui ne l'eust sauvé si on ne l'eust secouru, car ces faucons s'estoient si bien eschauffez et acharnez sur luy qu'ils faisoient toujours pis; et fallut que le fauconnier, par compassion de ce

pauvre homme, reprît ses faucons avec son leurre : ce qu'il ne fit pas si tost que l'autoursier eust desiré. Pour cela leur dispute ne fut pas finie, car le premier disoit : « Mon oyseau seul a pris le fauconnier et le tenoit. » L'autre disoit : « Mes faucons, sans le secours, l'eussent assommé. » Le premier repartoit et disoit : « Ils estoient deux contre moy, mais mon autour seul, sans le secours, le mangeoit tout vif. Bien, disoit-il, que, si on en vouloit juger, il en demeureroit à ce qu'en diroient les assistans. » Sur cela, nous nous assemblons, et fut trouvé bon de les laisser chacun en son opinion et d'en differer le jugement pour nous conserver le sujet d'en rire quelqu'autre fois.

O. Voila un recit bien plaisant. Concluons donc que les autours sont de bons preneurs, et commodes aux vieillards qui ne peuvent prendre tant de peine : car ils volent bien au gobet ou à la renverse, et à plusieurs employs, comme vous avez veu mesmes aux advis neufiéme, dixiéme et unziéme de vostre *Autourserie.*

E. Ce n'est pas tout. Je vous dy encore que ceux qui accoustument leurs autours ou tiercelets à voler en compagnie, soit avec des faucons ou autres oyseaux de leurre, ils ne trouveront rien qu'ils ne prennent ; et les levriers ne sçauroient mieux tenir le heron estant tombé à terre que fera un autour. Et pour corneille encore, en compa-

gnie de faucons, ils font merveilles : car, en quelque pays qu'elles soient, elles ne se sçauroient sauver, et n'y a arbre d'où il ne faille qu'elles sortent.

O. Je fay plus de cas des autours que je ne faisois auparavant. Et ce qui m'en ostoit l'affection estoit qu'ils sont difficiles à penser, pour estre debateurs et inquiets, soit sur le poing ou sur la perche, et menent plus de bruit à la maison que les oyseaux de fauconnerie.

E. Je vous accorde que les autours sont tempestatifs et fascheux, et qu'il ne faut avoir bonne opinion d'un oyseau qui se tourmente, de quelque espece qu'il soit. Mais, au contraire, j'ay bonne opinion d'un oyseau gracieux, qui ne se debat point, et, si tant est qu'il le face, que ce soit la teste en haut; ou, s'il se debat en bas, qu'il se releve tost de luy-mesme gaillardement, et sans y estre forcé : car les oyseaux qui se debattent la teste en bas, en fin on les trouve pendus à la perche. Je compare telle sorte d'oyseaux aux personnes inquietes, qui se portent d'eux-mesmes à leur perte, et volontairement leur teste les tire en bas dans le malheur, duquel ils pourroient aucune fois se relever s'ils n'estoient opiniastres. Mais aussi tous les autours ne sont pas debateurs. J'en ay tenu de fort paisibles, et veu dans de grandes villes qui ne craignoient nullement le bruit ny la

rencontre des carrosses. Le tout ne consiste qu'à les bien accoustumer et asseurer du commencement. Et pour cet effect choisissez quelque homme patient qui ait de la discretion, et, si vous en pouvez rencontrer un qui vous serve bien, vous verrez quel plaisir vous aurez des autours, s'ils sont bons oyseaux. On doit bien garder un bon fauconnier. J'ay Pignaus qui m'a servy quarante-deux ans, et Vignier qui m'en a servy quarante-cinq, tous deux mariez à Esparron, qui servent encore fort bien à la chasse, et leurs enfans aussi. Cela fait que les oyseaux ne me meurent jamais, si ce n'est par accident, et non par maladie.

O. Je connois que vous avez raison; et qui veut avoir le plaisir de la chasse, il faut qu'il le paye de la patience plus que de la bourse. Ce sera pour demain, c'est assez parlé pour aujourd'huy.





QUINZIÉME JOURNÉE

Où il se traicte des chiens.

O. Nous n'avons encores rien dit des chiens en nostre assemblée, bien qu'ils soient necessaires à l'exercice duquel nous traitons. Dites-nous-en, s'il vous plaist, quelque chose, et si les chiens de France sont meilleurs que les nostres?

E. Pour ce pays-là, je vous puis asseurer qu'ils sont fort bons; mais je ne croy pas qu'ils le fussent tant quand on les auroit amenez icy, car tous chiens craignent le changement, soient braques ou epaigneux. Mais j'estime que, pour en faire race en amenant de deça, ils y seroient bons. Par mon advis n'en ayons pas envie, car les nostres sont tels qu'il faut; tenons-les donc pour tels qu'ils sont. Or, respondant à vostre demande et au convy que vous me faites de parler de l'utilité des chiens, je ne puis nier que la fauconnerie ne peut estre exercée sans leur secours, tant au vol du heron que de tous les vols de la haute, moyenne et basse volerie. Car les chiens sont tousjours pour secourir les oyseaux

ayans mis bas ce qu'ils volent, qui a de la force pour se deffendre ou se relever; soit aux marets, les oiseaux de riviere, soit au vol de la perdrix. Parquoy les chiens doivent estre inseparables des oyseaux.

O. Il n'y a donc point de mal de dire quelque chose en leur faveur.

E. Je le veux bien; mais, avant que d'entrer en cette matiere, je veux dire en quelle façon ils nous sont utiles, et comme nous nous en servons à toute sorte de vols. Et, commençant par la haute volerie, je vous dy qu'on s'en sert à tuer les herons, quand les oyseaux les ont mis à terre, et qu'ils ont encore de la force pour se deffendre du bec. Pour les dresser à cela, les fauconniers ont des chiens mestifs, qu'ils dressent aux poules, allant par les fermes ou mestairies, et les accoustument à les tuer. D'où est venu que nos rois du passé y ont mis un taux de trois sols pour chaque poule que les fauconniers font tuer. Ces mestifs, estans eschauffez aux poules, en sont aprés de mesme aux herons; et voila pour ce vol comme on s'en sert. Pour le vol de riviere, les barbets y sont les plus propres; et, y estans eschauffez, ils vont chercher les canards au plus profond des eaux quand ils plongent, et les vuider hors du ruisseau ou du marets, lorsqu'on a mis les oyseaux à mont. Pour le vol des champs à la perdrix, les epaigneux sont les plus propres : car

les braques sont moins craintifs, et mangent souvent les perdrix et detroussent l'oyseau. Les griffons sont de mesme. Les chiens d'Artois ne font que clabauder aprés et appeller en faux; leur propre chasse, c'est le renard ou le blereau. Donc, pour le vol de la perdrix, je me tiens aux epaigneux. Je ne vous dy pas comment on s'en sert en chasse, puis que c'est chose commune à tous de le sçavoir. Quoy que c'en soit, il faut tousjours que les chiens soient nourris de jeunesse au mestier que vous les voulez faire suivre. J'avois un levrier turc qui estoit extremement bon pour le lievre, et pour l'oyseau le meilleur chien qui fust jamais : car il piquoit si sagement la sonnette qu'il arrivoit à la remise aussi tost que l'oyseau ; et, sans luy faire jamais desplaisir, il l'approchoit gentiment; et, si l'oyseau ne tenoit la perdrix, il la trouvoit sans gueres tarder et la gardoit le plus souvent en vie. Et, pour ce, les oyseaux qui le connoissoient ne craignoient point de la luy arracher de la gorge, sans que ce levrier leur fist resistance; et, si d'autres chiens s'en approchoient, s'il n'avoit encore trouvé la perdrix, il prenoit garde à eux, et la trouvant il la leur ostoit et la gardoit jusques à ce que l'oyseau la luy vinst prendre, ou que l'on fust arrivé pour faire plaisir à l'oyseau. Mais ce n'est pas tout : si en questant il y avoit quelque chien qui appellast à faux et sans trouver, ce levrier y couroit; et, le trouvant

menteur, il le battoit tant qu'il falloit le luy oster d'entre les dents. Un jour, comme il couroit un lievre, l'ayant pris hors de nostre veuë, il s'en revint à nous. A sa mine nous jugeasmes qu'il l'avoit pris. Nous allons de ce costé-là, et, passant pres de certains paysans qui plantoient une vigne, ce levrier se jette sur un d'eux. Ce qui nous fit croire que c'estoit celuy qui luy avoit osté le lievre. Alors ce levrier se met à gratter en terre, faisant signe qu'il l'avoit mis là. Et en fin grata tant qu'il le tira et deterra; dont le paysan, se voyant convaincu, confessa la verité; et ce levrier continuoit encor à se vouloir jetter sur luy.

O. Il y a des chiens ausquels il ne manque que la parole, et qui ont de la raison, quoy que dient les philosophes.

E. Tout ce que ces gens-là ont dit ou escrit ne sont pas Évangiles; ils nous en ont donné de belles, et sont cause que plusieurs d'aujourd'huy les alleguent bien souvent en la chaire de verité, debittant telle monnoye comme bonne, bien qu'elle soit fausse. Naturalistes, si vous estiez vivans, vous rougiriez d'avoir escrit que le sang du bouc amollit le diamant. Les lapidaires vous diroient bien qu'il n'est pas vray. Quelle repartie feriez-vous quand on vous diroit que le vipereau est esclos d'un œuf comme toutes sortes de serpens et lezars? Cependant vous avez escrit qu'il tuë sa mere en sortant

de son ventre. Vous avez dit que les pigeons conçoivent par la bouche : nous voyons le contraire; que les lievres sont masles et femelles, et que tous les lievres font des petits : nous sçavons bien que cela n'est pas; que le renard ne nourrit ses petits que de son vomissement : nous prenons les femelles avec les tetins pleins de lait. L'experience vous dement en tout cela, comme elle fait aussi en ce que vous avez escrit que l'aigle espreuve si ses petits sont bastards ou legitimes aux rayons du soleil; ne pouvant, dites-vous, supporter de le regarder, quand ils ne sont legitimes. Il y a assez d'autres faussetez dans vos livres, qu'il seroit long de reciter. Je ne veux plus dire que celle du corbeau, qu'ils ont escrit abandonner ses petits, pour les voir blancs lorsqu'ils sont nouvellement esclos. Les corbeaux sortent nuds et sans plume hors de la coque, et n'ont point de duvet, comme n'ont aussi les autres oyseaux. Davantage, si le corbeau abandonnoit du tout ses petits, il ne les reviendroit plus voir en son nid. David ne l'a pas entendu comme eux, au verset 10, pseaume 146. J'accorde que c'est la verité que les corbeaux sont de leur nature fort gourmands et fameliques, ce qui fait qu'ils ne font que criailler en leur nid. Dieu, qui a soin de ses moindres creatures, fait que les grosses mouches d'alenviron sont attirées là par la senteur de la chair que les meres apportent pour paistre ces petits cor-

beaux; lesquels estans tousjours en action de manger, tenant le bec ouvert, telles mouches leur viennent faire des vers dans la gorge, qui sont aussi tost avallez par eux, et les mouches aussi. Or, s'il m'estoit permis d'y donner une explication, j'y en donnerois une de mon creu, qui seroit que le corbeau, pour estre noir, sale et immonde, est à comparer au peché; comme aussi le corbeau est le hieroglyphe du diable; et, par *pullis corvorum*, David entend parler des pecheurs, qui sont enfans du diable, ausquels Dieu ne ferme l'oreille, lorsque de cœur et d'affection ils le reclament. Mais ce n'est pas icy le lieu pour traiter de telles matieres : c'est des chiens que je dois parler, ausquels on voit faire des traicts avec tant de raison que j'estime que ceux-là se sont abusez, qui ont escrit qu'ils n'en ont point.

O. Je le croy comme vous le dites; mais laissons là nos naturalistes et parlons de choses que nous avons veuës, et dans ma maison mesme, où une mienne chienne ayant fait des petits en hyver, je commanday à un garçon de fauconnerie de les aller jetter dans un precipice proche de là. Cette chienne s'en va les chercher, et, les trouvant au bas d'un roc, elle les apporte tous un à un, les met sous elle, estimant, à ce que je croy, de les remettre par sa chaleur. Mais, voyant qu'ils estoient bien morts, elle s'en va faire un creux fort profond

en terre, où elle les enterra tous six. Ce qu'ayant fait, elle demeura couchée dessus, battant tous les autres chiens qui en vouloient approcher, et se tint comme cela douze jours : en sorte qu'il fallut luy apporter à boire et à manger pour la garder de mourir; criant et heurlant en sorte qu'il sembloit qu'elle pleurast.

E. Que diront nos philosophes et naturalistes de cette action? Les chiens n'usent-ils pas de raison? et n'ont-ils pas de mesmes passions que nous?

O. Ils vous pourroient respondre comme Diogenes, que les animaux qui approchent plus de l'homme ont plus d'intelligence et de jugement.

E. Ils diroient mieux en respondant qu'il y a des bestes ausquelles il ne defaut que la parole et qui usent plus de raison que des hommes qu'il y a.

O. Je veux vous dire une autre chose qui m'est arrivée, d'une levrette qui fit des petits chez moy, desquels je n'en fis nourrir qu'un. Il arriva qu'ayant ce levron environ six mois, comme nous jouyons au palemail, on luy donna un coup de boule qui le tua. On le porte à la voirie, où cette levrette le va chercher. Là elle se tenoit sans en bouger; et fallut durant quinze jours luy porter du pain et de l'eau; et tant qu'en fin on fut contraint de faire enterrer cette carcasse. Mais ce n'est pas tout : tant que le levron demeura descouvert, elle chassoit

avec une extreme furie les oyseaux charongniers qui en vouloient approcher.

E. Ces années passées, Ferrand, mon fauconnier, estant allé à la chasse et y ayant porté mon alfanet, il arriva que cet oyseau ayant lié une perdrix grise en l'air, il la charria avec l'aide du vent et la porta fort loin. Je n'estois pas à la chasse ce jour-là. Il s'en revint donc sans l'oyseau, ce qui me tint en peine toute la nuict. De grand matin nous montons à cheval, quatre que nous estions, et nous mismes en queste. A un quart de lieuë du lieu où l'oyseau avoit pris la perdrix, je voy de loin un chien noir couché au pied d'un arbre, et un oyseau au dessus. Je reconnus aussi tost le chien estre des miens, pource qu'il estoit noir. Je m'approche, et trouve que c'estoit mon oyseau. Lors je donne un cry de huchet : nos gens viennent, et nous le reprenons avec beaucoup de contentement. Or cette chienne l'avoit tousjours suivy et gardé, bien que cette nuict-là fust fort froide. Cela sont tous exemples de nostre experience, et non pas les fables de nos naturalistes. Concluons donc icy que les chiens sont inseparables des oyseaux, et les plus grands amis que l'homme aye.

O. J'aime avec passion les chiens qui sont bons à quelque chose; mais je n'aime pas ces petits chiens camuz des dames et damoiselles, qui ne

chassent point, et croy que c'est peché de leur donner du pain.

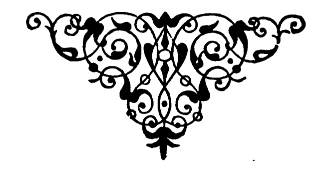
E. Les chiens qui sont nourris à sçavoir faire quelque chose sont tousjours meilleurs que les autres.

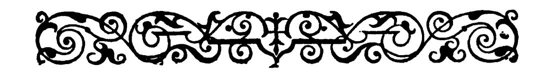
O. Si cela estoit, on n'auroit que faire de prendre garde aux races, pour avoir de bons chiens.

E. Je vous accorde que le premier poinct qu'on doit observer en cecy, c'est d'en nourrir de bonne race; mais que des chiens engendrez de bons peres ne puissent estre lasches, n'en faites point de doute.

O. J'avois nourry une levrette blanche excellente, et aussi bonne qu'elle estoit belle. A sa premiere portée, je n'en fay retenir qu'une pour moy, et une que je donnay à un boucher, à condition que, si elle se trouvoit bonne, il me la rendroit pour le prix de dix escus. On rapporta à nostre gouverneur que j'avois une levrette exquise. Il me la demande, je la luy donne; mais ce fut celle du boucher, qui estoit de mesme poil que la mienne. Cette beste qui ne valoit gueres, changeant de main, se fit bonne; en sorte que nous demeurasmes tous contens. Je veux dire par là que les chiens nourris avec trop de soin ne sont jamais si excellens que les autres; c'est à dire, quand on leur donne plus que du pain et de l'eau, qui est la propre nourriture des jeunes chiens, et non le laict ny le sang que donnent les bouchers. Je dy, de

plus, que les chiens pour l'oyseau nourris trop grassement ne seront jamais si bons que les autres. A quoy nous devons nous resoudre, s'il vous plaist.





SEIZIÉME ET DERNIERE JOURNÉE

DE LA CONFERENCE

Où il se traicte du vol des harpies.

O. On nous dit un jour que vous n'alliez plus guere à la chasse, et que vos gens y alloient de deux en deux jours et que vous demeuriez au logis : est-il vray? Qui vous cause ce changement?

E. Mon malheur m'avoit porté dans un dedale, et ma facilité m'y avoit plongé si avant que j'estois en peine de m'en retirer, pour avoir esté trop bon à ne refuser ce que je pouvois bien.

O. Je voy à ce coup que le proverbe des Venitiens est veritable, qui dit : *A la dente che duole, la lingua tira.* Vos affaires domestiques vous tirent à ce discours. Mais je vous diray que les personnes qui vous ressemblent ne peuvent avoir le parfait plaisir de la chasse que leur esprit ne soit tranquile; et, pour jouyr de ce bon heur, il faut fuir la chiquanerie. Non que je ne sçache bien que,

lors que Dieu nous veut chastier de ce fleau, on ne sçauroit l'eviter. Mais par fois on se laisse trop legerement porter à ces fascheuses occupations.

E. J'ay ouy dire qu'un certain politique donna pour precepte à un de nos roys passez de tenir les inquietudes des François par le moyen de la chiquanerie; et, suivant ce conseil, elle fut introduite en ce royaume; mais au grand malheur pour les bons subjets du Roy! car depuis on a veu plus de troubles qu'auparavant, parce que celuy qui a mangé son bien en plaidant desire d'en acquerir à la guerre et par l'espée. Et qui pis est, les offices furent mis en vente au plus offrant. Mais je n'en veux pas dire davantage, esperant que ce bon Roy d'aujourd'huy renouvellera les sainctes ordonnances de S. Loys, duquel il porte la couronne et le nom.

O. Il y a des sciences qui guident mieux les unes que les autres à la conservation de l'Estat; et c'est de celles-là que les roys doivent appuyer leurs couronnes et faire plus de cas.

E. Combien que toutes les sciences soient bonnes de soy, celle des loix peut causer beaucoup de mal par la mauvaitié de ceux qui en font profession : car il y a deux fins, la fin de la science, et la fin de celuy qui la possede. Si donc on prefere la fin de celuy qui la possede à la fin de la science, elle n'a plus de bonté, et perd son lustre. Or, si on met d'un mesme vin dans deux differens

tonneaux, et que l'un se trouve bon et l'autre gasté, n'est-ce pas la faute du tonneau?

O. Je veux vous reciter un discours que me fit, il n'y a pas long temps, un seigneur sage et prudent aux affaires du monde. « Nous avons, me disoit-il, beaucoup de troubles en France par trois sortes de personnes, qui sont : les docteurs en medecine, les docteurs en theologie, et les docteurs en loix. » Que cela soit vray, parlez à quelque jeune medecin, et dites-luy : « Monsieur, je me trouve bien maintenant ; toutesfois, par prevoyance, je desirerois que vous me donnassiez un bon regime pour conserver ma santé. » Si vous croyez à ses paroles, il vous changera vostre bonne complexion, vous gastera l'estomach, vous excitera des deflexions, bref, il vous rendra delicat, cacochyme et maladif. Parlez à quelque jeune casuiste, et dites-luy : « Monsieur, comment pourray-je sauver mon âme et me garder de peché ? quelle vie doy-je tenir pour gaigner paradis? » Si vous luy donnez l'oreille, il vous fera si scrupuleux qu'il vous mettra en confusion; et, de ce qui n'est pas offense contre Dieu, il vous en fera un gros peché mortel. Dites à quelque advocat qui desire d'acquerir des escus et de la réputation : « Monsieur, je n'ay pas en ma maison un proces; mais mes papiers ne sont pas bien rangez. Je desirerois de les mettre par ordre, et qu'un jour vous prinssiez la peine de voir

mes archifs. » Ayant veu vos titres, il vous dira infailliblement : « Je m'esbahy, Monsieur, que vous laissiez perdre les droicts que vous avez sur un tel fideicommis de vostre grand oncle, ou de la legitime de vostre grand'mere, qui estoit de telle maison, sur laquelle vous avez beaucoup à prendre. » Bref, si vous le croyez, il vous forgera cent proces et vous rendra un estallon du Palais. » Or, il faut fuir la chicanerie, en sorte que l'infortune du roy Phinée ne nous arrive. Fuyons ces harpies de Palais : ce sont de terribles oyseaux qui volent tout; et, si ce n'estoit les bons magistrats que nostre Roy nous donne qui leur tiennent le bec court, ils devoreroient toute nostre substance. Ne plaidons que par l'extreme necessité, et nous en serons plus sages, et aurons plus de loisir de voir voler nos oyseaux, qui sont beaucoup plus nobles que ces harpies et qui nous donneront plus de plaisir.

E. Vos discours me font souvenir d'un tableau que j'ay veu de quatre hommes qui representoient l'estat du monde. Le premier estoit un homme d'eglise, le second un soldat, le troisiesme un laboureur, et le quatriesme un advocat. Le premier disoit par un escriteau sortant de sa bouche : « Je prie pour ces trois », monstrant au doigt les autres. Le second en mesme posture disoit : « Je combats pour ces trois. » Le troisiesme, bien qu'il fust mal habillé, disoit : « Je les nourry tous trois. »

Et le quatriéme concluoit, et disoit : « Je les mange tous trois. » C'est pourquoy je suis resolu de fuyr les procez, et conseiller aux miens d'en faire de mesme. Et, pour cet effect, j'ay tracé quelques instructions domestiques pour nos familles, qui pourront leur servir à l'advenir, lesquelles j'ay mises en vers, non pour acquerir de l'honneur parmy les favorys des Muses, mais bien pour ce que je croy que plus facilement elles seront retenuës en la memoire de ceux qui les verront avec intention d'y faire profit. Elles seront à la fin de ce discours. Je vous supplie qu'en ce que vous jugerez qu'elles doivent estre augmentées ou retranchées, vous m'en disiez vostre opinion. Et ne vous esbahissez si elles sont au vieux stile, puis que c'est de la besongne d'un homme de plus de soixante et trois ans.

O. Cette conference ne sera pas la derniere : nous aurons, s'il plaist à Dieu, encores le bien de vous venir revoir. Vous nous avez traictez avec tant de bon accueil et de bonne chere que nous en apprehendons la separation. Et, ne pouvant mieux, nous supplions le bon Dieu qu'il vous assiste de sa grace.



NOTES

Page 4, lignes 4-7. *Ayant à vous relascher du soin que vous prenez à r'habiller les desordres de l'abominable monstre dont nostre jeune Hercule vient de nous delivrer.* — *Relascher*, reposer. — *R'habiller*, réparer. — *L'abominable monstre*, le Florentin Concini, dit le maréchal d'Ancre, le favori qui exerça une si funeste influence sur l'esprit de Marie de Médicis. — *Nostre jeune Hercule*, Louis XIII. — Quand, après la mort de Concini (24 avril 1616), ce prince, sous l'impulsion de de Luynes, déclara retirer à sa mère l'administration du royaume et prendre en main les rênes du gouvernement, la France, depuis si longtemps agitée par des troubles, parut soulagée d'un grand poids. En Provence, une telle révolution de palais fut non moins applaudie que dans les autres provinces. Comme la plupart des courtisans, d'Arcussia détestait le maréchal à cause de son arrogance. Du château d'Esparron, où il se trouvait alors, le gentilhomme de la chambre s'associa d'autant plus volontiers à la joie générale, que le roi, par un de ses premiers actes, rendit les sceaux à du Vair. Cette dernière circonstance semble même donner le motif de la dédicace de la *Conférence des fauconniers* à l'ancien premier président du parlement de Provence.

15, 5. *Fiance* (du latin *fides*), confiance. — « En Dieu (saint Louis) ot mout grand *fiance* dés s' enfance jusqu'à la mort. » (Joinville, *Histoire de saint Louis,* § 70.)

— 25. *Recouvroit,* trouvait, acquérait.

17, 24. *Tannez,* couleur de tan.

P. 18, l. 3-7. *Puis que vous voulez que je vous represente les vols que j'ay veu faire auprés du Roy, et que par cy devant je vous ay discouru du vol du heron, au traicté de sa Fauconnerie, comme j'ay fait du vol du corbeau, du cochevy... — La Fauconnerie du Roy comme elle estoit en* 1615. — Cet ouvrage contient, en effet, des chapitres intéressants, intitulés : *Vol du cochevy, Getz pour heron..., Vol pour corbeau, Autres gets pour heron*, qui sont des récits de chasses de Louis XIII ou de ses fauconniers. La *Lettre VII de Philoiérax à Philofalco* renferme aussi de curieux détails sur la manière de prendre le héron avec des oiseaux de fauconnerie. — *Cochevy*, cochevis ou grosse alouette huppée.

— 10-12. *On commence ce vol par les ducs qu'on jette en leur faisant traisner une queuë de renard.* Gauchet dit de même dans le *Plaisir des champs, l'Automne, Vol pour milan*, vers 7-14.

Alors qu'en l'ær on void d'une æsle ferme et stable
Planer le glout milan (d'un vol pourtant instable),
Volant vers le midi, or montant, or fondant,
Ores vers l'orient, ores vers l'occident;
Et qui du seul bransler de sa queuë se porte
Où son œil aguesteur clair-voyant le transporte;
On jette le gros duc, qui pesamment se part,
Portant, *au lieu de gets,* la queuë de renard.

Duc, grand duc, noms vulgaires du *bubon européen*, oiseau nocturne de la famille des Chouettes.

— 13. *Ravaler*, faire descendre.

— 15-16. *Un sacret, ou un tiercelet de gerfaut.* — Les oyseaux plus propres à ce vol (le vol du milan) sont les sacres et gerfauts, et leurs tiercelets (mâles), qui sont encores plus legers. (D'Arcussia, *la Fauconnerie*, éd. 1627, IIIe partie, ép. 46.)— *Sacret*, mâle du sacre.

19, 21. *L'avillonne.* le frappe avec ses avillons. — *Avillon*, ongle du pouce ou doigt postérieur de l'oiseau de fauconnerie. (Chenu et des Murs, *la Fauconnerie ancienne et moderne*, p. 154.)

P. 19, l. 22. *Buffeté.* — *Buffeter,* donner en passant contre un leurre ou contre la tête d'un oiseau plus vigoureux. (*Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche.* Paris, Musier, 1769, v° *Fauconnerie.*)

20, 10. *Le lie.* — *Lier* est, en fauconnerie, l'action du faucon qui enlève sa proie en l'air dans ses serres, ou, quand, l'ayant assommée, il l'environne de ses serres et la tient à terre. (Baudrillart, *Dictionnaire des chasses,* v° *Lier.*)

— 13-14. *Le sieur de Luynes, chef de ce vol,* voir ci-après, la note de la ligne 20 de la page 51.

— 26-27. *N'aveüant pas bien au descouvrir.* — *Aveüer,* c'est bien voir, ou bien choisir la perdrix au partir que fait l'oyseau du poing. (Page 7, *Sommaire de la cinquième Journée.*) — *Au descouvrir,* après qu'on lui eut ôté le chaperon.

21, 2. *Entreprend ses compagnons,* poursuit, chasse les oiseaux jetés après lui.

— 13. *Couvertes,* ou *couvertures,* les deux pennes (longues plumes) médianes de la queue des oiseaux de vol. (*Fauconnerie ancienne et moderne,* p. 161.)

— 14-15. *Or j'ay escrit en l'epistre quarante-sixiéme de la Fauconnerie* (III° partie)... — « A bien dresser les oyseaux au milan, le plus court chemin est de le faire en compagnie d'autres oyseaux dressez qui leur monstrent le train ; et non à ce vol seulement, mais à tous autres : c'est le plus facile et asseuré moyen que nous ayons. Mais quand il est question de dresser un vol nouveau, et qu'on est despourveu d'oyseaux dressez, il faut faire le mieux qu'il est possible. Or, pour y parvenir, il faut avoir un milan vif et luy attacher aux griffes une demie poule vive : et l'ayant cillé (lui ayant relevé les paupières inferieures, à l'aide d'un fil passé à travers, dont les bouts sont réunis et tordus derriere la tête) pour la premiere fois, vous le jetterez en l'air, pour en faire monstre aux oyseaux que vous pretendez dresser; lesquels le voyant charrier (emporter ce qu'ils croient sa proie) ne manqueront de l'aller lier et mener à bas : alors

vous approcherez tout bellement et ferez plaisir aux oyseaux de la poule (les laisserez la plumer ou lui donner quelques coups de bec) que vous aviez attachée aux griffes du milan; le conservant le mieux que vous pourrez pour vous en servir d'autres fois à cet effect, et continuant jusques à ce que vos oyseaux soient bien eschauffez. Et lors qu'ils le seront, vous leur ferez voler ce milan cillé; et ce sans luy attacher une autre poule comme auparavant, mais libre de tout fors des yeux. Ainsi vous le jetterez en l'air, et alors qu'il sera de moyenne hauteur, vous descouvrirez les oyseaux, lesquels ne manqueront de l'aller lier, et de le mener à bas. A ce poinct vous approcherez, et les picqueurs encores. Et relevant un oyseau aprés l'autre, vous les couvrirez, et ferez couvrir les autres de mesme, mettant à chasque oyseau une poule és mains le plus dextrement que faire se pourra, en les trompant, de sorte qu'ils cuident avoir esté pûz de leur prise. Leur ayant continué cette monstre quelques jours, vous leur pourrez donner un milan de juste guerre (en liberté, sauvage), et s'ils le meinent à bas, vous les pourrez paistre de poule, faisant comme il vous a esté dit, estant la chair de milan fort puante et mauvaise... Quand vous leur faites au commencement monstre du milan, il luy faut coupper le bout du bec et les serres, à fin qu'il ne les blesse, ce qui les pourroit rebuter s'ils en avoient esté atteints, parquoy il est à propos de le desarmer. » (*Épître citée.*)

P. 21, l. 19. *Mahutes,* parties supérieures des ailes de l'oiseau, près des épaules, du côté qui touche le corps.

— — *Bardelle,* espèce de selle faite de grosse toile piquée de bourre.

22, 3. *Le vol de...,* l'attirail, l'équipage pour...

— 19. *Choquettes.* Ailleurs (*Discours de chasse,* VIII) d'Arcussia dit : « On voit de cinq sortes de corneilles : la premiere est celle du bec rouge, qui niche dans les plus hautes roches; la seconde est le gros graillaud, qui est quelque peu moindre que le corbeau, et niche sur les arbres; la tierce est presque de mesme grosseur, mais elle est de

pennage moitié grise, c'est la plus facile à prendre aux faucons; la quatrieme est de moindre grosseur, grise de la teste, mais elle a tout le corps noir, et niche aux clochers ou grands edifices; la cinquieme est assez grande, le vol long, elle est passagere en hyver. » — Buffon ne reconnaît que trois espèces de corneilles indigènes : la *corbine* ou *corneille noire*, le *freux* ou la *frayonne*, et la *corneille mantelée*. Si on rapproche l'énumération de d'Arcussia des descriptions du savant naturaliste, la première *sorte* de corneille du fauconnier semble être le *crave* ou *coracias* de Buffon; la seconde, le *freux* ou la *frayonne* (oiseau nommé autrefois *graye* dans certaines provinces de France, et *groile* par Belon, *Histoire naturelle des oiseaux*); la troisième, la *corneille mantelée*; la quatrième, le *choucas*, et la cinquième, la *corbine*. (Voir Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux*, édition Paris, 1775, t. V, p. 1, 75, 83, 95 et 61.)

P. 23, l. 1. *Chasse haut. Chasser haut* doit avoir le même sens que *voler haut et gras, voler de bon trait,* qui signifiaient *voler de bon gré.*

— 3. *Renversé*, retour.

— 27. *On les apporte aussi d'un pays...* Le gerfaut habite les hautes montagnes de la Norvège et de la Suède. Les jeunes seulement se montrent accidentellement en Allemagne, en Hollande et en France. (*La Fauconnerie ancienne et moderne*, p. 55.)

24, 9. *D'eschappe,* d'escape. — Les fauconniers *escappent* un oiseau (l'attachent au bout d'une *filière*. Voir *Cabinet de vénerie*, Tardif, le *Livre de l'art de faulconnerie,* t. II, p. 82), afin de faire voler sur lui le faucon qu'on veut dresser. (*Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche,* v° *Fauconnerie*.)

— 13. *Coudée,* mesure qui équivalait à la longueur existant depuis le coude jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu.

— 18. *Toises.* La toise représentant un peu moins de

deux mètres, la hauteur de l'arbre en question ne devait pas dépasser quatre mètres.

P. 24, l. 28. *De respect*, délicats, qu'il faut ménager, respecter. Plus bas, page 25, lignes 16-19, O dira : « Je croy que nous ferons bien de garder tousjours quelque faucon sor passager, pour n'estre oyseaux *de tant de respect* que les autres. » — L'ordonnance de janvier 1560, rendue par François II, portait : « Defendons aux gentilshommes et à tous autres de chasser, soit à pied ou à cheval, avec chiens et oyseaulx, sur les terres ensemencées, depuis que le bled est en tuyau, et aux vignes, depuis le premier jour de mars jusques à la depouille, à peine de tous dommages et interests des laboureurs et proprietaires que les condamnez seront contraints payer, apres sommaire liquidation d'iceux faite par nos juges... » (Isambert, *Anciennes Lois françaises*, t. XIV, p. 90.)

25, 23. *Levreter*, levretter, chasser à courre le lièvre avec des lévriers.

— 28. *Ainsi que j'ay dit ailleurs.* « ... Je garde expressement un oyseau pour voler (aux perdrix) tout le mois de may et juin, et vois chasser en ceste saison aux mauvais pays qui sont escartez de moy. » (*La Fauconnerie*, IIIe partie, ép. 44.)

27, 16. *Faucons de haute maille*, faucons de noble race, rares, possédant des qualités supérieures à celles des *faucons communs*, cités à la ligne 18 de la même page. — *Mailles* (ce mot s'emploie surtout en parlant des perdrix), *mouchetures* ou *madrures*, taches de diverses couleurs qui se trouvent mélangées au fond du plumage des oiseaux.

— 17. *Sahins*, voir la *Conférence*, p. 62, l. 11-19.

— 19. *Balarins, ibid.*, p. 63, l. 9 et suiv. — D'après le baron Dunoyer de Noirmont, « le *balarin*, petit faucon noir, pourrait bien être celui que les fauconniers algériens nomment *bahari* (marin) et dont ils disent : c'est un nègre, il ne vaut pas grand'chose. » (*Histoire de la chasse en*

France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution, t. III, p. 122, note 3.)

P. 27, l. 22. *La maison des Maphées,* probablement la maison de Raphaël Maffei, savant compilateur, né en 1452, à Volterra (ville de l'ancien grand-duché de Toscane), mort en 1522, auteur des *Commentarii rerum urbanarum,* sorte d'encyclopédie de toutes les connaissances répandues à la fin du XVe siècle. Maffei, surnommé *Volaterranus,* Volaterran, à cause du lieu de sa naissance, s'était nécessairement occupé de ce qui touche à la fauconnerie, si en honneur alors. D'Arcussia le cite parfois dans ses œuvres.

28, 1. *Gendarmerie,* milice, garde.

— 5. *Cerole,* mot vraisemblablement mal orthographié, qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire.

— 15. *Lanier.* D'Arcussia prétend que cet oiseau est ainsi appelé, *a* laniandis *avibus* (parce qu'il déchire les oiseaux qu'il prend), *vel quod plumas multas, densasque et molles* in modum lanæ (comme de la laine) *habet.* (*La Fauconnerie,* Ire partie, chap. 22.)

— 24. *Courly,* courlis, courlieu ou corlieu, oiseau aquatique, du genre des Echassiers et de la famille des Térétirostres.

— 27. *Pour riviere,* pour la chasse des oiseaux d'eau.

29, 2. *Alphanets.* L'alphanet (ou alfanet), variété du lanier, semble être le faucon *tunicien* de Tardif et le *tugnician* de Des Franchières. (Voir *Cabinet de vénerie,* Tardif, *le Livre de l'art de faulconnerie,* t. I, p. 16, et t. II, p. 52.) Voici, du reste, ce que dit d'Arcussia de cet oiseau, au chapitre 24 de la Ire partie de sa *Fauconnerie,* intitulé, *Du lanier appellé alphanet :* « L'alphanet est le plus beau et gracieux des oyseaux servans à la fauconnerie. Il s'en tire du plaisir aux perdrix et aux lievres, principalement s'il est prins passager... Après la muë il est fort blond et comme blanc. Ces oyseaux sont venus premierement à nous de Barbarie. Les plus blonds viennent de Candie. On les appelle tunissiens, du nom de Tunis, qui est la principale ville du

pays... J'en ay veu prendre souvent de passagers en la Crau d'Arles, qui se trouvent fort bons. Vous connoissez l'alphanet à la mollesse du pennage et à ce qu'il est plus blond que le lanier commun. Cet oyseau, prins niais, n'est pas pour voler tout le long d'un jour, n'estant pas si dur à la peine comme sont les autres oyseaux : toutesfois il s'en voit qui dementent leur espece et surpassent leur naturel... Son naturel est de voler accompagné. Il vole bien la perdrix, principalement s'il est passager : car il a l'œil extremement bon et fait bon guet. Quand il est bien dedans (bien dressé) et qu'il sçait ce qu'il doit faire, il est fort bon oyseau et de longue vie. Il est sujet à monter avec un beau jour et si haut qu'il se met hors de veuë. Le nom d'alphanet luy a esté donné des Grecs, pour estre reputé en leur pays le premier oyseau de proye, derivant ce nom de la premiere lettre de leur alphabet. Il s'en voit de plusieurs tailles, et, bien que communement ils soient plus petits que les autres laniers, j'en ay veu de grands comme des sacres, qui estoient excellens et à tout faire. Tels oyseaux viennent du costé de l'Egypte, et non de la Barbarie occidentale comme les autres. Ils sont aussi plus à priser, pour estre oyseaux qui durent longuement et se rendent tousjours meilleurs. Ces oyseaux s'accouplent fort souvent avec les sacres : ce qui me fait avoir opinion que les gros dont je vous parle sont les bastars du sacre. » Avant ce chapitre, d'Arcussia donne deux gravures d'un *alphanet mué excellant pour les perdris,* qui lui appartenait. C'est peut-être le même oiseau qu'il dit avoir gardé dix ans et qu'il offrit ensuite à son cousin O, le châtelain de Tourves. (*Discours de chasse,* III.)

P. 29, l. 3. *Alettes,* alais, aleps ou alèthes, oiseaux venant des Indes occidentales. — « Depuis quelques années on a reconneu encore une autre espece (d'oiseau de proie) qui sont les alethes, lesquels on tient maintenant en grande reputation, tant pour leur rareté que pour leur gaillardise... De cette espece ce n'est que depuis quarante ans qu'ils ont été apportez par deça. Pour leur taille, elle est presque comme celle d'un tiercelet de faucon, et le pennage par le dessus tout de mesme. Leur devant est de couleur orangé

palle, tirant au perroquet, avec un croissant fait en forme d'un fer à cheval au bas vers les cuisses, qui est de couleur brune. Ce sont oyseaux de courage pour le gibier qu'ils volent, qui est proprement la perdrix... Leur inclination est de voler bas et roide, faisant leur effect de vistesse... Ils ne volent pas en compagnie, et ne s'en voit pas de niais... Je vous diray davantage que ces oyseaux dont je vous parle viennent des isles occidentales nouvellement trouvées et sont apportez en Espagne, où ils sont vendus aucunes fois trois cens escus la piece à l'arrivée des vaisseaux, tant ils sont prisez des Espagnols. On les nomme *alethes,* mot grec, qui est autant à dire que veritables ou courageux; aussi sont-ils les plus asseurez oyseaux qui volent la perdrix... » (D'Arcussia, *la Fauconnerie*, Ire partie, chap. 27.) Pierre Harmont, dit Mercure, fauconnier de la chambre des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, appelle ces oiseaux des *aleps*. « Vous remarquerez, dit-il, icy la taille, pennage et excellence d'une espece d'oyseaux nommez *aleps*. Lors du mariage du feu roy Henry IV, que Dieu absolve, la royne (Marie de Médicis) en fit apporter un que Sa Majesté me bailla en garde, lequel j'ay mué huict muës et l'ay tant gardé que Sa Majesté le donna pour ce qu'il estoit trop vieux. Leur taille est comme d'un espervier, ils ont le vol comme un oyseau de poing (voir plus bas la note de la ligne 15, de la page 46), ils sont tout d'une piece sur le derriere, couleur d'ardoize. Sur le devant, ils sont de couleur de zinzolin (violet rougeâtre); la main comme un espervier; la teste tient de leur espece n'y en ayant point de semblable. Ils sont fort beaux, agreables et bien aisez à gouverner... Il ne s'en estoit jamais veu en France : ils coustent trois ou quatre cens escus sans estre dressez... » (*Miroir de fauconnerie,* chap. 1.) Schlegel (*Traité de fauconnerie*) pense que les alèthes ou aleps, dont on cessa de se servir après Louis XIII, étaient des autours des Açores.

P. 29, l. 13. *Fortunes,* dangers.

— 24. *Sonnettes,* grelots attachés aux tarses des oiseaux de vol.

P. 30, l. 7-8. *Le leurrer*, lui donner, avec un pigeon attaché à la filière, une leçon pour l'habituer à revenir au leurre.

— 16. *Escumer*. Un faucon escume sa proie, quand il passe sur elle sans s'arrêter. (*Dictionnaire théor. et prat. de chasse et de pêche*, v° *Fauconnerie*.)

32, 12. *Deslonger*, ôter la longe d'un oiseau pour le faire voler. — *Longe*, voir *Cabinet de vénerie*, Tardif, *l'Art de faulconnerie*, t. II, p. 43.

— 13. *Bourrir* (terme surtout employé quand on parlait de la perdrix rouge), partir en faisant un grand bruit d'ailes. (*La Conférence*, p. 59, l. 16 et suiv.)

— 19. *Pour les sauver*, pour les voir remettre, aller à la remise. (*Sommaire de cette cinquième Journée*.)

33, 13. *Mettre amont* ou *jeter amont*, laisser voler librement et contre le vent le faucon au-dessus des chasseurs qui quêtent le gibier. (Chenu et des Murs, *la Fauconnerie ancienne et moderne*, p. 166.)

— — *Laneret*, mâle du lanier.

— 14. *Chevaucher le vent*. Un oiseau *chevauche le vent* ou *chevauche*, quand il résiste au vent ou s'élève par secousses contre le vent. — *S'est... pendu à chevaucher le vent*, reste stationnaire, en luttant contre le vent, comme on le voit fréquemment faire à la crécerelle, lorsqu'elle guette la proie sur laquelle elle veut fondre. Les anciens fauconniers disaient aussi, en pareil cas, que l'oiseau de vol *balançait, se balançait* ou *faisait la crécerelle*. (*Dictionnaire théor. et prat. de chasse et de pêche*, v° *Fauconnerie*. Chenu et des Murs, *la Fauconnerie ancienne et moderne*, p. 155.)

34, 5. *Trouvant l'un à la brince*, trouvant l'un des oiseaux à la brince. — *Brince*. Le sommaire de cette cinquième journée porte : « Le *brin* du buisson, c'est le haut du buisson ou la cime de l'arbre ; et le *creux* du buisson, c'est le dedans. » On lit aussi dans une note marginale

de l'édition de 1643 : « Le *brin* ou la *brince* du buisson c'est le haut du buisson. »

P. 34, l. 9-10. *Nous leur en avons fait plaisir.* — *Faire plaisir, faire courtoisie, faire jeu à l'oiseau*, c'est lui laisser plumer son gibier ou lui permettre de lui donner quelques coups de bec. (*La Fauconnerie ancienne et moderne*, p. 170.)

35, 13. *Branlant*, tournoyant en agitant les ailes.

36, 9. *Antiochus.* Antiochus VII, surnommé Evergète, Sidétès ou Sidète, roi de Syrie, de 139 à 129 avant Jésus-Christ. Ce prince aimait beaucoup la chasse, et son surnom de Sidétès ou Sidète viendrait du syriaque *zydah*, qui signifie chasser. Si Antiochus, pressé par la faim, mangea avec grand plaisir les figues du paysan chez qui le conduisirent les hasards d'une longue traite à la poursuite de quelque gros gibier, ses hôtes ne lui épargnèrent pas certaines vérités qu'il eut le bon esprit d'entendre sans se fâcher. On lit, en effet, dans les *Apophtegmes* de Plutarque : « Antiochus, celui qui fit deux fois la guerre contre les Parthes (Antiochus Sidétès), se laissa emporter un jour à l'ardeur de la chasse. Se trouvant éloigné de toute sa suite, il se retira dans la cabane de pauvres gens de qui il n'était point connu. Pendant le souper, il fit lui-même tomber la conversation sur la personne du roi. Ces bonnes gens dirent que le prince était naturellement bon, mais que sa trop grande passion pour la chasse lui faisait négliger les affaires de son royaume, et qu'il s'en reposait sur des courtisans pervers qui abusaient de sa confiance. Antiochus ne répondit rien. Le lendemain, quand sa suite vint à la cabane, il fut reconnu pour ce qu'il était, et lorsque ses officiers lui présentèrent le diadème et la pourpre, il leur dit : « Depuis que je vous « ai attachés à mon service, ce n'est que d'hier que j'ai en- « tendu la vérité sur ce qui me regarde. » (*Œuvres morales de Plutarque*, traduction de Ricard, Paris, Didier, 1844, t. I, p. 421.)

37, 6-7. *Droits des oyseaux*, parties des dépouilles d'un animal réservées aux oiseaux qui l'avaient pris. Dans la neu-

vième Journée, p. 61, l. 14-16, l'auteur dira que la tête du héron était un *droit* du roi.

P. 38, l. 5. *La haine que nous luy avons.* D'Arcussia (*la Fauconnerie,* IIIe partie, ép. 27) rapporte qu'il y avait beaucoup d'aigles en Provence; ces animaux attaquaient souvent les autours en chasse, et lui enlevaient au moins deux oiseaux de fauconnerie, chaque année.

39, 10-11. *Voler de belles aisles,* bien voler. En la onzième Journée (p. 69, l. 15-18), d'Arcussia dit, dans le même sens, des hobereaux : « Ces oyseaux font bien quand ils sont accoustumez de voler avec des esmerillons, ou avec des faucons, estans fort legers et de *bonne aile,* soient niais ou passagers sors. »

— 17-18. *Du premier roy du monde,* de Louis XIII.

40, 14. *Vols de plus d'effect,* vols de plus d'importance, plus solennels, plus recherchés.

41, 5. *Qu'on met au manege par haut,* à qui on apprend à exécuter certains sauts. Les anciens écuyers divisaient ces sauts, appelés aussi airs ou manèges relevés, en plus relevé que terre à terre, mes-air ou moitié air, véritables courbettes, croupades, balotades, hautes croupades, capriolles, sauts ou manèges d'un temps, manège ou l'air de deux temps. (Delcampe, *l'Art de monter à cheval pour élever la noblesse dans les plus beaux airs du manége.* Paris, Le Gras, 1691.)

— 20. *Comme j'ay dit ailleurs.* D'Arcussia avait déjà traité de la chair à donner aux oiseaux de vol dans l'*Epître* 5 de la IIIe partie de sa *Fauconnerie.* Ce qui suit n'est guère que la répétition de cette épître.

— 23. *Esmeuts,* excréments, fiente.

43, 6. *Curer.* — « Vous pourriez vous trop haster de paistre vos oyseaux au matin; n'ayant patience d'attendre qu'ils ayent vuidé la mulette (partie du tube digestif des oiseaux de proie, désignée chez les autres sous le nom de jabot)... Sçachez donc que les oyseaux *curent* (rejettent par

le bec et par petites pelotes) ce qui leur reste dans la mulette et qu'ils ne peuvent digerer (poils, plumes, parties dures des os, certaines viandes trop coriaces ou malsaines). Aprés avoir curé, ils recurent encores deux et trois fois; ce qu'improprement nos fauconniers appellent precurer : ne pouvant lesdits oyseaux supporter rien de sale dans leur corps. Et si on les paist avant qu'ils ayent recuré, ils sont aucunesfois contraincts de rendre ce qu'on leur a donné, ou bien cela leur cause telle indigestion, que bien souvent il les ameine au mal subtil (espèce de phtisie), et de là à la mort... Le signe le plus asseuré de l'intérieur de l'oyseau est la cure (les petites pelotes rejetées); et que cela soit, si un fauconnier trouve que la cure soit verte, c'est signe d'altération provenant d'excez ou de colere; si l'oyseau la rend jaunastre et pasteuse, c'est signe qu'il a besoin d'estre purgé et nettoyé de la mulette : s'il la rend noire, c'est signe de mort; si blanche, c'est de santé. » (*La Fauconnerie*, IIIe partie, *ép.* 13.) — Soit pour nettoyer la mulette, soit quand les oiseaux de vol ne voulaient curer, les fauconniers leur faisaient prendre des *cures*. Ces cures étaient des espèces de pilules de coton, d'étoupe ou de pâtes, souvent additionnées d'ingrédients les plus divers et dont la vertu spécifique n'existait d'ordinaire réellement que dans l'imagination de ceux qui les employaient.

P. 43, l. 8. *Epistre XXI* (de la IIIe partie de *la Fauconnerie*). « Je ne veux omettre à vous donner advis sur un faict important à nostre exercice. C'est qu'il y a des oyseaux qui prennent tant de plaisir d'estre puz du vif (animal vivant ou qu'on vient de tuer et encore chaud) et d'un past (chair) qui leur agrée, qu'alors qu'ils en mangent, soit d'une perdrix ou d'autre gibier, ils ne veulent curer le matin; et s'ils curent, c'est bien tard aprés avoir digeré la plume, ne rendant que les os qu'ils ont avalez en se paissant .. Pour y remedier, on ne doit jamais donner du vif, qu'on ne se souvienne de ne laisser prendre cure à tels oyseaux. J'en ay veu qui donnoient des estoupes, croyant que cela les occasionnast de curer plustost ; mais c'est une erreur. Car il ne faut leur donner ny os ny plume le jour qu'on les fait

voler; et le lendemain si, en les touchant du doit, on trouve qu'ils ayent vuidé l'amulette, on les peut paistre sans attendre davantage...» (*Epître citée.*)

P. 43, l. 15. *Rendre sa gorge*, rejeter ce qui est dans sa gorge, dans la mulette. — En fauconnerie, *gorge* a le plus ordinairement le sens de nourriture, pât d'un oiseau. On dit ainsi *donner bonne gorge, demi-gorge, gorge chaude* (nourriture vivante), etc.

— 18. *Bas*, en mauvais état.

44, 6-7. *Lorsque les Etats-Generaux se tenoient.* Ces États furent ouverts à Paris, le 27 octobre 1614, et se séparèrent le 24 mars 1615. Ils devaient être assemblés à Sens, le 25 août précédent, en exécution de la promesse faite par la régente, Marie de Médicis, lors du traité de Sainte-Menehould (15 mai 1614); mais, comme Louis XIII allait atteindre sa majorité le 27 septembre de la même année, la reine mère jugea plus convenable d'attendre cette époque et de transférer les Etats à Paris.

45, 13. *Dioscoride.* Pedanius (ou Pedacius, selon Matthiole) Dioscorides, médecin, né à Anazarbe (*Cæsarea Augusta*), en Cilicie, vers le commencement de l'ère chrétienne. On a de lui un traité grec de thérapeutique, resté célèbre, dans lequel il s'étend longuement sur les moyens curatifs fournis par le règne végétal, et parle de six cents plantes. Plusieurs versions latines de ce traité ont été données par des traducteurs. Une des plus connues est celle de Jean Ruel (Paris, 1516 et 1537).

— — *Matthiole.* Pierre-André Mattioli, médecin et botaniste, né à Sienne le 23 mars 1500. Il fut reçu docteur à Padoue et exerça la médecine successivement à Sienne, à Rome, dans le val Anania, près de Trente, à Goritz et à Prague, où l'avait appelé Ferdinand Ier, qui le nomma médecin de son fils. Il devint aussi celui de l'empereur Maximilien II. Retiré à Trente dans les dernières années de sa vie, Mattioli y mourut de la peste en 1577. Ce savant est auteur de *Commentaires sur Dioscorides,* dont la vogue dura jusqu'à la fin du siècle dernier. L'ouvrage, publié

d'abord en italien (Venise, Bascarini, 1544, in-fol ; *ibid.*, Valgrisi, 1548 et 1549, in-4°), parut ensuite en latin, sous le titre de *Commentarii in sex libros Pedacii Dioscoridis* (Venise, 1554, in-fol., *ibid.*, Valgrisi, 1565, etc.). Des traducteurs firent aussi imprimer des versions en français, en allemand et dans d'autres langues de l'Europe, car on compte près de trente éditions dans ces différentes langues.

P. 45, l. 15. *Monsieur Rondelet.* Guillaume Rondelet, médecin et naturaliste, né à Montpellier le 27 septembre 1507, mort à Réalmont le 30 juillet 1566. Il professa avec un grand succès l'anatomie à l'université de sa ville natale, et fut le médecin du cardinal de Tournon et de Henri II. De Thou (*Histoire universelle*, l. 38), ainsi que les divers commentateurs de Rabelais (*Œuvres de Rabelais*, éd. Esmangard et E. Johanneau, Paris, Dalibon, 1823, t. V, p. 42, 60 et 64), supposent que le curé de Meudon, qui avait été le condisciple et l'émule de Rondelet à Montpellier, le prit pour type du curieux personnage de Rondibilis (*Pantagruel*, l. III, chap. 29, 31, 32 et 33). Rondelet écrivit un traité sur les poissons, intitulé : *De Piscibus marinis libri* 18, *in quibus vivæ piscium imagines expositæ sunt.* Lyon, 1554.

— 17. *Dentilaria Rondeleti* (*Dentellaria Rondeletii, Plumbago europæa*), dentelaire européenne, plante médicinale de la famille des Plombaginées. Lamarck et de Candolle (*Flore française*, t. III, p. 424) disent aussi qu'on lui attribue la vertu de guérir la gale.

— 24. *D'olif*, d'olive.

— 26. *Elle jette*, elle repousse. — On appelle *rejetons* les nouveaux jets que pousse un arbre par le pied ou par le tronc.

— 27. *Ozeille sauvage*, grande oseille ou oseille commune (*Rumex acetosa*), plante de la famille des Polygonées.

46, 4. *Chelidoine* (*Chelidonium majus*), éclaire, félongne, ou herbe aux verrues, plante de la famille des Papavéracées.

— 15. *Oyseaux de leurre.* Les oiseaux de fauconnerie

étaient divisés en deux catégories, basées sur la manière dont ils étaient dressés à revenir à l'appel du chasseur. Les *oiseaux de leurre* (faucons, laniers, gerfauts, etc.) venaient s'abattre sur le leurre (planchette ou morceau de cuir rouge, garni des ailes et du manteau d'un pigeon, que le fauconnier faisait voltiger au moyen d'une filière). Les *oiseaux de poing* (autours, éperviers), au contraire, retournaient se poser sur le poing ganté de leur maître.

P. 48, l. 9. *Sillez*, sillés ou cillés, voir ci-dessus, la note des lignes 14-15 de la page 21. — Dans la *Fauconnerie du Roy...*, d'Arcussia raconte plus au long comment Louis XIII chassait le pigeon sillé. « Sa Majesté, dit-il, vole aussi dans le jardin (du Louvre) des pigeons cillez avec des tiercelets de faucon qui ont été pincetez des serres (à qui on a coupé une partie des ongles et surtout des avillons), afin qu'ils donnent au pigeon sans pouvoir le lier. Ce qui se fait en telle sorte. Le sieur de Luyne a des pigeons cillez en quantité pour le plaisir du Roy. Il en prend un, et ayant Sa Majesté fait deslonger les trois tiercelets ordonnez pour jetter, le sieur de Luyne pousse en haut ce pigeon; lequel estant cillé (ne pouvant voir que par en haut, à cause du fil qui relève ses paupières inférieures) vole droict vers le ciel, et quand il est de hauteur telle que Sa Majesté trouve raisonnable, elle commande de jetter. On descouvre aussi tost. Lors on voit monter ses tiercelets à qui fera le plus de diligence, et ayant atteint le pigeon, lui donnent tant de coups qu'ils le descendent à bas, ne pouvans le lier. Cette volerie donne beaucoup de plaisir à Sa Majesté, et fort souvent elle s'y exerce, quand le temps ou les affaires la retiennent d'aller (voler) aux champs. Sa Majesté a deux vols expres pour le pigeon cillé, de trois tiercelets chacun : elle y emploie aussi par fois des emerillons. »

— 10. *Passant par dessus la plus haute, tout tirant...* Les mots *par dessus la plus haute* n'offrent aucun sens; aussi, admettant deux fautes de typographie dans ce passage, peut-être faudrait-il transposer la virgule après *tout* et remplacer ce mot par *tour,* qui semble avoir dû être écrit par le fauconnier.

P. 48, l. 13. *L'hostel de la reine Marguerite.* A la suite de la déclaration de la nullité de son mariage avec Henri IV (1599), Marguerite de Valois, habitant alors le château d'Usson, en Auvergne, reçut du roi l'autorisation de rentrer à Paris. Elle y vint en 1605 et fit bâtir, à l'entrée de la rue de Seine, un palais dont les jardins s'étendaient le long de la rivière jusqu'à la rue des Saints-Pères. Ce palais, qu'on appelait l'*hôtel de la reine Marguerite,* fut vendu peu après la mort de celle-ci (27 mars 1615), pour payer ses dettes, et presque aussitôt démoli. (Hardouin de Péréfixe, *Histoire du roi Henri le Grand*, éd., Paris, Ledoux, 1822, p. 248. — Tallemant des Réaux, *les Historiettes,* éd., Paris, Garnier, 1861, t. I, p. 165, note 2.)

49, 10. *Ils seroient donc bien du guet,* ils seraient donc longtemps en repos, dans l'attente.

— 27-28. *Feu Monsieur le duc de Guise,* Henri de Lorraine, duc de Guise, dit *le Balafré,* né en 1550, massacré à Blois, le 23 décembre 1588, par l'ordre de Henri III.

— 28. *Monsieur le connestable*, Henri I[er], duc de Montmorency, second fils du connétable Anne de Montmorency, mort en 1614. Il avait reçu l'épée de connétable en 1595. Henri de Montmorency entretenait à Chantilly de nombreux équipages de vénerie et de fauconnerie. Ce grand seigneur fut un des compagnons de chasse les plus assidus de Henri IV. Le roi l'appelait son *compère* et le consultait fréquemment en matière de laisser-courre. — *Et tous ceux de sa maison....* D'Arcussia doit ici surtout faire allusion au maréchal François de Montmorency, frère aîné de Henri, mort à Ecouen en avril 1579. Chasseur passionné, François de Montmorency avait une fauconnerie aussi belle que celle de la couronne. Claude Gauchet, qui assista souvent, près de Dammartin, aux vols des nombreux oiseaux du maréchal, en donne d'intéressantes descriptions dans son poème du *Plaisir des champs.*

50, 16-17 *Messieurs de Vignacourt, frères de monsieur le Grand Maistre de Malte.* La famille de Vignacourt ou de Wignacourt comptait parmi les plus anciennes de Picar-

die. Alof de Vignacourt, troisième fils de Jean de Vignacourt, seigneur de Lits, et de Marie de La Porte, succéda, comme grand maître de l'ordre de Malte, à Martin Garcez, en 1601 ; il mourut, le 14 septembre 1622, des suites d'une attaque d'apoplexie, dont il avait été frappé, en chasse, au mois d'août précédent. Selon La Chesnaye-Desbois (*Dictionnaire de la noblesse,* article *Wignacourt*), le grand maître eut cinq frères : Jean; Adrien, seigneur de Lits, gentilhomme de la chambre du Roi, époux de Louise de Saint-Perrier; Joachim, seigneur de Lits, marié, le 30 septembre 1578, à Marie de Villiers de l'Isle-Adam, puis à Claude de Chalmaison ; Philippe et Charles.

P. 50, l. 23-24. *Entresein et Sainct-Martin,* Entressens et Saint-Martin-de-Crau, villages de la Crau, au sud-est d'Arles.

51, 3. *Que lorsqu'elles sont encores perdreaux,* jusqu'à la Saint-Remy (1er octobre). « A la Saint-Remy, perdreaux sont perdrix », dit un vieux proverbe.

— 20. *J'ay parlé en autre lieu de ceux qui ont charge des oyseaux du Roy.* Dans *la Fauconnerie du Roy, comme elle estoit en* 1615, d'Arcussia donne les détails suivants sur les différents vols dont se servait Louis XIII, ainsi que sur les officiers qui les commandaient. « Le Roy se leve au poinct du jour, prie Dieu en son oratoire, puis desjeune; cela fait, il monte au cabinet des oyseaux où il y a des gerfauts blancs... : et generalement de toutes especes d'oyseaux de proye; desquels le sieur de Luyne en avoit la charge, pour estre lesdits oyseaux du cabinet du Roy. Et sous ledit sieur de Luyne, le petit Buisson et son frere que Sa Majesté nomme Buissonnet. Monsieur le baron de La Chastaigneraye est grand fauconnier de France... Ledit sieur baron m'a asseuré avoir cette année sept vingts (140) oyseaux sous sa charge, pour laquelle il a payé cinquante mille escus à Monsieur de la Vielville. Le sieur de Luyne a la charge du vol pour milan, duquel le sieur de Cadenet, son frere, est aide : pour ce vol il y a dix hommes entretenus. Outre cela il a un vol pour corneille, et autre vol pour les champs et vol des emerillons. Le vol du heron est sous la charge du sieur de Lignié : il a douze oyseaux entretenus,

bien qu'à present il y en ait plus; outre cela, il a quatre levriers et quinze hommes. Pour le vol de corneille, les sieurs de Villé et de La Roche le tiennent, ils ont vingt-quatre pieces d'oyseaux entretenus et seize hommes. Le vol des champs est en la charge du sieur de Lasson, qui pour cet effect a certain nombre d'oyseaux entretenus, six hommes et dix-huit espaigneux. Il a aussi le vol pour pie de la grande fauconnerie. Le vol pour riviere a pour chef le sieur du Buisson. Il a six hommes entretenus. Il faut noter que de chasque volerie il y a double vol. Il y a un vol pour heron et un autre pour corneille sous le maistre de la garde-robe, tenu par le sieur de Bay, où sont entretenus seize hommes et dix-huit oyseaux ; les chefs sont le comte de La Roche-Foucault et le marquis de Rambouillet, maistres alternativement de ladite garderobe. Plus à la chambre, sous le premier gentilhomme, il y a un vol pour les champs tenus par le sieur de Rambure, de quatre oyseaux et dix-huit espaigneux, et trois hommes entretenus. Le sieur de Roüilly tient un vol pour pie, de quatre oyseaux et d'autant d'hommes. Monsieur de Pallaiseau a encore un vol pour riviere dont il a d'entretenement quatre cens escus par an. » (*Ordre de la fauconnerie du Roy*.)

P. 52, l. 8-9. *Pour estre descendu des Troyens qui en furent les premiers inventeurs.* Les Troyens sont regardés comme un des premiers peuples qui cultivèrent l'art de la fauconnerie. On prétend même qu'après la prise de Troie Ulysse emporta en Grèce, dans sa part de butin, un certain nombre d'oiseaux dressés à la chasse. — Suivant d'anciennes chroniques citées par le président Fauchet (*Antiquitez et histoires gauloises et françoises,* Genève, Marceau, 1611, p. 58), des Troyens, échappés au sac de leur ville, seraient venus, sous la conduite de Francus ou Francion, fils d'Hector, fonder la ville de Sicambrie, sur les bords de la mer Noire. Plus tard, les Sicambriens, qui prenaient aussi le nom de Francs, chassés par l'empereur Valentinien II, auraient émigré en Allemagne, dans le pays appelé depuis Franconie. Telle serait, selon les mêmes chroniques, l'origine des Francs, et les rois chevelus descendraient ainsi de Francus. (V. aussi

Commentarii rerum urbanarum Raphaelis Volaterrani octo et triginta libri, Lugduni, 1552, p. 51.)

P. 53, l. 5-9. *Vous avez discouru... d'un sacret...* — « Du temps du roy Henry second, estant iceluy à Fontainebleau, un sacret de sa fauconnerie s'escarta, suivant une cannepetiere, lequel le lendemain, jour de Nostre-Dame de mars, fut reprins en l'isle de Malte, ainsi que le grand maistre d'icelle, qui pour lors estoit, l'escrivit au Roy en le luy faisant tenir. » (*La Fauconnerie,* V° partie, chap. 22.) D'Arcussia cite, au même chapitre, cet autre exemple de la rapidité du vol d'un oiseau de fauconnerie. « L'année passée, dit-il, un faucon que j'avois donné monta en essor (s'essora, prit trop d'essor, s'éleva trop haut) à une lieuë de Paris ; et le mesme jour fut repris à Cleves en Allemagne et rapporté à Paris à Monseigneur de Guyse, à qui il appartenoit. »

— 11. *Qui ne monte avant...*, qu'on ne fait voler, chasser, habituellement avant...

— 14, 16. *Montée.* — *Descente.* — Les oiseaux de proie cherchent toujours à gagner le dessus du vent sur l'oiseau qu'ils veulent attaquer; aussi essayent-ils de monter assez haut pour le dominer. Arrivés à ce point, ils se précipitent (*descendent*) le plus ordinairement obliquement sur lui, pour le heurter au passage, et le jeter contre terre, ou pour le saisir (le *lier*) avec les serres. Mais l'oiseau attaqué, tantôt en s'élevant le plus haut qu'il peut, tantôt en esquivant l'atteinte par un écart, retarde l'issue de la lutte, parfois même échappe à son adversaire. De là pour celui-ci la nécessité d'accomplir des montées, des descentes, souvent multiples. — *En tous les deux jours.* Les fauconniers ne faisaient guère travailler leurs oiseaux que de deux jours l'un. — *Tire d'aisle,* vol en droite ligne, à force d'ailes, demandant, surtout dans la montée, de grands efforts de la part de l'oiseau, qui en pareil cas va le plus fréquemment contre le vent.

54, 16. *Le fondre.* — « Je vous diray... qu'il y a de rois façons que l'oyseau descend. La premiere se dit *fondre,*

qui est lorsque l'oyseau fond, se laissant aller à bas sans faire aucun mouvement, telle descente se dit *filer* et se fait lorsque l'oyseau se retire à son maistre ou qu'il est lassé d'estre à mont. Il y a une autre sorte de descente, qui est lorsque l'oyseau fond sur quelque gibier pour l'assommer; en telle action l'oyseau fond non seulement à plomb, mais de plus il fournit ses tire d'aisle et dague pour y arriver plus tost et donner plus grand coup : on dit telle descente *fondre en randon*. L'autre, qui est la tierce, est quand l'oyseau se plaist en haut et va faire sa descente esloignée et trop estenduë, qui est la pire de toutes : car l'oyseau s'escarte en celle-cy et faut aller le chercher loin de là... » (*Lettres de Philoiérax*, VI.)

P. 55, l. 19-20. *Notes hieroglyphiques*, caractères hiéroglyphiques, hiéroglyphes.

58, 28. *Aigle pescheur*, le corbeau pêcheur, le balbuzard de Buffon. (*Histoire naturelle des oiseaux*, éd., Paris, 1770, t. I, p. 144.)

60, 6-10-11, *Haussepied, teneur, tombisseur*. D'Arcussia donne un autre sens à ces mots dans la *VII*[e] *Lettre de Philoiérax*, si curieuse, sur la chasse du héron. « ... Bien que j'aye, dit-il, traicté par cy-devant du vol du heron, puis que vous m'en demandez l'ordre et la procedure, la voicy. On cherche cest oyseau aux lieux marescageux, par ce qu'il frequente volontiers tels endroits pour trouver là des serpens, des grenouilles et autres semblables bestes de quoy il se gorge. Comme on l'a descouvert à terre, on prepare les oyseaux propres pour l'attaquer, ce qu'on fait à leve-cul et par un oyseau qu'on donne le nom d'*attombisseur*, qui va le chatouiller, ce qui le fait hausser. Si tost qu'il est monté ainsi qu'on desire, celuy qui a le commandement fait jetter en secours un autre oyseau qu'on dit *hausse-pied*, puis un troisiéme qu'on nomme *teneur*. Or, pour l'espece et quels oyseaux ce sont, cela gist en la volonté des personnes. Du temps de Charles IX et de Henry III, son frere, on se servoit des sacres, et je les tiens plus propres à ce vol quand on les y sçait conduire... On est en liberté d'en-

tremesler les especes. Pour les oyseaux qu'on jette en secours, on le fait avec la ceremonie telle que je vous diray. Les fauconniers, pour mieux faire paroistre la hardiesse de leurs oyseaux, par bravade descendent de cheval, et, mettant le genouil en terre, deschaperonnent leurs oyseaux, qui partent à l'instant qu'ils ont à veue le heron et l'*attombisseur* qui le poursuit. Or, combien que les deux derniers aillent à mesme dessein, si un monte d'un costé, l'autre prend sa carriere de l'autre, et de la sorte chacun fait son premier degré et toutesfois different, bien qu'ils travaillent à mesme entreprise. Le heron prend l'effray à ce poinct et redouble sa vistesse, parce que la peur le rend plus leger à monter. Mais ce qui est plus d'admirer, c'est la ruse du fuyart qui à ce poinct se descharge, tantost d'une grenouille entiere, puis d'un serpent entier; bref, il vuide tout ce qu'il a goulument avallé et mis dans son sachet qui l'empesche de monter vers sa retraitte, qui est en la splendeur du soleil, esblouissant et offusquant par ses rayons la veue des oyseaux qui le poursuivent; ce qui ne peut les troubler aux jours que le temps est couvert et sombre... Les oyseaux estans arrivez à une grande hauteur, s'ils n'estiment estre encore assez haut pour joindre le heron, ils font une seconde montée et demy carriere; et lors on voit qu'ils tournent la teste pour voir le poursuivy; et s'ils sont à son niveau, chacun des oyseaux va droict à luy. A ce poinct l'*attombisseur* qui se sent accompagné augmente de courage, et semble qu'il ambitionne d'estre le premier à donner, comme il a esté de l'attaquer. Ces trois estans ensemble autour du heron le marchandent et s'attendent l'un l'autre, tournant en bransle avec celuy qui est proche de sa fin et danse son dernier balet. A ce poinct le combat commence, dont les trois donnent avec si bon accord que, le premier faisant son coup, le second en fait de mesme, puis le tiers. Aucunesfois il y a des herons courageux qui se deffendent, et comme un escrimeur tournent la pointe du bec droit de l'oyseau qui plus l'approche. Et peut arriver qu'un oyseau en soit blessé; de tel hazard le mot de *garde le bec* a pris son origine. Enfin le heron se sentant à l'extremité perd courage et se laisse choir les pieds premiers, et si les oyseaux

ne l'assomment en l'air, il tombe à bas en la gueule des levriers qui l'attendent pour l'estrangler... »

P. 60, l. 16. *Branloire.* Un héron est à la *branloire,* quand il est élevé et qu'il tourne en agitant ses ailes. (*Dict. théor. et prat. de chasse et de pêche,* v° *Fauconnerie.*)

62, 14. *Esgalé,* égalé, moucheté.

— 19. *Comme j'ay dit en son lieu,* chap. 4 et 17 de la Ire partie de *la Fauconnerie.*

63, 27. *Corsegue,* Corse.

64, 5. *Niais,* pris dans le nid, l'aire.

— — *Passagers,* pris au passage, lors de leurs migrations.

— 8. *Niais muez,* oiseaux pris dans l'aire et ayant ensuite fait une première mue.

— 10. *Sor.* « Sor (saur) est appellé à sa couleur sorete (jaune tirant sur le brun roux), celui (le faucon) qui a volé et prins avant qu'il ait mué. (*Cabinet de vénerie,* Tardif, *le Livre de l'art de faulconnerie,* t. I, p. 31.)

65, 7. *Brigansson,* Brégançon, île de la rade d'Hyères, dépendant de la commune de Bormes (Var), à trente-deux kilomètres est de Toulon et à huit kilomètres nord-ouest du cap Bonnet. Vers la fin du XVIe siècle, un certain capitaine Gasqui, probablement celui dont parle d'Arcussia, gravement compromis dans l'assassinat commis, à Grenoble, sur la personne de Barles, frère du baron d'Oraison, se réfugia dans l'île de Brégançon et en répara le château, alors fort délabré. Ce capitaine, qui prit une part assez active aux troubles de Provence, était d'une famille noble de Manosque, portant écartelé en bande d'or et de gueules, avec deux roses et deux fleurs de lis, de l'un en l'autre. (César de Nostradamus, *Histoire et Chronique de Provence,* p. 520 et 820.)

— 19-20. *Baillif de Manosque.* — *Manosque,* aujourd'hui un des chefs-lieux de canton des Basses-Alpes. Par des donations des années 1149, 1168, 1206 et 1208, les comtes

de Forcalquier avaient abandonné à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, appelé plus tard ordre de Rhodes, puis de Malte en 1530, le palais qu'ils y possédaient, ainsi que le domaine temporel de la ville. (Piganiol de La Force, *Nouvelle Description de la France*, Paris, Poirion, 1753, p. 430.) — Le *baillif*, ou bailli, *de Manosque* était un des dignitaires les plus importants de la langue de Provence, dans l'ordre de Malte. Le chevalier occupant cette haute position, quand d'Arcussia écrivait son livre, devait être Paul Lascaris Castelard, issu des comtes de Vintimille, homme d'un rare mérite, qui fut élu grand maître en 1636, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait été reçu dans l'ordre le 24 avril 1583.

P. 66, l. 2. *Falquets*. D'après le baron de Noirmont (*Histoire de la chasse en France*..., t. III, p. 144), le falquet serait une sorte de hobereau qu'on rencontrerait encore parfois en France.

— 12-13. *De beaucoup de mües*. Les oiseaux muant, changeant tous les ans de pennage, celui dont il s'agit ici était assez âgé.

— 13. *Cerceau*, penne (longue plume) de l'aile de l'oiseau qui est au-dessus de la plus longue.

— 16. *Violant*, tirant sur le violet, violacé.

— 18. *Coqu*, coucou, oiseau de l'ordre des Zygodactyles.

69, 11. *Arondelles*, hirondelles.

— 18-19. *Muez des champs*, ayant fait leur première mue avant d'être pris.

70, 12-13. *Au grand nombre que vous nous en donnez*. Dans la IIe partie de sa *Fauconnerie*, d'Arcussia consacre cinquante chapitres aux maladies et aux blessures des oiseaux de vol, ainsi qu'aux remèdes à employer en pareils cas.

71, 14. *De la seconde partie*, de la seconde partie de *la Fauconnerie*.

— 18. *Sommet*, le sommet de la tête.

P. 71, l. 19. *Au chapitre* IIe. IIe constitue une faute, car dans l'édition de *la Fauconnerie* de 1627, comme dans celle de 1643, c'est au chapitre III de la IIe partie qu'il est traité du haut-mal, maladie venant souvent à la suite de rhumes de cerveau dont étaient très fréquemment atteints les oiseaux de vol. D'Arcussia appelle *chapelet* le fer dont il se servait pour appliquer le feu sur la tête de l'oiseau ; il en donne la figure dans la gravure de l'étui du fauconnier, à la fin de la IIIe partie de *la Fauconnerie.*

— 22. *Cauteres*, boutons de feu.

— 23. *Defluxions des...*, écoulements d'humeurs dans les...

— 26. *Couronne du bec,* selon certains auteurs, la *cire* ou membrane, tantôt jaune, tantôt jaune bleuâtre, couvrant la base du bec des oiseaux de proie ; selon d'autres, les plumes sétiformes qui se trouvent à la base de la cire.

72, 3. *Past*, pât, nourriture.

— 3-4. *Barbillons ou petites glandes,* « petites glandes comme lentilles se formant entre deux peaux (autour de la langue) ». (*La Fauconnerie,* IIe partie, chap. 10.)

— 4. *Fait rendre les oyseaux*, leur ayant fait rendre (vider) la mulette, à l'aide de cures ou pilules. (*Ibid.*, chap. 8 et 47.)

73, 10. *Tempestatifs,* échauffés par la colère; aussi dans cet état, d'après les anciens fauconniers, *ils montoient à l'essor,* pour chercher un air plus frais.

— 12-13. *De meilleure creance,* plus sûrs, plus soumis. — On appelait souvent la filière *créance* ou *tiens-le-bien,* et les fauconniers disaient d'un oiseau sujet à se perdre, qu'il était de *peu de créance.*

— 18. *Epitome*, ou épitomé, abrégé.

74, 8. *Des quatre humeurs.* L'auteur, reproduisant la théorie des anciens sur les éléments formant le corps des animaux et sur les humeurs qui s'y trouvent, avait déjà dit, au chapitre Ier de la IIe partie de sa *Fauconnerie :* « Puis que l'oyseau est composé des quatre elemens, qui sont le

feu, l'air, l'eau et la terre, il s'ensuit qu'il tient aussi des quatre qualitez d'iceux qui sont la chaleur, l'humidité, la froideur et la secheresse, ausquelles correspondent les quatre humeurs : la colere (bile jaune), le sang, le flegme (ou pituite) et la melancholie (atrabile, bile noire), et tout ainsi que la santé depend du temperament de ces quatre humeurs, de mesmes l'indisposition et mauvais estat survient, lorsqu'une d'icelles surmonte et domine les autres par excez. Chacune de ces quatre humeurs a son temps et saison en l'année. La colere domine aux trois mois de l'Esté, qui sont de mesme temperament qu'elle, à sçavoir chauds et secs ; le sang aux trois mois du Printemps, qui sont humides et chauds comme luy ; le flegme aux trois mois de l'Automne, qui sont froids et humides comme il est ; et la melancolie aux trois mois de l'Hyver, qui sont secs et froids comme elle. Or de l'excez de chacune de ces quatre humeurs est aussi causée une des quatre maladies de nos oyseaux, qui sont le rheume (rhume), la chiragre (ou podagre, maladie des mains), le mal subtil (phtisie) et la croye (ou craie, sorte de gravelle). A ces quatre maladies nos oyseaux sont tous sujets, mais particulierement à une, chacun suivant le naturel de son espece : c'est à sçavoir, le lanier au rheume, et le sacre à la chiragre, le faucon au mal subtil, et le gerfaut à la croye ; comme ces quatre especes de nos oyseaux correspondent aux quatre susdites qualitez elementaires. Ce qui doit estre entendu de ces oyseaux respectivement, et par comparaison entr'eux mesmes seulement, suivant leurs differentes especes. Car tous les oyseaux considerez simplement, absolument, et selon leur genre d'oyseau, sont tous humides et chauds, comme est l'element de leur habitation. Or ces quatre maladies saisissent ces quatre oyseaux en quatre diverses parties de leur corps, à sçavoir : le rheume en la teste, la chiragre aux mains, le mal subtil en la mulette, et la croye aux boyaux Par ces quatre maladies nos oyseaux prennent fin le plus souvent. C'est pourquoy nous les disons estre les quatre maladies principales, desquelles toutes les autres prennent leur source... »

P. 76, l. 8. *Desempelotoir.* — « Un des outils plus im-

portans en cest estuy (de fauconnerie) est cestuy-ci... Il faut un canon (tube creux) d'argent, rond et long d'un empan et demy (*empan*, mesure égale à la longueur depuis l'extrémité du pouce de la main jusqu'à celle du petit doigt) qui soit si gros qu'un fil d'archal y puisse entrer aisement, comme fait la baguette dans un pistolet; et au bout de ce fil d'archal, il faut faire de petites pincettes, lesquelles s'ouvrent en poussant, et se ferment en les retirant dans ce tuyeau d'argent. Cest instrument est propre pour tirer la pelote de la mulette des oyseaux, et le fourrera-t-on dans l'oyseau par le bec... On nommera cest outil desempelotoir. » (*Fauconnerie*, IVe partie, *Estuy de fauconnerie...*)

P. 76, l. 26. *Nos advis precedens*. D'Arcussia se réfère ici au chap. 24 de la IIe partie de sa *Fauconnerie*, ainsi qu'au passage cité dans la note précédente.

78, 8. *Vervelles*, plaques de métal mises autour des tarses des oiseaux de vol et sur lesquelles on gravait les armes ou le nom du propriétaire.

83, 2-3. *Outre ce qui en a esté dit ailleurs*, la Ve partie de *la Fauconnerie*, qui est consacrée à l'autourserie.

84, 10. *Autour formé*, femelle d'autour.

— 16. *L'empiete*, le saisit avec les pieds. — « Aux faucons nous disons la main, et aux autours le *pied;* et pour ce on doit dire *lier* à ceux-là et *empieter* à ceux-cy. » (*La Fauconnerie*, IIIe partie, ép. 32.)

86, 25. *Balandrans*, ou *balandras*, casaques de campagne. La note marginale de l'édition de 1643 porte : *habits de chasse*.

87, 8. *Pour n'estre l'autour chaperonnier*. Les autours, oiseaux assez dociles, étaient ordinairement d'un affaitage (dressage) facile et prompt. On les gardait le plus souvent à la cuisine, sans leur mettre de chaperon. « Aucuns les font chaperonniers, dit d'Arcussia; ce que je trouve fort bon aux passagers et non aux niais... » (*La Fauconnerie*, V^e^ partie, chap. 2.)

89, 18-19. *Au gobet ou à la renverse*, probablement ce

vol propre à l'autour, indiqué ainsi dans le chapitre 11 de la V[e] partie de *la Fauconnerie* : « Tant plus de loisir vous donnez à l'autour de guetter les perdrix à la remise, plus faictes-vous pour luy; parce qu'ayant bon œil comme il a de sa nature, si tant peu elles taschent à courir pour se desrober de l'oyseau, aussi tost elles sont empietées. Outre ce, c'est luy donner plus de loisir de reprendre haleine, et de s'apprester pour le repart. »

P. 92, l. 20. *Haute, moyenne et basse volerie.* Les auteurs qui ont écrit sur la fauconnerie la divisent ordinairement en *haute* et *basse volerie*. La première est celle du faucon, du sacre, du lanier, du gerfaut, sur le héron, la grue et le milan. La seconde comprend le vol du faisan, de la perdrix, de la caille, de l'alouette, de la pie, de la corneille, du canard, du lapin et du lièvre, par faucons, émerillons, autours et éperviers. D'Arcussia semble avoir distrait de cette deuxième catégorie de vols tous ceux par oiseaux autres qu'autours et éperviers, et en faire la *moyenne volerie*.

93, 18-19. *Un taux de trois sols...* L'ordonnance du 28 mars 1395, rendue par Charles VI, interdisait aux veneurs, ainsi qu'aux fauconniers, même à ceux de la couronne, de prendre gîte ailleurs que dans les hôtelleries publiques, et d'exiger des vivres pour eux, leurs valets, leurs chiens ou leurs oiseaux, sans les payer sur-le-champ. (*Ordonnances des rois de France,* t. VIII, p. 63.)

94, 3. *Chiens d'Artois,* race provenant du croisement du doguin et du roquet, qui n'étaient eux-mêmes que des métis issus, le premier, du dogue d'Angleterre et du petit danois, le second, du petit danois et du doguin. (*Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche,* v° *Chien.*) Le baron de Noirmont (*Histoire de la chasse,* t. II, p. 334 et 357, t. III, p. 199) fait des chiens d'Artois, des bassets à jambes torses.

— 13-14. *Piquoit... la sonnette,* courait... vers l'endroit où il entendait la sonnette de l'oiseau, la suivait.

96, 22. *Verset* 10, *pseaume* 146. « *Psallite Deo nostro*

in cithara..., qui dat jumentis escam ipsorum et pullis corvorum invocantibus eum. »

P. 98, l. 22. *Palemail*, ou mail, jeu où l'on poussait une boule de buis avec un mail ou palemail (masse de bois dur et ferré, ayant un manche long et pliant).

99, 17. *Huchet*, petit cor, corne ou cornet de chasse.

102, 13-14. *A la dente che duole, la lingua tira;* littéralement, la langue est attirée, se porte, vers la dent qui souffre; moralement, l'esprit se préoccupe toujours, se dégage difficilement de ce qui l'affecte.

103, 12-13. *Les offices furent mis en vente au plus offrant.* Sous François Ier, le chancelier Duprat, en créant de nouveaux offices et en les vendant au profit du trésor royal, introduisit la vénalité des charges de judicature. Henri IV consacra leur propriété héréditaire par l'établissement de la paulette (payement annuel du soixantième de la taxe de chaque office). Lors des états généraux de 1614, la noblesse et le clergé demandèrent la suppression de la vénalité des charges civiles ainsi que de la paulette; mais le tiers état, composé en grande partie de magistrats, refusa d'accepter les moyens proposés pour dédommager le roi de cette suppression. En conséquence, la réforme sollicitée se trouva rejetée.

104, 3. *Un discours.* Ce discours semble être la paraphrase de cette épigramme d'Owen (*Epigrammata*, l. III, chap. 45) :

Theologis animam subjecit lapsus Adami,
Et corpus medicis, et bona causidicis.

105, 10. *Phinée*, roi de Salmidesse, en Thrace. De Cléobule ou Cléopâtre, fille de Borée, il avait eu deux fils : Plexippe et Pandion. Ayant répudié Cléobule, pour épouser Idéa, fille de Dardanus, celle-ci accusa Plexippe et son frère d'avoir voulu la déshonorer. Trop crédule, Phinée leur fit crever les yeux. Afin de le punir, les dieux donnèrent l'ordre à Aquilon de l'aveugler et lui envoyèrent les Har-

pies. Ces monstres, au corps de vautour surmonté d'un visage de vieille femme, enlevant les viandes de dessus la table royale, infectant tout ce qu'ils touchaient, infligèrent à Phinée une horrible famine. Il n'en fut délivré que lors du passage des Argonautes, à qui il avait donné des guides pour les conduire à travers les roches Cyanées. Ses beaux-frères, Calaïs et Zéthès, fils de Borée, faisant partie de l'expédition, chassèrent les Harpies jusqu'aux îles Strophades, et les auraient tuées, si une voix inconnue ne leur avait défendu, au nom des dieux, de les poursuivre plus loin. (Noël, *Dictionnaire de la Fable*, v^is *Phinée*, *Calaïs* et *Zéthès*.)

P. 106, l. 11-12. *Elles seront à la fin de ce discours.* Les *Instructions domestiques* de d'Arcussia n'ayant point trait à la chasse, il a paru inutile de les reproduire à la suite de cette nouvelle édition de *la Conférence des Fauconniers*. Les divers extraits qui en sont donnés dans la notice permettront suffisamment au lecteur d'apprécier leur caractère et leur mérite.

